

**Politiciennes et réseaux de femmes
dans la région d'Ottawa: conjuration,
connivence ou représentation politique**

**Exploration longitudinale de la représentation politique de politiciennes
dans la région d'Ottawa vue à travers des réseaux de femmes**

**Thèse de maîtrise
présentée à l'École des études
supérieures et de la recherche
dans le cadre de la maîtrise en science politique**

par Édith Garneau

**Université d'Ottawa
19 mai 1995**



Edith Garneau, Ottawa, Canada, 1995



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-612-15620-6

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

À mes amies

REMERCIEMENTS

Cette thèse aujourd'hui terminée est certainement le fruit d'une collaboration entre plusieurs amies. La confiance que m'a accordée Caroline Andrew en tant que directrice de thèse ainsi que sa grande patience avec moi avant même mon entrée à la maîtrise m'ont insufflé un acharnement bien utile. L'énergie prodiguée par mes amies militantes, Catherine, Manon, Chantal, Diane, Aline, Hélène et Émanuelle ainsi que leurs nombreux commentaires ont su m'encourager gaiement à imaginer ce travail. Aussi, cette étude n'aurait jamais pu être complétée sans l'apport considérable de Marc Molgat qui m'a continuellement incité à justifier et préciser mes idées.

Enfin, je n'oublie pas l'aide de la société québécoise, par l'entremise de son système de prêts et bourses pour étudiants sans lequel je n'aurais pas pu m'engager davantage dans des études de deuxième cycle.

En dernier lieu, je remercie sincèrement les élues qui ont bien voulu partager des moments précieux de leur vie politique. Sans elles, cette recherche n'aurait pas eu lieu.

ABRÉGÉ

On compte ces temps-ci au Canada un nombre appréciable de femmes (20%) parmi nos représentantes et représentants politiques à tous les niveaux de gouvernement: municipal, régional, provincial et fédéral. On constate alors que ces politiciennes sont susceptibles d'influencer les décisions politiques. L'augmentation du nombre d'élues dans toutes les sphères de prise de décision nous rappelle que le mouvement des femmes a su abattre des barrières afin que des femmes puissent aujourd'hui parcourir le monde politique sans avoir à trébucher sans cesse dans toute une série d'obstacles institutionnels, partisans, économiques etc.

Il nous semble donc important d'observer les impacts qu'ont certaines élues dans les institutions politiques traditionnelles. À cette fin, ce travail veut identifier et étudier les mécanismes de prise de décision liés aux réseaux de femmes. Nous cherchons à établir si ces réseaux de femmes peuvent servir à créer des espaces féministes susceptibles de répondre aux intérêts des femmes et ainsi représenter celles-ci. Non seulement les réseaux formels et informels sont de bons indices de l'état du mouvement des femmes, mais nous croyons aussi que l'existence de réseaux de femmes est un bon indice de l'état de la représentation politique des intérêts des femmes.

En conséquence, nous proposons d'analyser ce phénomène qu'est le «réseautage» par l'entremise de deux séries d'entrevues qui ont été réalisées en 1992 et 1994. Nous avons choisi d'effectuer des entrevues en profondeur avec cinq politiciennes oeuvrant à divers paliers gouvernementaux dans la région d'Ottawa. Nous analysons les différents sens, ainsi que l'importance pratique qu'elles accordent aux réseaux. D'abord, nous abordons la perception des élues concernant les différentes formes de réseaux en général dans la région; ensuite, nous nous attardons à leur perception des réseaux de femmes; enfin, nous proposons des liens entre leur conception et utilisation des réseaux et les courants théoriques de la représentation des femmes en politique.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION GÉNÉRALE	2
CHAPITRE I — CADRE THÉORIQUE	3
Introduction:	3
A. L'apport des féministes à l'étude de la représentation politique	6
1. Représentation quantitative: (6)	
2. Représentation qualitative: (8)	
B. Théories de la représentation politique:	9
1. La représentation d'autorisation: (10)	
2. La représentation d'imputabilité: (10)	
3. La représentation de correspondance: (10)	
4. La représentation emblématique: (11)	
5. L'activité politique comme représentation politique: (12)	
C. Théorie de la représentation politique des femmes:	13
1. Les courants féministes: (14)	
2. Questionnements féministes de la représentation politique des femmes:	20
D. Les réseaux de femmes comme activité politique de représentation:	24
E. Question de recherche et hypothèses de base:	29
1. Problème spécifique: (30)	
2. Hypothèses de base: (31)	
CHAPITRE 2 — MÉTHODOLOGIE:	32
A. L'objet de recherche:	32
B. Orientation théorique de la méthodologie:	33
C. Collecte des informations:	34
D. Échantillon:	35
E. Élaboration de la grille d'entrevue:	38
F. Constitution des données:	41
G. Analyse des données:	44
H. Grille d'analyse:	44
I. Dilemmes et limites de la recherche:	46
Conclusion:	48
CHAPITRE 3 — ANALYSE DESCRIPTIVE	49
A. Les femmes interviewées:	50
B. Les trajectoires sociales:	52
C. Leurs entrées en politique:	56
D. Leurs visions:	60
Conclusion:	64

CHAPITRE 4 — ANALYSE INTERPRÉTATIVE	65
A. Premier axe: Les réseaux: «pressing the flesh and kissing babies»?	66
1. Les conditions causales: les réseaux... pas un mécanisme pour les non- initiales. (72)	
2. Le contexte: des réseaux... des besoins qui n'arrêtent jamais. (76)	
3. Les stratégies d'action ... connivence? (77)	
4. Les conséquences ... l'effet boule de neige du «réseautage». (77)	
5. Bilan du premier axe: (78)	
B. Deuxième axe: Les réseaux de femmes	80
1. Les réseaux de femmes... des alliés naturels? (80)	
2. Les conditions causales à la création de réseaux de femmes: être femmes? (91)	
3. Le contexte dans lequel on retrouve les réseaux de femmes: discrimination et sous-représentation des femmes. (95)	
4. Les stratégies d'action... une représentation automatique des femmes? (97)	
5. Les conséquences ... une représentation politique des intérêts des femmes? (98)	
6. Bilan de l'axe 2: (98)	
C. Bilan-synthèse:	99
CONCLUSION:	102
ANNEXE 1	
<u>«Célébration de l'avancement des femmes en politique: hier et aujourd'hui»</u>	104
ANNEXE 2	
<u>Guides d'entrevue</u>	106
ANNEXE 3	
<u>Lettre de demande d'entrevue</u>	117
ANNEXE 4	
<u>Formulaire de consentement</u>	119
ANNEXE 5	
<u>Régulations non verbales et équilibre des comportements</u>	122
BIBLIOGRAPHIE	124
LISTE DES TABLEAUX	128

INTRODUCTION GÉNÉRALE

À l'aube de la quatrième conférence mondiale sur les femmes qui aura lieu en Chine en 1995, que savons-nous de nouveau sur les conditions des femmes partout dans le monde et plus particulièrement au Canada? Dans le domaine de la vie politique canadienne, nous savons que les femmes sont sous-représentées dans à peu près tous les mécanismes qui mènent à des prises de décision dans les sphères de pouvoir. Cependant, la fin des années 1980 et le début des années 1990 ont été porteurs de changements intéressants: entre autres, une première femme a été élue chef d'un parti politique fédéral, une première femme autochtone a été élue à la Chambre des communes, une première femme «Première ministre» a gouverné le pays pendant quelques mois, une première femme a été nommée Leader du Sénat au Cabinet et une première femme a été désignée chef de la fonction publique canadienne¹. Il reste à savoir si ces «premières» sont des phénomènes d'exception ou des phénomènes d'ouverture réelle pour les femmes.

En fait, on compte ces temps-ci au Canada un nombre appréciable de femmes (20%) parmi nos représentantes politiques et ce, à tous les niveaux de gouvernement: municipal, provincial et fédéral. Ces politiciennes sont donc susceptibles d'influencer les décisions politiques. L'augmentation du nombre de femmes dans toutes les sphères de prise de décision nous rappelle que le mouvement des femmes a su abattre des barrières afin que des femmes puissent aujourd'hui parcourir le monde politique sans avoir à trébucher sans cesse sur toute

¹. Ces exemples proviennent du Rapport national du Canada aux Nations-Unies pour la quatrième conférence mondiale sur les femmes, septembre 1994, Beijing (Chine), Condition féminine Canada, Canada, p. 6.

une série d'obstacles dont les plus connus sont reliés à des problèmes institutionnels, partisans, et économiques.

Il nous semble donc important d'observer les impacts qu'ont certaines élues dans les institutions politiques traditionnelles. À cette fin, ce travail veut identifier et étudier les mécanismes de prise de décision liés aux réseaux de femmes. Nous cherchons à établir si ces réseaux de femmes peuvent servir à créer des espaces féministes susceptibles de répondre aux intérêts des femmes et ainsi, de les représenter. Comme le prétend Susan Carroll qui s'inspire des travaux de Estelle Freedman, les réseaux formels et informels sont de bons indices de l'état du mouvement des femmes (1992:26). Et nous dirions même plus: que l'existence de réseaux de femmes est probablement un bon indice de l'état de la représentation politique des intérêts des femmes.

Nous nous proposons donc, par l'entremise de deux séries d'entrevues qui ont été réalisées en 1992 et 1994, d'analyser ce phénomène qu'est le «réseautage». Nous avons choisi d'effectuer des entrevues en profondeur avec cinq politiciennes oeuvrant à différents paliers gouvernementaux dans la région d'Ottawa. La présentation de ce travail de recherche s'amorce par un rappel théorique des différents courants féministes de la représentation politique des femmes. En deuxième lieu, nous expliquons le choix de la méthode qualitative qui a été utilisée dans cette recherche. Troisièmement, nous décrivons les trajectoires sociales et politiques des élues et anciennes élues que nous avons rencontrées. Quatrièmement, nous analysons les différentes composantes des réseaux: d'abord, la perception des élues concernant les différentes formes de réseaux en général dans la région; ensuite, la perception qu'ont les élues des réseaux de femmes; et enfin, l'aspect représentatif des réseaux de femmes. Nous concluerons en proposant des pistes de recherche future sur le rôle des réseaux de femmes en politique.

CHAPITRE I — CADRE THÉORIQUE

Introduction:

Dans cette recherche, nous traiterons de la participation politique des femmes dans les institutions politiques à tendance patriarcale² au Canada et plus particulièrement dans la région d'Ottawa. Plus spécifiquement, nous chercherons à savoir s'il existe, à travers les institutions politiques, des mécanismes qui permettent aux représentantes politiques d'influencer les politiques publiques et les programmes politiques. Peuvent-elles ainsi répondre à certaines attentes provenant des mouvements des femmes?

Il nous faut présenter les raisons qui ont suscité notre intérêt envers cette problématique de la représentation des femmes en politique. Premièrement, une recherche antérieure, effectuée par le biais d'entrevues avec des politiciennes, s'est avérée fructueuse en ce sens qu'elle nous a montré que certaines élues représentant différents paliers de gouvernements possédaient des liens sociaux formels et informels entre elles. Il s'agit d'un phénomène intéressant en soi, puisqu'il a été jusqu'à présent peu étudié et puisque les femmes de notre recherche en 1992 y accordaient une grande importance. De plus, ce phénomène nous a permis de prendre conscience que les femmes sont représentées en assez grand nombre dans la région d'Ottawa. Il est ainsi possible d'étudier le phénomène du «réseautage», soit la création de plusieurs liens sociaux entre ces élues.

². Nous employons le terme patriarcal dans son sens le plus largement accepté soit celui d'un facteur descriptif d'une situation qui a été discriminante envers les femmes. On a qu'à penser à la notion de «Pères fondateurs de la confédération».

Dans un deuxième temps, notre intérêt pour cette recherche provient de notre désir d'expliquer la représentation politique des femmes d'une façon qualitative, c'est-à-dire en examinant par quels canaux leur influence s'exerce. On sait qu'une grande partie des recherches des politologues féministes porte sur la sous-représentation des femmes en politique ou sur la place qu'elles n'ont pas dans la sphère politique. Cela étant, il est maintenant généralement admis que c'est seulement lorsque le nombre de femmes en politique atteint un seuil critique, qu'elles peuvent avoir un impact sur les politiques publiques. Nous croyons donc qu'il est désormais essentiel d'étudier les rôles et les impacts possibles des élues.

Troisièmement, notre démarche féministe nous pousse à examiner l'importance du rôle des réseaux de femmes dont font parties les élues dans l'atteinte d'objectifs féministes à leurs yeux. De ce fait, nous nous approchons du paradigme phénoménologique pour comprendre la manifestation de la représentation politique des femmes à travers des liens sociaux communément appelés «réseaux» dans notre travail.

Enfin, à titre d'exemple, à l'occasion d'une campagne d'information visant à célébrer l'avancement des femmes en politique, l'Association des femmes d'affaires et professionnelles d'Ottawa a publié une circulaire où tous les noms des candidates et des représentantes élues de tous les paliers gouvernementaux (fédéral, provincial, municipal et scolaire) étaient inscrits. Pas moins de quatre-vingt-dix noms figurent sur la liste de la région de la capitale nationale (Annexe 1)³. Cela nous permet de constater la grande présence de femmes représentantes politiques, dont quarante-quatre d'entre elles sont liées aux paliers municipal, provincial et fédéral. De ces

³. L'Association des femmes d'affaires et professionnelles d'Ottawa, «Célébration de l'avancement des femmes en politique: hier et aujourd'hui», le jeudi 23 septembre 1993. Notons que la région de la capitale nationale comprend les villes voisines de Hull et Ottawa.

quarante-quatre politiciennes, quatorze siègent au Parlement canadien ou y ont été candidates, deux femmes sont élues au parlement de l'Ontario et vingt-huit sont conseillères municipales (dont trois mairesses).

Considérant que ces femmes ont choisi de se joindre aux institutions politiques en tant que représentantes politiques, sont-elles enclines à représenter davantage ou mieux les intérêts des femmes? Cette question n'est pas nouvelle. Elle a fait l'objet de récentes études sur la signification de cette intégration des femmes dans les institutions politiques traditionnelles (Tremblay 1992). Cette question a aussi été abordée par des études sur la signification et l'impact de ces concepts dans les courants théoriques féministes.

En premier lieu, nous verrons à situer notre recherche en étudiant, d'une part, les travaux portant sur la représentation qualitative et d'autre part, ceux qui traitent de la représentation quantitative. En deuxième lieu, nous ferons un rappel de quelques théories de la représentation politique en Occident. En troisième lieu, nous situerons les théories féministes de la représentation politique. En quatrième lieu, nous retiendrons la notion d'activité politique dans une conception de représentation politique afin d'explicitier notre objet de recherche, soit les réseaux comme forme de représentation politique. Nous postulons que les réseaux de femmes sont, comme les groupes de femmes, des mécanismes qui peuvent lier les politiciennes aux intérêts des femmes.

Notre cadre théorique est en fait une réflexion sur le «réseautage» comme phénomène de représentation politique. Il nous faut maintenant établir un cadre théorique qui situera le mécanisme que sont les réseaux à l'intérieur d'une définition de la représentation politique. Nous

identifierons un certain nombre de problèmes de départ qui sont liés au concept de représentation politique. Aussi, nous établirons les apports des chercheuses à notre thème et à notre approche.

A. L'apport des féministes à l'étude de la représentation politique

Selon certaines auteures, il existe trois phases d'étude de la participation des femmes en politique (Githens, Norris et Lovenduski 1994). Nous les présentons ici en mettant l'accent sur les deux premières.

1. Représentation quantitative:

Depuis l'acquisition, lente et par étapes, du droit de vote des femmes au courant du XX^e siècle, au Canada⁴ et un peu partout en Occident, leur participation au scrutin fédéral équivaut maintenant à celle des hommes⁵. Les femmes n'ont réellement investi la législature fédérale canadienne qu'à la fin des années 1960⁶. En 1994, elles représentent près de dix-huit pour cent des élus à la Chambre des communes. Or, le taux de représentation des femmes dans la sphère du pouvoir politique en Occident, hormis les pays scandinaves, ne dépasse guère les vingt pour cent (Karl 1994:9; Brodie et Chandler 1991)⁷.

⁴. Le droit de vote au fédéral a été reconnu en 1917 pour les femmes membres des Forces armées, en 1918 pour les femmes qui satisfaisaient aux préalables imposés par les provinces, en 1940 pour les femmes d'origine asiatique et en 1960 pour les femmes et hommes autochtones (Maillé, 1990b:1).

⁵. Voir Brodie et Chandler 1991:19 pour le cas canadien, Maillé 1990a:37 pour le cas québécois.

⁶. En effet, la présence des femmes dans les partis politiques de 1921 à 1968 au niveau fédéral ne représentait que 1% du total des députés (Brodie et Chandler 1991:36).

⁷. Quoiqu'on dise que les pays occidentaux ont des taux de participation des femmes qui sont plus élevés, les îles Seychelles sont au haut de la liste tenue par l'Union inter-parlementaire (IPU) avec un total de 45,8% de sièges détenus par des femmes. Vient ensuite la Finlande (39%), la Norvège (35,8%), la Suède (33,5%), le Danemark (33%), les Pays-Bas (29,3%), le

Il existe déjà plusieurs travaux canadiens et québécois qui ont étudié, expliqué et précisé le phénomène de la participation, de même que celui de la sous-représentation des femmes en politique (Brodie 1985; Tremblay et Pelletier 1993, Tremblay 1992, 1989; Maillé 1990a; Gingras, Maillé et Tardy 1989; Simard 1984). En général, la majorité des études occidentales portent sur les mécanismes sociaux, économiques et politiques qui sont susceptibles de faire augmenter la représentation des femmes dans les institutions politiques traditionnelles de type patriarcal. Nous classons ces études parmi les recherches sur la représentation quantitative des femmes tant donné qu'il s'agit d'expliquer le taux de participation électorale des femmes.

En dépit d'une certaine augmentation du taux de participation des femmes dans la vie politique, les féministes britannique et des pays scandinaves remettent en question certaines idées liées aux théories féministes de la représentation. Elles se demandent *«pourquoi les femmes dans leur pays [...] n'ont pas atteint un degré de pouvoir politique qui corresponde à leur participation [...] accrue dans le domaine public»* et ce, malgré le fait que le taux de représentation des femmes en politique atteint des niveaux records (Kofman 1993:32; Phillips 1991:83).

Leurs réflexions nous apprennent que l'égalité politique recherchée par les femmes en vue de promouvoir et de garantir l'équité dans les rapports sociaux de sexe et dans les conditions socio-économiques n'est garantie ni par l'État ni par les mécanismes de participation traditionnels (Phillips 1991:84). Cela étant, on s'aperçoit que la participation quantitative des femmes élues

Groënland (23,8%), Cuba (22,8%), l'Autriche (21,3%), la Chine (21%) et l'Allemagne (20,5%).

s'accroît dans certains secteurs jugés «féminins» tels que les domaines de la santé et des services sociaux, ce qui a pour effet de les confiner dans ces ressorts particuliers (Simard 1984:28).

Ainsi, ces constatations sur la représentation quantitative nous amènent à réfléchir autrement à la représentation des femmes en politique, de sorte que nous considérons que la problématique de la sous-représentation politique ne s'envisage pas qu'en termes de taux de participation des femmes dans la sphère publique. La représentation politique s'inscrit aussi dans un rapport qualitatif car elle qualifie cette représentation en caractérisant ses impacts, ses formes et ses rôles. C'est principalement cette représentation de type qualitatif que nous présentons maintenant.

2. Représentation qualitative:

Cette représentation qualitative prend la forme d'une deuxième manière d'aborder la représentation politique. Certaines politologues féministes incluent celle-ci dans une approche qui met en relation les mouvements des femmes et les activités politiques en faveur des femmes (Githens, Lovenduski et Norris 1994:xi). La principale caractéristique de cette approche est d'observer et d'identifier les impacts des politiciennes et des mouvements des femmes sur les politiques publiques. C'est pourquoi les féministes nous rappellent que le pouvoir politique ne se limite pas aux institutions politiques traditionnelles et que «les femmes ont une longue et riche histoire de participation politique»⁸ (Githens, Lovenduski et Norris 1994:x).

De par le fait même, ce qui lie les femmes les unes aux autres sont des intérêts communs dus à une certaine culture commune. Lorsque Susan Carroll articule cette idée, elle prend soin

⁸. Traduction libre.

de définir la culture des femmes. Celle-ci n'est ni plus ni moins que la somme des expériences communes se traduisant en l'identification à des intérêts communs (1992:26). C'est dans cette deuxième façon d'approcher l'étude des femmes et de leur représentation politique que nous nous inscrivons et ce, afin de découvrir si des expériences communes existent entre des élues.

Un troisième champ de recherche sur la représentation politique des femmes se veut la somme des deux premières approches. Il prend racine dans la pensée politique. Il s'agit de dépasser l'étude des femmes en tant qu'actrices politiques et partie prenante des mouvements des femmes afin d'explorer les raisons et le sens de l'invisibilité des femmes dans cette discipline (Githens, Lovenduski et Norris 1994:xi). Nous nous limiterons tout de même au deuxième champ de recherche, soit celui de la représentation qualitative des femmes en politique.

B. Théories de la représentation politique:

Il est généralement reconnu que la représentation politique s'obtient par suffrage universel dans les démocraties libérales. Mais qu'est-ce qui fait qu'en tant que citoyennes et citoyens de sociétés démocratiques, nous nous croyons «représentés» ou non? Mis à part le constat que la représentation est une idée humaine et l'explication tautologique affirmant que la représentation existe si et seulement si les gens y croient, que peut-on considérer comme étant la représentation idéale? Nous tenterons de répondre à cette question tout en identifiant cinq façons de concevoir la représentation politique, dont quatre sont de type traditionnel: la représentation d'autorisation, la représentation d'imputabilité, la représentation de correspondance et la représentation emblématique. La cinquième conception de la représentation politique, proposée par Hannah Pitkin (1967), constitue une synthèse-critique de ces quatre types traditionnels.

En empruntant des définitions et des termes appartenant aux théories de Hannah Pitkin, nous identifions quatre types de représentation politique traditionnelle: le «taking care of» pour une représentation d'autorisation et le «delivering their vote» pour une représentation d'imputabilité, le «stand for» pour une représentation de correspondance et le «symbolic act» pour une représentation emblématique (1967).

1. La représentation d'autorisation:

Les adeptes de la première école présupposent qu'il est légitime que la représentante ou le représentant politique se prévale d'une certaine autonomie ou indépendance par rapport à ses électeurs et électrices, afin d'assurer la bonne conduite des affaires politiques.

2. La représentation d'imputabilité:

Pour leur part, les disciples de la seconde école considèrent que la légitimité des représentantes et représentants résulte d'un suffrage populaire et d'un mandat précis de représentation et donc d'une imputabilité de l'individu élu envers les électrices et électeurs. Schématiquement, il existerait ainsi une gamme de la représentation politique sur laquelle on peut placer, à des pôles opposés, la représentation d'autorisation et la représentation d'imputabilité (Pitkin 1967:214).

3. La représentation de correspondance:

Pitkin classe deux autres types de représentation politique: la représentation de correspondance (Pitkin 1967: chapitres 4-5). Le premier de ceux-ci réfère à une représentation qui reflète, avec précision, le portrait des électeurs et électrices. A ce sujet, Jill Vickers, Pauline

Rankin et Christine Appelle diront que: «[t]he representative 'stands for' others in the same way that a sample stands for the whole population in a statistically valid survey» (1993:195).

4. La représentation emblématique:

Le quatrième type de représentation est d'ordre symbolique. Il s'agit ni plus ni moins d'un rite qui sert à légitimer une représentation sans substance, voire sans action. Une représentation de contenant sans contenu. C'est ici qu'on place les personnes de service («tokens»), c'est-à-dire celles qui incarnent une cause sans y apporter des solutions ou des réponses. À ce sujet, Manon Tremblay et Réjean Pelletier constatent que: «[...] ce qui marque le caractère représentatif ne tient pas tant à ce que la personne est, mais à ce qu'elle incarne ou, plus justement, à ce qu'elle éveille comme réactions et comme sentiments dans son environnement» (1993:92). Aussi, la représentation emblématique est conçue de tel sorte que l'importance rattachée au «contenant» peut paraître déconcertant pour certaines personnes. Ainsi, des auteures donnent l'exemple de certaines membres de l'exécutif du Comité canadien d'action sur le statut de la femme (NAC) qui considèrent que les assemblées générales annuelles ne sont que de «*pénibles rituels à endurer*» (Vickers, Rankin et Appelle 1993:195).

En somme, on peut catégoriser les conceptions traditionnelles de la représentation politique en les divisant en deux grands courants de pensée: celui où la représentation politique s'opère selon un processus formel (autorisation et imputabilité) et celui où la représentation politique prend la forme d'un processus mécanique (correspondance et emblématique).

⁹. Traduction libre.

5. L'activité politique comme représentation politique:

À toutes ces formes de représentation, Pitkin privilégie l'idée d'une représentation politique qui met l'accent sur l'action politique favorable à des gens possédant des intérêts communs. Hannah Pitkin est particulièrement préoccupée par les concepts théoriques qui lient la représentation politique à l'activité politique (1967:12).

L'auteure, faisant une analyse conceptuelle de l'histoire de la pensée politique et du traitement de la représentation par d'importantes théoriciennes et théoriciens politologues, définit la représentation politique de la sorte: *«[it is] primarily a public, institutionalized arrangement involving many people and groups, and operating in the complex ways of large-scale social arrangements. What makes it representation is not any single action by any one participants, but the over-all structure and functioning of the system»* (1967:221). Il s'agit d'une manifestation des diverses formes de représentation qui sont liées les unes aux autres et se meuvent selon les besoins de la société dans laquelle on se situe et dans un temps donné.

Le concept de représentation est fort complexe et on ne peut élaborer précisément une théorie statique et indépendante des contextes politiques et socio-économiques des sociétés ni omettre l'importance de vastes réseaux de pressions. Hannah Pitkin illustre bien cette pensée: *«The modern representative acts within an elaborate network of pressures, demands, and obligations»* (1967:219). La théorie doit partir d'une observation de la pratique politique si elle veut saisir toute la portée de la représentation politique, c'est-à-dire la reconnaissance de diversités et de différences dans les sociétés démocratiques.

En conséquence, Hannah Pitkin affirme qu'il faut énoncer autrement la question de la signification de la représentation politique. Au lieu de s'interroger sur les causes qui permettent

aux gens de se croire représentés, l'auteure préfère étudier les raisons données pour présumer qu'une personne est représentée. Dit différemment, elle suggère de légitimer le sens que les gens attribuent à leurs propres intérêts au lieu du sens qu'on a souvent tendance à leur imposer. À ce sujet, Jill Vickers, Pauline Rankin et Christine Appelle notent que Hannah Pitkin: «[...] *sees the act of representing as acting in the interests of the represented in a way that responds to their own perception of their interests*» (1993:195). Cet aspect nous semble important dans le cadre de notre étude, c'est pourquoi nous y reviendrons dans la section qui porte sur la notion d'activité politique des femmes.

Contrairement aux conceptions traditionnelles de la représentation politique que l'on caractérise par l'application de processus formels ou mécaniques, la contribution de Pitkin nous semble importante et originale en ce sens où elle démontre que la représentation politique par l'intermédiaire d'activités politiques qui tiennent compte des intérêts des gens, peut faire en sorte de bien représenter ces individus. En fait, sa conception de la représentation politique utilise des éléments des quatre premiers types tout en élargissant la définition des intérêts des gens. Nous privilégierons cette façon de considérer la représentation politique idéale.

C. Théorie de la représentation politique des femmes:

Le but de cette section est de montrer l'apport des féministes à la critique d'une définition de la représentation politique trop rigide. Le féminisme, rappelons-le, a eu un impact considérable dans la critique de l'universalité des définitions traditionnelles de la représentation politique. Dans ce sens, le féminisme rejoint la signification que donne Hanna Pitkin à la

représentation politique. Pour Hannah Pitkin, l'idée d'inclusions des groupes et l'amélioration de la représentation de ceux-ci dans le système politique est cruciale.

Les dynamiques socio-politiques des années 1960 et les mouvements des femmes ont largement contribué à l'émancipation des femmes dans la sphère publique et au développement de théories féministes (Maillé 1990a)¹⁰. Ces théories féministes du pouvoir politique ont pris la forme de trois courants: le courant libéral, le courant intégrationniste et le courant radical ou exclusionniste. En premier lieu, nous allons aborder chacun de ces courants en mettant nécessairement l'accent sur les deux premiers étant donné que nous traitons dans cette étude d'une élite politique de femmes qui participent ou qui ont déjà participé aux institutions politiques traditionnelles. En deuxième lieu, nous ferons état de questionnements amenés par certaines penseuses féministes sur les liens entre les courants de pensée féministe et les théories de la représentation politique dans les démocraties libérales.

1. Les courants féministes:

La tradition politique fait en sorte d'ignorer tant les femmes comme sujets politiques que leurs connaissances et leurs expériences politiques (Barry 1991:34). Nous rendrons compte, dans cette section, des connaissances des théoriciennes féministes occidentales. Selon leurs théories, trois principaux courants arguent différemment pour une représentation équitable des femmes en politique: le courant égalitaire, le courant intégrationniste et le courant exclusionniste (Vickers,

¹⁰. Quoique Chantal Maillé fait cette affirmation dans le cadre d'une recherche sur l'élite des femmes politiques québécoises, nous croyons que la situation est similaire pour le reste du Canada.

Rankin et Appelle 1993:249; Maillé 1990a; Phillips 1991:62; Descarries et Roy 1988; Dumont 1986:41)¹¹.

Dans ce premier courant dit libéral, les notions d'égalité et de justice fondamentale sont privilégiées. Jill Vickers, Pauline Rankin et Christine Appelle diront que l'approche est celle visant une égalité absolue entre les femmes et les hommes (1993:249). Les féministes de ce courant, dit libéral, dénoncent la ségrégation sexuelle et mettent en évidence les injustices que subissent les femmes sur le plan de la représentation politique (Phillips 1991:62).

Ce courant idéologique libéral n'implique pas nécessairement des changements favorables à la participation des femmes à la vie politique. Il a cependant pour objectif d'en éliminer ou d'en diminuer les obstacles pour les femmes qui sont nettement sous-représentées alors qu'elles représentent plus de 50% de la population (Phillips 1991:63,75). Cela ne veut pas nécessairement dire que les intérêts des femmes seront défendus (Phillips 1991:63-70). Phillips ajoute que cette approche ne voit pas d'empressement à équilibrer la représentation politique numérique des femmes; cela viendra avec le temps (Phillips 1991:72).

Selon cette perspective, mises à part les expériences de la reproduction, les femmes ne sont pas considérées différentes des hommes (Dumont 1986:37). De ce fait, les politiques législatives, les programmes et les politiques publics sont centrés sur l'idée que le sexe n'est pas une variable importante mais plutôt neutre (Vickers, Rankin et Appelle 1993:249). De plus, les

¹¹. Nous suivons en particulier les descriptions et les analyses qu'en donnent Anne Phillips dans *Engendering Democracy* (1991), Micheline Dumont dans *Le mouvement des femmes: hier et aujourd'hui* (1986) et Jill Vickers, Pauline Rankin et Christine Appelle dans *Politics as if Women Mattered* (1993).

auteures ajoutent que pour les tenants de cette perspective, il est inconcevable que des lois assurent des formes de protection aux femmes et non aux hommes, étant donné qu'elles ne sont pas différentes des hommes (Vickers, Rankin et Appelle 1993:249). Micheline Dumont dira à propos de cette approche que «...l'égalité est appréhendée sous l'angle de l'intégralité des droits» (1986:37). La dénonciation de la discrimination basée sur le sexe et les inégalités entre les sexes passent par la démythification du travail des femmes, croit-elle (Dumont 1986:37). Donc, ce courant féministe ne conteste pas l'ordre social établi.

Tout comme le premier courant, le second «intégrationniste» mise sur la dénonciation de la ségrégation sexuelle (Phillips 1991:62). Mais ce qui le distingue du précédent, c'est l'argument voulant que les femmes agissent distinctement et amènent différentes valeurs à la vie politique. Ce courant est celui des féministes qui prônent une intégration des femmes dans les structures de pouvoir politique (Phillips 1991:63). Le rôle des femmes est fondé sur l'importance des rapports entre les sexes. Les objectifs de cette approche sont doubles: non seulement est-il nécessaire d'augmenter le nombre des femmes en politique mais encore faut-il que celles-ci soient représentées en tant que groupe d'intérêt (Phillips 1991:70). Comme le fait remarquer Chantal Maillé qui questionne les idées avancées dans la première approche et qui de ce fait, s'insère dans la deuxième:

Cette perspective cautionne la légitimité des institutions politiques existantes et suggère qu'il est souhaitable que des femmes s'intègrent à ce type de structure. Mais quelle devrait être la finalité de cette intégration? On peut se demander si l'accès au pouvoir politique et à l'espace public constitue une fin en soi ou une stratégie crédible en vue du changement des rapports sociaux de sexe (1990a:9).

Dans la même mesure Virginia Sapiro, une chercheure féministe, reprend l'idée des auteures ci-haut et dit à ce sujet: *«It is clear that the real question is not whether my representative looks like me — it is whether my interests are being represented»* (1981:702-703).

Visant à clarifier l'idée de représentation des intérêts des femmes et s'inscrivant dans le deuxième courant féministe, Virginia Sapiro posera la question fondamentale des limites de la représentation politique: *«When are interests interesting?»* (1981:701). Rejoignant ainsi les préoccupations de plusieurs autres théoriciennes féministes telle que Anne Phillips, Sapiro répond à sa propre question en notant d'abord que les intérêts des femmes (tout comme ceux des hommes) ne sont pas toujours les mêmes puisque les femmes ne font pas toutes parties de la même classe sociale ni de la même ethnie. D'autre part, comme Susan Judith Ship le mentionne, certains segments de la population féminine sont moins politiquement représentés que d'autres (1991:8). Sapiro répond donc à sa question par une invitation à pousser plus loin la réflexion et les conséquences d'un tel questionnement quant aux limites de la représentation politique (1981:712). Il faut revoir les méthodes scientifiques de la science politique afin d'inclure les femmes comme objet d'analyse.

À la limite, on parle de concept androgyne où on *«...pose le primat de l'humain et affirme l'égalité des sexes dans la réciprocité»* (Dumont 1986:39). Ce courant intégrationniste est donc marqué par le pluralisme et *«cherche à identifier une pratique non-sexiste de la politique, essaie, au fond, d'être à la fois au-dedans et au-dehors [de la politique institutionnelle]»* (Dumont 1986:34).

Contrairement au deuxième courant où l'intégration des femmes aux structures politiques traditionnelles est à la fois essentielle et problématique, le troisième courant préconise l'exclusion des femmes de ces structures (Phillips 1991:70). Il réitère l'existence des conflits entre les intérêts des femmes et ceux des hommes. Il s'agit alors d'une irrécupérable contradiction de l'idée voulant que les hommes puissent représenter les intérêts des femmes (Phillips 1991:62). Considérant les conflits et les injustices dans les rapports sociaux de sexe, l'exclusion des femmes (voire l'existence en marge) des structures patriarcales représente la solution aux nombreux problèmes de la sous-représentation des femmes en politique (Adamson, Briskin et McPhail 1988:222).

Tout comme les femmes associées aux deux premiers courants, les tenants de cette troisième approche dénoncent la ségrégation des sexes (Phillips 1991:62). Cette approche centrée sur la spécificité des sexes, tout comme le deuxième courant, démontre qu'en politique les femmes agissent différemment des hommes. Cependant, les différences sexuelles attribuées aux femmes par les théoriciennes du troisième courant sont expliquées par l'existence d'une «culture» distincte des femmes.

Cette culture des femmes leur permet de ne pas entrer dans le jeu de la société dite patriarcale. Des auteures comme Irene Diamond et Nancy Hartsock considèrent que les besoins des femmes dépassent l'idée des intérêts politiques... (Irene Diamond et Nancy Hartsock citées dans Phillips 1991:70). Susan Carroll pense toutefois que l'idée de «culture des femmes» tend à prendre racine dans l'essentialisme, voire dans la nature biologique des femmes. Cette dernière caractérise plutôt la «culture des femmes» par un partage d'intérêts communs en raison d'une

division sexuelle du travail qui désavantage les femmes (1992:26). Dans la suite des critiques à ce courant de pensée, l'auteure reconnaît que la définition de «culture féministe» vue sous l'angle du troisième courant, a tendance à ne faire aucune place aux différentes expériences des femmes de couleurs, de classes différentes et d'orientation sexuelle différente. À cela, Phillips ajoute la question des conséquences de ce troisième courant sur la participation politique:

This is a risky case to argue [le dépassement des intérêts politiques pour les besoins réels], as is everything that relies on women's special qualities or their different relationship to the world. An emphasis on needs as opposed to interests can too readily facilitate the belief that participation does not much matter (Phillips 1991:71)

Bien que les trois courants théoriques dénoncent la ségrégation des sexes, plusieurs points les distinguent. Pour résumer en quelques lignes les grandes différences entre les trois approches féministes de la représentation politique, disons que la première prône une approche de l'égalité absolue alors que la deuxième préconise à la fois une approche spécifique aux femmes et une approche androgyne ou de rapports de sexe. Le troisième courant préconise une approche spécifiquement reliée au sexe où la culture spécifique des femmes justifie leur exclusion du monde masculin. Il nous semble toutefois approprié, dans ce travail, de mentionner que les trois courants ne sont pas exclusifs et statiques. Il est possible de rencontrer des éléments des différents courants dans une idéologie, à travers les pratiques des organisations de femmes ou selon les revendications des politiciennes. Par exemple, Jill Vickers, Pauline Rankin et Christine Appelle se réfèrent aux différentes époques du *Comité canadien d'action sur le statut de la femme* pour identifier les différentes perspectives idéologiques féministes qui ont prévalu lors des décisions prises par l'organisation (1993:250).

Ce travail s'inscrit donc dans une perspective qui tient compte des trois courants mais davantage des deux premiers courants théoriques (soit le courant libéral et le courant intégrationniste). Aussi, c'est la question des intérêts des femmes qui retient notre attention tout comme la définition d'une «culture des femmes» telle que proposée par Susan Carroll. Étant donné que nous cherchons à préciser les formes d'appartenance des élues à des réseaux de femmes, il nous semble essentiel de vérifier les intérêts féministes des élues.

2. Questionnements féministes de la représentation politique des femmes:

«What does the under-representation of women add to the understanding of democracy?» demande Phillips (1991:62). Cette question est fondamentale. Cette section présente de nombreuses questions que des féministes appartenant aux trois courants décrits et les mouvements des femmes ont décelé à travers la théorie et la pratique de la représentation politique. Nous avons regroupé ces questions de la façon suivante: 1) les sphère privée/publique, 2) les groupes d'intérêts, 3) les intérêts dits universels et, 4) les intérêts locaux.

D'abord, les féministes ont souligné l'importance de considérer le lien entre le personnel et le politique par le truchement du paradigme des sphères privée et publique. Il s'agit ici de bien cerner les problèmes de distinction et d'oubli de la sphère privée, là où les femmes sont encore confinées alors que la démocratie est l'affaire du monde public. Des féministes ont fait remarquer que les expériences provenant de la sphère privée, par exemple le travail des femmes et les soins que celles-ci prodiguent aux enfants et aux personnes âgées, font en sorte que ces femmes «subissent» la démocratie. Elles la subissent dans la mesure où elles sont confinées dans une sphère et que cette sphère est dévalorisée au détriment de la sphère publique.

Conséquemment, les femmes ont tendance à ne pas participer activement et en grand nombre aux processus de prise de décision dans les institutions de pouvoir public. Or, il arrive souvent que des décisions prises dans la sphère publique affectent la sphère privée et donc les femmes. Des questions devenues «nationales» tel que le contrôle des naissances est un bon exemple de ce qui, à prime abord, est une question privée qui relève du corps des femmes. Mais cette question peut devenir sujet de débat sur la place publique sans que les femmes soient des actrices principales dans les débats. De là l'importance pour les femmes et les hommes de reconnaître que les sphères privée et publique sont intimement liées et que les décisions doivent se prendre sans omettre l'une ou l'autre des sphères. De là aussi, l'importance de reconnaître que les réseaux de femmes peuvent contribuer à démontrer les liens qui existent entre la sphère privée et celle du public. Cela parce que l'une des principales caractéristiques des réseaux est de rassembler des personnes avec un intérêt en commun sans pour autant exclure d'autres personnes et d'autres intérêts qui n'ont pas des intérêts identiques. Un réseau de femmes peut donc n'être composé que de femmes publiques (ex.: des élues) et privilégier un certain type d'intérêt provenant de la sphère privée (ex.: assurer la sécurité des femmes le soir ou encore élaborer une meilleure répartition des heures de travail afin de permettre aux élues de se retrouver plus souvent auprès de leurs familles). Dans ce cas-ci, on peut croire qu'il s'agit d'une forme de représentation politique de la condition des femmes par le biais de la participation à un ou des réseaux de femmes.

Ensuite, les structures politiques des sociétés contemporaines sont proportionnellement peu représentatives des individus qui composent la société, tant au niveau des sexes et des ethnies que

des classes sociales. Puisqu'il existe des gens classés selon ces catégories, il y a de fortes chances que ces groupes soient aussi des groupes d'intérêts. Ainsi, comme le mentionne Phillips, la représentation politique devrait refléter la composante sexuelle, ethnique, etc. de la société (1991:152). De plus, des mécanismes devraient être mis en place dans le but d'atteindre cette représentation proportionnelle.

Aux questions soulevées plus tôt concernant les idées de représentation d'un groupe spécifique, d'intérêts particuliers ou encore d'une circonscription précise, Anne Phillips considère qu'à moyen ou long terme (ou jusqu'à ce qu'une équité entre les sexes dans la représentation politique soit acquise) les élues se doivent de représenter les intérêts des femmes et le groupe que constitue les femmes (1991). À cet effet, on constate qu'habituellement les groupes minoritaires vont s'assurer de revendiquer ou de faire représenter leurs intérêts par une ou un représentant. Cet intérêt commun, cette «compréhension partagée du monde» se retrouve parfois à la source de la création ou du maintien des réseaux. Ainsi, selon Denise Lemire (qui se réfère à Debra Friedeman), faire partie d'un réseau signifie bien des choses: «... c'est une annonce publique d'affiliation avec d'autres. C'est viser une action collective. Ceci implique l'incorporation d'un produit du système culturel — une compréhension partagée du monde — dans la conscience politique des individus (1994:21 (1992)).

Aussi, les féministes ont ajouté d'importants questionnements au sujet de la démocratie libérale en signalant l'importance de considérer les rapports sociaux de sexe comme une lunette d'approche à l'étude de la démocratie (Phillips 1991). Une autre des principales remises en question des féministes est liée au concept de l'universalité. Elles affirment qu'il n'existe pas

d'individu neutre et sans sexe. De même, les théories de la démocratie sont partiales et partielles du fait qu'elles sont pratiquées et conçues par un groupe en particulier (les hommes), même si un groupe revendique un prétendu statut d'universalité et de neutralité (Juteau-Lee 1981, Lamoureux et De Sève 1989).

Donc non seulement les femmes ne sont pas un groupe constituant une localité ou une nation, elles ne sont pas non plus considérées, par plusieurs, comme un groupe avec des intérêts primordiaux. Certains vont même dire qu'aucun intérêt de groupe ne devrait faire l'objet d'attention de la part des représentantes et représentants. La raison étant que seules les idées comptent en politique, la politique étant strictement une question d'intérêt national. Or, cette universalisation des intérêts camoufle les intérêts et les besoins des femmes. Ceci est étrangement apparent par l'invisibilité des femmes dans la sphère politique au début de l'État moderne qui était de type patriarcal et capitaliste (Adamson, Briskin et McPhail 1988). A cet effet, Anne Phillips renchérit en affirmant que: «*The Liberal canon insist that difference between us should not matter, but in societies driven by group interests, it is dishonest to pretend we are the same.*» (1991:151) Les démocraties occidentales prétendent à l'universalité alors qu'on voit bien que ce n'est pas le cas donc on peut remettre en question ces démocraties tel le Canada. Non seulement doit-on considérer les rapports de sexe dans les conceptions des démocraties, mais on doit aussi tenir compte des femmes en tant que groupes collectifs de femmes et groupes d'intérêts (Phillips, 1991:151).

Les femmes ne sont pas une minorité puisqu'elles correspondent à plus de 50 % de la population. Contrairement à certains groupes minoritaires qui peuvent revendiquer une

représentation locale majoritaire; soit du fait qu'il s'agisse d'un quartier ouvrier, donc un groupe (classe ouvrière), ou encore qu'il s'agisse d'un quartier latin, et donc d'un groupe ethnique, cela ne peut pas s'appliquer au cas des femmes (Phillips 1991:69). À cela on peut toutefois noter que certains quartiers sont probablement plus représentatifs d'une population féminine que d'autres. Par exemple, les quartiers urbains comptent fréquemment un grand nombre de personnes âgées qui sont souvent des femmes¹².

En ce qui concerne l'activité politique, celle-ci peut se développer par le biais de réseaux locaux et ainsi devenir une forme de représentation locale. Il semble alors plus facile de se regrouper autour d'une communauté. Tout comme Anne Phillips et Susan Carroll pour qui les intérêts des femmes en politique se doivent d'être représentés, nous croyons que les femmes ont besoin de réseaux de femmes comme activité politique de représentation:

The sexual differentiation in conditions and experiences has produced a specifically women's point of view, which is either complementary or antagonistic to the man's. Any system of representation which consistently excludes the voices of women is not just unfair; it does not begin to count as representation (Phillips 1991:63).

D. Les réseaux de femmes comme activité politique de représentation:

On peut définir les réseaux de femmes de plusieurs façons. Cheris Kramarae et Doug McAdam définissent ceux-ci comme étant «*l'établissement de bonnes connexions avec d'autres femmes, fournir (sic) mutuellement des renseignements, de l'aide concrète et un appui personnel*

¹². L'exemple provient d'un entretien avec une élue, 1992.

*ou professionnel*¹³» (1989:299). Aussi, Alice Home¹⁴ croit que les réseaux de femmes peuvent être des outils de changements tant au niveau personnel que social (1992). Selon Denise Lemire qui cite Debra Friedeman, un réseau est une affirmation publique d'une situation commune et d'actions communes visant un changement quelconque dans la société (1994:21). Dans ce travail, les réseaux seront définis dans une perspective très large afin d'inclure les définitions avancées par les femmes que nous avons interviewées. Nous reprenons le sens accordé aux réseaux et plus spécifiquement aux réseaux de femmes dans le quatrième chapitre. Voyons tout de même la logique de notre questionnement sur le rôle des réseaux comme mécanisme de représentation politique à travers un bref aperçu du rôle des mouvements des femmes.

La question des «intérêts» des femmes étant une question d'envergure, nous croyons pouvoir poursuivre notre questionnement en admettant que les élues réussissent parfois à influencer les programmes et les politiques publiques sur des dossiers favorisant les intérêts des femmes. On constate que les politiciennes et surtout les mouvements des femmes réussissent quand même à provoquer des réformes favorables aux femmes et à maintenir des pressions en faveur d'un programme de réformes féministes dans le système politique traditionnel canadien (Young 1993). Par exemple, elles ont réussi à faire inclure une section sur l'égalité des sexes dans la Charte canadienne des droits et libertés et elles ont contribué à la défaite du projet de loi C-43 qui visait à recriminaliser l'avortement (Brodie, Gavigan et Jenson 1992).

¹³. Cette définition provient d'un texte de Denise Lemire (1994). «Les réseaux de femmes francophones... une solution à l'iniquité», *Femmes d'action*, 24,1:21.

¹⁴. Citée par Denise Lemire, p. 21.

Généralement, les groupes d'intérêts compris au sein des mouvements des femmes, se forment lorsqu'ils subissent une certaine oppression à cause de caractéristiques qui leurs sont propres. L'oppression des femmes a créé, entre autre, un écart entre les femmes et le pouvoir politique. Il est donc important de mettre sur pied des mécanismes (et d'étudier les mécanismes existant) afin de briser cet écart. En l'occurrence, l'intérêt d'étudier les mouvements des femmes et les relations qu'ils entretiennent avec les élues nous semble justifié. Des liens communs entre ces mouvements des femmes et les politiciennes sont d'un intérêt certain dans le but de comprendre et situer le rôle des politiciennes en tant que femmes.

Plusieurs auteures démontrent que la participation des femmes à la vie politique est en grande partie redevable aux mouvements des femmes (Maillé 1990a; Vickers, Rankin et Appelle 1993; Young 1993; Carroll 1992; Adamson, Briskin et McPhail 1988). Les mouvements des femmes peuvent être des agents importants dans le processus de changement favorable aux femmes par l'entremise de la création d'espaces féministes. La création de liens entre les unes et les autres engendre une «... *affirmation de l'existence des femmes comme groupe d'individus partageant une identité commune*» (Maillé 1990a:84).

Cependant, on ne peut pas affirmer que les mouvements des femmes ont toujours eu un rôle de création d'espaces féministes, ni que tous les mouvements des femmes ont joué ce rôle. Ce phénomène ne s'est par ailleurs pas produit dans tous les pays, et il n'a pas eu la même vigueur partout. Dans une comparaison entre la France et le Québec, Mariette Sineau et Évelyne Tardy (1993) indiquent que les mouvements des femmes n'ont pas eu les mêmes impacts sur les différents continents. Par exemple, l'une des grandes différences entre les mouvements

féministes français et les mouvements féministes du Québec, est le degré d'importance accordé à la création d'espaces féministes. Une des faiblesses des mouvements de femmes en France — face à certains nombres de dossiers importants pour les femmes — est le manque de solidarité entre les groupes de femmes françaises qui font partie des structures politiques et institutionnelles de l'État et les femmes qui proviennent d'autres organisations sociales tels que les syndicats, les milieux de l'enseignement, les grandes entreprises, voir aussi les milieux religieux (Sineau et Tardy 1993:122).

Quand bien même la difficulté est grande de calculer l'impact positif des mouvements des femmes sur l'avancement des dossiers qui les touchent, on peut toutefois croire en une contribution favorable de ceux-ci en vue de «... *tisser un vaste réseau d'échange d'informations entre féministes et ... [de] favoriser des manifestations communes*» (Sineau et Tardy 1993:126). Parmi tous les outils qui aident la cause des femmes, soient les ouvrages féministes, les magazines, les universités, les groupes de femmes (groupes radicaux, groupes de lobby et les centres des femmes) (Maillé 1990a:84), les réseaux sont l'un de ces mécanismes qui nous intéresse dans ce travail.

Sachant que les élues influencent le programme politique et les politiques publiques en ce qui concerne les dossiers de femmes, comment peuvent-elles réussir à obtenir une influence? Nous croyons que ces femmes réussissent par l'entremise de mécanismes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des structures politiques. Tout comme c'est le cas au niveau de la représentation des membres des autres groupes sociaux, le nombre de femmes représentées à un échelon politique semble être synonyme d'une meilleure représentation favorisant des liens identitaires entre les

élues et les mouvements des femmes (Bashevkin 1992; Carroll 1992; Tremblay 1989; Maillé 1990a; Vickers, Rankin et Appelle 1993; Young 1993). Certains mouvements des femmes aux États-Unis affirment que les élues sont plus susceptibles de mieux représenter les intérêts des femmes que les hommes (Carroll 1992). Voulant examiner cette hypothèse, Susan Carroll démontre que les réseaux et organisations de femmes qui proviennent de l'intérieur et de l'extérieur des structures gouvernementales tendent à jouer un rôle capital pour inciter les élues à représenter les intérêts des femmes (1992:25). Cette thèse de Susan Carroll sera vérifiée dans notre travail afin d'identifier les réseaux qui existent.

Quoiqu'on dise, la représentation politique consiste principalement en l'élection de représentantes et représentants d'une population donnée. Être élu, signifie participer à la formation d'une élite politique (Phillips 1991:92). Cette élite se constitue donc de politiciennes et politiciens rassemblés à l'intérieur d'un cadre institutionnel politique. La pratique de la représentation politique implique que cette élite participera à l'élaboration de politiques dites publiques, par l'entremise de structures politiques qui sont généralement considérées intrinsèques à toute volonté générale des peuples modernes (Pitkin 1967:219).

Il convient aussi de signaler, tout comme Pitkin, que la ou le représentant, avec toutes les pressions, demandes et obligations auxquelles elles et ils font face, sont elles-mêmes et eux-mêmes porteurs d'opinions personnelles, d'expériences personnelles multiples et de conditions socio-économiques différentes (1967:220). Les mouvements politiques tendent aussi à influencer grandement les choix politiques d'une société. Avec justesse, nous croyons Phillips qui écrit:

«Where there are different interests and different experiences, it is either naïve or dishonest to say that one group can speak for us all» (1991:65).

E. Question de recherche et hypothèses de base:

On constate que les études portant sur la représentation qualitative des femmes, et plus particulièrement celles reliées à des réseaux de femmes, sont peu nombreuses alors qu'on en connaît davantage sur la représentation quantitative des femmes en politique au Canada (Bashevkin 1993; Chandler et Brodie 1991; Maillé 1990b; Brodie 1985). D'ailleurs, Lovenduski observe ce manque d'intérêt envers les méthodes qualitatives, et elle critique surtout le continent américain où une vision de type positiviste, quantitatif prévaut (cité dans Beattie 1987:137). La représentation dite quantitative réfère au nombre de femmes candidates et élues ainsi qu'aux différents moyens dont elles disposent ou non pour être élues, alors que les études sur la représentation qualitative font référence aux conséquences, impacts et rôles joués par les actrices politiques.

Il existe plusieurs façons de mesurer la représentation électorale des femmes en politique. On peut interpréter les résultats électoraux, ce qui se fait couramment aux États-Unis (voir Brodie 1985; Megyery (sous la dir.) 1991). On peut aussi sonder les valeurs et l'idéologie des politiciennes (Tremblay et Pelletier 1993; Tremblay 1989; Sineau 1988; Gingras, Maillé et Tardy 1989) tout comme on peut étudier les processus et mécanismes politiques qui contribuent à accroître l'influence des élues dans certains dossiers politiques (Young 1993). Or, on constate que les connaissances des mécanismes qui aident les élues à obtenir une certaine influence en ce

qui a trait aux dossiers des femmes (droits juridiques, emplois, choix reproductif, participation et représentation politique, etc) sont toutes récentes.

Cette recherche tente de dépasser l'aspect quantitatif des trois méthodes identifiées en abordant la représentation des femmes d'un point de vue qualitatif. Par représentation qualitative, j'entends surtout ce qui, par l'intermédiaire des actrices politiques, influence et contribue à modifier, transformer ou maintenir les politiques publiques selon différents concepts de représentation. Bref, l'étude cherchera à déterminer les formes de l'articulation de prise de décision des femmes (leurs mécanismes) et leurs réseaux de femmes.

Tel que mentionné ci-haut, la participation des femmes en politique n'assure pas nécessairement une meilleure représentation des femmes dans la sphère publique. La forme que prend la participation des femmes politiciennes et les moyens mis à leur disposition deviennent donc un champ d'étude important.

1. Problème spécifique:

On a remarqué que les femmes constituaient un bon nombre du total des représentants politiques de tous les paliers de gouvernement dans la région d'Ottawa. Considérant que ces femmes ont choisi de s'intégrer aux institutions politiques en tant que politiciennes, sont-elles enclines à représenter davantage les intérêts des femmes? Admettant que les élues réussissent à influencer les politiques publiques et les programmes politiques et sachant que les femmes que nous interrogeons sont sympathiques à la cause des femmes, comment peut-on croire qu'elles réussissent? Nous croyons qu'elles réussissent à influencer les politiques publiques et les programmes politiques, en partie par l'entremise de mécanismes institutionnels et de ce fait, par

l'entremise de réseaux. Nous voulons donc identifier certains des types de réseaux et de réseaux de femmes qui permettent aux élues de représenter les intérêts des femmes.

2. Hypothèses de base:

Nous postulons que: 1) les réseaux de femmes existent, 2) les réseaux de femmes que possèdent les élues sont nombreux et prennent des formes variées 3) ces réseaux jouent un rôle important à plusieurs niveaux politiques; 4) ces réseaux sont des moyens de représentation politique.

CHAPITRE 2 — MÉTHODOLOGIE:

Ce chapitre de la recherche traite de la méthode employée pour analyser et décrire notre sujet d'étude. On y retrouve une clarification de l'objet de recherche, l'orientation théorique de la méthodologie, une description du moyen privilégié pour la collecte des informations, ainsi qu'une description du type d'échantillon utilisé. Postérieurement, nous apporterons des précisions sur la cueillette et l'analyse des données.

A. L'objet de recherche:

Puisque nous croyons que l'existence de réseaux de femmes est un bon indice de l'état de la représentation politique des intérêts des femmes, notre recherche se propose d'amener quelques interprétations de cette idée en répondant à la question suivante: existe-t-il des réseaux, et plus particulièrement des réseaux de femmes, qui permettent aux représentantes politiques d'influencer les prises de décision politique et ainsi, de représenter les intérêts des groupes de femmes? De façon plus soutenue, nous visons à explorer la dynamique politico-sociale qu'entretiennent les élues avec les groupes de femmes dans la région d'Ottawa-Carleton. Le but est de découvrir les liens possibles entre les femmes, en admettant que les politiciennes considèrent important leur rôle de femmes au sein de leurs institutions politiques. Les liens entre les femmes sont-ils une composante importante de l'impact qu'une politicienne peut avoir sur la politique en général? Tenant pour acquis que les élues réussissent à influencer les politiques publiques et les programmes politiques et que les femmes interrogées sont sympathiques à la cause des femmes, comment arrivent-elles à exercer leur influence en faveur des femmes? Nous

croyons qu'elles réussissent en partie par le biais de mécanismes institutionnels et de ce fait, par l'entremise de réseaux. Nous voulons donc identifier certains des types de réseaux qui permettent aux élues de représenter les intérêts des femmes.

B. Orientation théorique de la méthodologie:

Dans le but d'explorer la dynamique qu'entretiennent les politiciennes avec les groupes de femmes et les mécanismes de représentation tels que les réseaux de femmes, notre travail s'insérera dans une approche subjectiviste. Notre paradigme se rapproche de la phénoménologie dans la mesure où nous tenterons d'identifier le sens que les acteurs donnent aux événements. Le type de recherche est exploratoire et se veut une tentative d'explication de la variable que sont les réseaux de femmes. Le traitement des données sera de type qualitatif. Cette méthode s'insère dans un axe de recherche féministe, en ce sens que les rapports sociaux de sexe sont à l'étude avec la réalité vécue par les femmes comme principal sujet d'analyse. A ce propos, Huguette Dagenais souligne: *«Le féminisme en recherche est une forme d'analyse de la société issue de et nourrie par le mouvement des femmes, un mouvement social à plusieurs voix/voies qui vise la transformation en profondeur des rapports sociaux en vue d'une société égalitaire»* (1987:20).

Le choix de l'utilisation de la méthode qualitative reflète notre préoccupation de rechercher le sens d'un phénomène social afin de l'analyser et de le comprendre. Cela ne signifie pas que nous vérifions des faits. Cette forme de recherche se concentre plutôt sur des processus sociaux, des actions perçues par des individus et des collectivités. La méthode qualitative nous permet de proposer des interprétations de phénomènes. La méthode de recherche

qualitative se distingue de la méthode quantitative en ce qu'elle interprète en profondeur des actions humaines plutôt que d'analyser un grand nombre possible «d'objets» au moyen de données mathématiquement quantifiables (Deslauriers 1991).

Bien qu'il existe peu d'études qui traitent de l'observation longitudinale qualitative, cette recherche introduit un élément de continuité puisque nous avons déjà effectué des entrevues deux ans auparavant avec les mêmes femmes sur le même thème, soit le rôle et l'impact des femmes en politique. Il s'agit donc de reprendre les entrevues réalisées et de les insérer dans notre processus d'analyse des données afin d'obtenir un élément de comparaison. En effet, il est possible que la perspective qu'ont les candidates du monde politique ait changé, tout comme le contexte politique et l'environnement social dans lesquels elles se retrouvent. Une certaine évolution — à supposer qu'il y ait eu une évolution — de la situation est donc qualitativement analysable.

C. Collecte des informations:

Les principales sources de nos informations sont des entrevues individuelles avec des politiciennes qui ont — ou ont déjà eu — des postes de responsabilité politique. L'entrevue comme méthode de collecte de données nous permet d'aller chercher des informations difficilement quantifiables. *«Le but de l'entrevue est de savoir ce que la personne pense et d'apprendre des choses qu'on ne peut observer directement comme les sentiments, les idées, les intentions»* (Deslauriers, 1991:34).

Les entrevues s'ajoutent à celles effectuées en 1992 dans le cadre d'une recherche similaire, nous permettant de comparer l'évolution des mêmes politiciennes sur une période de

deux ans. Nous avons procédé à deux entrevues par politicienne pour capter toutes les informations nécessaires et difficiles à obtenir dans une seule entrevue. Une analyse préliminaire de la première entrevue nous a permis de remanier et de reformuler les questions qui ont été posées lors de la deuxième entrevue afin de préciser les réponses reçues. Il s'agit donc d'une étude longitudinale dans laquelle certaines questions de recherche sont reprises et leur intégrant de nouvelles particularités au sujet des mécanismes de représentation politique tels que les réseaux de femmes.

Sachant que les informations recherchées sont difficilement quantifiables, l'entrevue qualitative semble ce qu'il y a de plus appropriée pour la collecte des données. Nous avons opté pour des entrevues semi-directives individuelles, ce qui a permis une plus grande marge de manoeuvre pour l'obtention d'informations utiles. Ce genre d'entrevue laisse à l'interviewée une liberté et une flexibilité dans ses réponses et il a l'avantage d'encourager le dialogue entre les interviewées et la chercheure. Nous avons interrogé chaque femme (deux fois) pendant environ une heure trente avec un délai d'au moins deux semaines entre chaque entrevue. Donc, dix entrevues en 1992 et dix entrevues en 1994 pour un total de vingt entrevues.

D. Échantillon:

L'échantillonnage qualitatif nous donne un échantillon non probabiliste et de cas typiques. C'est-à-dire que *«[l'échantillon] fournit des renseignements à partir de quelques cas jugés représentatifs de [l'] ensemble...»* (Deslauriers, 1991:58). Les personnes faisant partie de notre échantillon ont été choisies dans un but précis: en fonction d'un apport qui maximise les possibilités d'expliquer les variantes de notre phénomène, soit l'utilisation de réseaux de femmes

(Strauss et Corbin 1990:186). L'échantillon représente un choix intentionnel d'un type de population, c'est-à-dire des femmes engagées en politique ou qui l'ont déjà été, et qui sont sympathiques à la cause des femmes. De plus, les femmes élues ont exercé leurs fonctions politiques dans la même région et leur résidence principale se situe dans la région d'Ottawa-Carleton. Il s'agit donc d'un échantillon de cas typiques qui me fournit une représentation de politiciennes de la même région. Elles ont aussi déjà eu des contacts entre elles au plan politique.

Une des cinq femmes interrogées n'a jamais été élue dans une position politique aux niveaux traditionnels des pouvoirs politiques institutionnels. Cette jeune militante et syndicaliste de la région nous servira surtout de point de référence par rapport aux autres élues. Nous avons d'abord pensé que son engagement dans un groupe étudiant pouvait amener des éléments de comparaison fort intéressants entre les différentes formes de représentation politique. Or, les différences, en termes de trajectoire politique, que nous avons constaté sont beaucoup trop grandes pour pouvoir utiliser les entretiens réalisés avec cette femme d'autant plus qu'elle ne fait pas partie de l'élite politique. Alors que les quatre autres élues représentent une source d'inspiration sur ce qu'est et ce que pourrait être le rôle et l'impact des femmes en politique, celle-là nous présente une alternative à l'institutionnalisation du pouvoir politique. Donc, nous n'utiliserons pas cette dernière dans l'analyse synthèse à cause d'une trop grande différence des réponses avec les autres politiciennes en ce qui concerne la trajectoire politique.

La taille de l'échantillon (cinq femmes) fait en sorte qu'il s'agit surtout d'une recherche exploratoire étant donné qu'un nombre de trente entretiens est considéré par plusieurs chercheurs

et chercheurs comme étant l'indication à partir de laquelle on peut s'aventurer dans l'analyse statistique (Lofland et Lofland 1984:62 cité dans Deslauriers 1991:84). Or, ce n'est pas le cas dans cette recherche et de ce fait, aucune analyse statistique ne sera entreprise. Cependant, le nombre restreint d'entrevues que nous avons fait ne limite aucunement la richesse de l'information recueillie. Les enregistrements des entrevues nous procurent plus de soixante heures d'écoute. Ce matériel nous apparaît amplement suffisant pour explorer le champ des impacts qu'ont certaines femmes en politique ainsi que les liens qu'elles entretiennent entre elles et avec les regroupements de femmes.

La relation entre les chercheuses et les interviewées prend une place importante dans la recherche qualitative et surtout lors d'entrevues semi-directives. Contrairement à Jean-Pierre Deslauriers qui recommande que le ou la chercheur soit peu familier avec l'objet de recherche, nous prétendons que la place des chercheuses est celle de celles qui connaissent un peu l'objet de recherche (1991:40). Cela permet de s'attarder sur des sujets qui n'auraient pas autrement été abordés et de les approfondir. Il faut toutefois tenir compte, comme le mentionne Jean-Pierre Deslauriers, des risques qu'entraîne une connaissance du sujet. C'est-à-dire qu'il faut tenir compte de la subjectivité des chercheuses et donc, être attentive à ne rien tenir pour acquis. Dans la mesure du possible, les chercheuses se doivent de continuellement suspecter leurs «qui va de soi» afin de ne rien négliger qui demanderait une explication plus soutenue.

Tout comme ce qui s'est fait dans d'autres projets de recherche de type qualitatif comme par exemple celui de Anne-Marie Gingras, Chantal Maillé et Évelyne Tardy portant sur le militantisme des femmes (1989), les femmes interviewées ont toutes considéré l'entrevue comme

un moyen de faire le point sur leur propre situation et elles ont trouvé les questions intéressantes (1989:62). Heureusement pour nous, les informatrices que nous avons interviewées ont toutes donné généreusement de leur temps. Les informatrices ont été très conciliantes, intéressantes et patientes.

Afin d'obtenir un entretien avec une de ces femmes, il a fallu donner un peu de notre temps pour faire du «porte-à-porte» avec celle-ci, formule peu commune d'échange de services mais aussi formule d'apprentissage et d'observation participante avec cette élue.

E. Élaboration de la grille d'entrevue:

Les grilles d'entrevue ont permis d'effectuer des entrevues semi-dirigées d'une durée d'environ quatre-vingt dix minutes chacune en ce qui concerne la dernière série d'entrevues et d'une durée d'un peu plus de cent-vingt minutes pour la série d'entrevues de 1992. Les thèmes qui ont été traités sont les suivants:

THÈME I

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES FEMMES:

- Année de naissance
- Degré de scolarité
- L'emploi rémunéré:
(le type d'emploi)
- Habitez-vous seule ou ...
- Enfants à charge:
(le nombre, l'âge)
- Langue maternelle et d'usage

THÈME II

LES ACTIVITÉS:

- Activités présentes
- Membre actuelle d'associations:
(lesquelles, leurs rôles, à quel titre, depuis quand, lieux)

- Membre actuelle d'associations politiques:
(lesquelles, leurs rôles, à quel titre, depuis quand, lieux)
- Activités sociales, familiales, etc. actuelles:
(lesquelles, quand)
- Activités passées
- Ancienne membre d'associations:
(lesquelles, leurs rôles, à quel titre, années et durée, lieux)
- Ancienne membre d'associations politiques:
(lesquelles, leurs rôles, à quel titre, années et durée, lieux)

THÈME III

LE MONDE POLITIQUE:

- Signification du politique:
(pouvoir politique, autorité politique)
- Signification de la représentation politique
- Signification de la première expérience politique:
(perception du système au départ, les difficultés rencontrées, bons ou moins bons souvenirs)
- Signification de la première expérience politique officielle:
(perception du système au départ, les difficultés rencontrées, bons ou moins bons souvenirs)
- Perception du système politique: (avant et après)
- Perception des gens politiques élus:
(hommes, femmes, paliers de gouvernement, collègues de travail)

THÈME IV

L'INFLUENCE POLITIQUE

- Les organisations politiques:
(partis politiques)
- Les programmes électoraux
- Les règlements et lois adoptés:
(le processus d'émergence, de formulation et de mise en oeuvre des politiques)
- Les facteurs d'autorité politique:
(crédibilité, la variable sexe, l'expérience, etc.)
- Les stratégies employées dans un but politique

THÈME V

LES RÉSEAUX:

- Signification de réseaux
- Les réseaux politiques:
(réseaux de communication, de femmes, etc.)
- Les réseaux d'amitié

- Les autres réseaux
- La place du «réseautage» comme mécanisme politique
- Les niveaux de gouvernement: (municipal, régional, provincial, fédéral) impliqués dans les réseaux

THÈME VI

LES HORAIRES DE TRAVAIL:

- Le nombre d'heures (approximatif) de travail:
(au bureau, en comité, au téléphone, en débat, pendant les repas, les événements spéciaux, etc.)
- Le nombre d'heures (approximatif) d'événements médiatiques
- Le nombre d'heures (approximatif) d'activités de lobbying, de persuasion et de dissuasion
- Le temps consacré aux réseaux formels et informels

THÈME VII

LES EXPÉRIENCES de SOLIDARITÉ:

- Amitiés personnelles les plus proches lors des premiers engagements en politique:
(la variable sexe, l'appui ou l'aide moral, l'appui ou l'aide financier, l'appui ou l'aide en terme de ressources humaines, de bénévolat, de garderie, si l'aide ou l'appui vient d'une autre élue, à quel niveau gouvernemental)
- Amitiés politiques les plus proches lors des premiers engagements en politique:
(la variable sexe, l'appui ou l'aide moral, l'appui ou l'aide financier, l'appui ou l'aide en terme de ressources humaines, de bénévolat, de garderie)
- Amitiés personnelles les plus proches en politique actuelle:
(la variable sexe, l'appui ou l'aide moral, l'appui ou l'aide financier, l'appui ou l'aide en terme de ressources humaines, de bénévolat, de garderie)
- Amitiés politiques les plus proche en politique actuelle:
(la variable sexe, l'appui ou l'aide moral, l'appui ou l'aide financier, l'appui ou l'aide en terme de ressources humaines, de bénévolat, de garderie)
- Solidarité dans les réseaux:
(réseaux de femmes, paliers de gouvernement, autres)

THÈME VIII

LES POLITIQUES PUBLIQUES:

- Les dossiers politiques qui vous intéressent:
(priorités, dossiers de femmes, dossiers qui chevauchent un autre palier politique)
- Vos appuis face à ces dossiers:
(les mêmes, si non qui, pourquoi, quel palier politique)

Les thèmes ont été traités par l'entremise de questions plus spécifiques lors des rencontres avec les interviewées. Les questionnaires d'entrevue détaillés sont à l'Annexe 2 — Guides d'entrevues.

F. Constitution des données:

Les femmes qui ont été recrutées pour les fins de la recherche ont été approchées par l'entremise d'une lettre les invitant à participer à ce projet de thèse. Cette lettre comportait les éléments suivants: notre identité, le but et une brève description de la recherche, une approximation de la longueur des entrevues et de l'endroit où elles auraient lieu, le consentement nécessaire à l'enregistrement des entrevues et finalement, le droit de cesser l'entrevue à tout moment ou de ne pas répondre à certaines questions sans aucune forme de pénalité (voir Annexe 3 — Lettre de demande d'entrevue).

Les femmes n'ont été exposées à aucun risque majeur. Nous leur avons demandé de nous accorder deux entrevues d'environ 90 minutes chacune. Il n'y avait pas vraiment de risque pour les femmes qui ont collaboré à cette recherche car il s'agissait de personnes ayant une grande expérience avec des situations d'entrevue. Le formulaire de consentement lu, expliqué et signé au début de l'entrevue soulignait la possibilité pour elles de ne pas répondre à une question ou de mettre fin à l'entrevue sans aucune forme de pénalité. De plus, advenant un inconfort sur certaines questions, la méthodologie choisie permettait de rediriger l'entretien vers des questions liées à d'autres sujets. Mais aucun inconfort apparent s'est manifesté lors de la collecte de données.

Quant au traitement des données, les entrevues ont été enregistrées, puis retranscrites. Aucun nom n'apparaît sur les transcriptions et seule les chercheuses ont accès au matériel qui les concerne. Les cassettes sont gardées dans un endroit sécuritaire pour fin de recherches ultérieures. De plus, les citations des personnes interviewées ne comportent aucune information permettant de les identifier, sauf dans le cas où il s'est avéré nécessaire de mentionner une information pouvant possiblement permettre l'identification de la personne interviewée. À ce moment, une autorisation écrite à cette fin a été obtenue de celle-ci.

Les personnes contactées ont pu choisir de ne pas participer à l'entrevue sans aucune forme de pénalité. C'est le cas d'une élue qui a refusé de participer aux entrevues et qui avait aussi refusé la toute première fois, en 1992. Même si les interviewées pouvaient mettre fin à l'entrevue à n'importe quel moment et refuser de répondre à certaines questions, aucune ne l'a fait. Les droits des interviewées sont explicités dans le formulaire de consentement (voir Annexe 4 — Formulaire de consentement).

En général, les étapes suivies pour l'entrevue se sont déroulées comme le propose André Guittet (1990:54): premièrement, nous avons établi un contact préliminaire qui nous a permis de présenter les points généraux de la recherche ainsi que le thème de l'entretien avec elles. Nous avons par la suite déterminé une entente concrète avec elles, et nous nous sommes efforcées de créer une complicité avec l'interviewée.

Deuxièmement, nous avons débuté l'entretien en nous assurant de l'autorisation de l'informateure. Nous avons expliqué le but de l'entrevue et les paramètres déontologiques s'y rattachant.

Troisièmement, nous avons débuté chaque entrevue par une question ouverte et facile qui, généralement, devait les inciter à se confier à nous. Par exemple, dans la troisième entrevue (première entrevue en 1994), la première question traitait du nombre d'heures de travail requis pour leur travail en tant qu'élue. Cette question a suscité des exclamations spontanées (elles considèrent toutes qu'elles travaillent trop fort). Cette étape est marquée par l'écoute, le silence. Notre rôle de chercheure tout au long de l'entrevue nous a amené à résumer leurs réponses pour nous assurer d'abord d'avoir bien compris et ensuite pour obtenir des précisions sur l'information recherchée.

Quatrièmement, nous avons signalé la fin de l'entrevue en remerciant l'interviewée. Nous avons cependant continué à écouter ce que disaient les interviewées, étant donné que c'est souvent à la fin d'un entretien que des personnes interviewées expriment leurs réactions au sujet de l'expérience qu'elles viennent de vivre, ou encore qu'elles ajoutent des informations qu'elles croient avoir omises ou des détails dont elles ne souhaitent pas l'enregistrement. Il nous est arrivé de leur mentionner des éléments de réponse que nous avons trouvés intéressants afin de leur faire part de nos propres réactions. Les interviewées ont eu une tendance à vouloir connaître nos impressions, en général pour évaluer si ce qu'elles avaient partagé nous serait utile.

Enfin, nous avons remercié les interviewées par écrit et nous leur avons promis une copie de la transcription de leurs entrevues (ce qu'elles ont toutes voulu). Les transcriptions pourraient servir de matériel biographique ou encore de ressourcement personnel. Les participantes nous ont aussi demandé de leur faire parvenir un résumé de la thèse, ce que nous avons aussitôt accepté.

G. Analyse des données:

La constitution des données s'est effectuée en suivant le modèle défini par Deslauriers (1991). Trois types de notes ont été prises, soient des notes méthodologiques, théoriques et descriptives. Les notes méthodologiques ont été rédigées au fur et à mesure que la recherche prenait forme. Ces notes ont servi en grande partie à écrire le chapitre méthodologique. La deuxième série de notes (théoriques) s'est constituée principalement lors de la retranscription des données sonores et, parfois, aussitôt les rencontres avec les interviewées terminées. Quant aux notes descriptives, elles ont été écrites après les entrevues de façon à garder en tête la description la plus juste des lieux des entrevues, des actrices et acteurs présents ainsi que des réactions non-verbales des interviewées. Nous nous sommes servies des grilles d'analyse des régulations non verbales et de l'équilibre des comportements comme guide de réflexion à ce sujet (Guittet 1990). Voir Annexe 5 — Régulations non-verbales et équilibre des comportements.

Aussi, les entrevues étant enregistrées, nous les avons retranscrites intégralement afin de produire le matériel «brut» de la recherche (verbatim). Nous avons suivi les principes de retranscription établis par Viviane Labrie (1982: 104-105 cité dans Deslauriers, 1991:69). Pour cette chercheuse, le document de retranscription doit respecter les paroles des interlocutrices, leur rendre justice et observer le sens des paroles dans le passage de l'oral à l'écrit. Nous avons édité certains passages des entrevues afin de clarifier les intentions des interviewées.

H. Grille d'analyse:

L'élaboration du système de codage s'est effectuée une fois toutes les données retranscrites en verbatim. Ce qui a émergé de toutes ces données a formé notre grille d'analyse.

Cette grille d'analyse s'est constituée à partir de six noyaux de sens que nous avons empruntés à la «Grounded Theory» de Anselm Strauss et Juliet Corbin (1990). Selon ces auteurs, les phénomènes peuvent se décoder selon les six thèmes suivants: les conditions causales aux phénomènes, les phénomènes en soi, le contexte dans lequel se retrouvent les phénomènes, les conditions statutaires, les stratégies d'action et d'interaction et les conséquences du phénomène.

Les conditions causales sont les événements et les incidents qui surviennent et qui amènent ou développent un phénomène. Le phénomène en soi est l'idée centrale qui ressort d'une série d'actions ou d'interactions; dans notre cas il s'agit de la formation de réseaux («réseautage»). Le contexte est l'ensemble des circonstances qui entourent le phénomène, alors que les conditions statutaires sont celles qui structurent les actions, les facilitent ou les contraignent. Les stratégies d'action et d'interaction sont celles qui agissent sur le phénomène en question selon les conditions et le contexte dans lequel se situe le phénomène. Enfin les conséquences sont les résultats des actions et interactions. Nous nous sommes servies de ces noyaux de sens dans le décodage pour analyser, à plusieurs niveaux, les entrevues des femmes. Le thème traité de façon particulière est celui portant sur les conditions statutaires et est décrit dans le troisième chapitre, où l'on retrouve les trajectoires sociales des élues.

L'analyse des données s'est effectuée par ordinateur selon quatre étapes: une première décomposition des données selon trente-six thèmes (obtenus à partir d'un tri initial des données) qui ont par la suite été regroupés selon quatre sous-thèmes: réseaux, visions, femmes, trajectoires. Par la suite, ces sous-thèmes ont été classés selon les six noyaux de sens de Strauss et Corbin.

I. Dilemmes et limites de la recherche:

Notre principale limite à cette recherche est sans aucun doute les caractéristiques de notre échantillon. Bien que le nombre de politiciennes dans notre échantillon est restreint (il n'en comprend que quatre sur cinq à la base)¹⁵, et ne nous permet pas de généraliser, notre but est de proposer des interprétations qualitatives sur le «réseautage» en tant que mécanisme de représentation politique. Notre échantillon se veut très diversifié, c'est-à-dire que les élues que nous avons interrogées ne sont pas toutes engagées dans un même niveau de gouvernement.

Le code de déontologie de l'Université d'Ottawa s'applique à toute recherche qui implique des sujets humains. Ce code assure une confidentialité à nos interviewées et occasionne par le fait même une limite à ce que nous pouvons écrire pour caractériser notre échantillon de femmes. Notons que le contexte politique qui touche de très près, voire personnellement, les politiciennes que nous avons rencontrées ne peut faire l'objet d'une étude très détaillée à cause de la nécessité de maintenir la confidentialité. Le cynisme, les hésitations, etc. des interviewées ne peuvent donc pas toujours être présentés. En fait, il faut considérer cette recherche comme étant une tentative d'explication d'un phénomène particulier qui se produit dans la région d'Ottawa et qui pourrait faire l'objet d'une attention plus soutenue dans des recherches futures et ainsi dépasser le stade d'exploration.

Notre deuxième limite est de nature linguistique. Nos entrevues ont été menées en anglais avec des anglophones, alors que notre analyse s'est faite en français et que la chercheuse est elle-même francophone. Cette situation peut certes occasionner des malentendus au niveau

¹⁵. Voir la section sur l'échantillon.

de la compréhension mais il ne s'agit là que d'une mise en garde mineure au niveau des erreurs d'interprétation possibles. Ce problème linguistique est aussi culturel car on s'aperçoit que le mot «réseau» n'a pas la même signification en français qu'en anglais. Notre conception des réseaux s'explique par une idée générale de liens, de groupes et de contacts alors qu'en anglais le même mot (que nous avons traduit par «network») s'emploie, selon nos interviewées, surtout dans le monde des affaires (le mot a souvent été perçu d'une manière péjorative par elles). En raison de cette contrainte, nous avons toujours demandé en début d'entrevue aux élues d'explicitier leur compréhension du terme anglais «network». De plus, nous leur avons indiqué ce que nous entendions par ce mot.

Enfin, une dernière limite est liée à ce que Jean-Pierre Deslauriers nomme «l'expérience personnelle». Selon lui, l'expérience personnelle est une arme à double tranchant en ce sens où elle peut facilement faire en sorte que l'on oublie de tenir compte ou d'analyser certains éléments devenus trop évidents (1991:40). Or, selon Strauss et Corbin (qui discutent de «sources of theoretical sensitivity»), cette expérience révèle davantage un aspect positif que négatif (1990:43). En ce qui nous concerne, c'est néanmoins avec une certaine appréhension que nous avons envisagé d'analyser nos données, en considérant que nous connaissions assez bien les femmes qui ont accepté de participer. Nous avons quelques exemples qui nous indiquent que celles-ci prenaient pour acquis que nous connaissions déjà ce qu'elles entendaient par un commentaire ou encore que nous savions de qui elles parlaient lorsque nous posions une certaine question. A titre d'exemple, après avoir demandé à l'une des élues si elle avait des contacts avec des femmes engagées en politique, elle a rétorqué que: «... *it depends so much on the women. You know*

them all. They advise me and they call me if something's going on... (E94). Ainsi, elle a pris pour acquis que nous connaissions déjà les femmes avec qui elles entretenaient des contacts. Il s'agit ici d'une limite car nous ne croyons pas avoir décelé toutes ces formes de présomption.

Ces limites exprimées, nous ne croyons tout de même pas qu'elles nous empêchent d'explorer les réseaux sociaux et politiques que les élues utilisent ou développent dans leurs pratiques de représentation quotidienne.

Conclusion:

La méthode que nous nous sommes données nous permet de répondre aux questions de recherche explicitées dans le chapitre premier. Le choix d'une méthode de recherche qualitative longitudinale misant sur les expériences des femmes interviewées nous semble approprié pour aborder la question de la représentation qualitative des femmes. Si notre échantillon ne peut pas être considéré «représentatif» de l'ensemble de la population des femmes élues, il témoigne néanmoins en profondeur de l'importance que les interviewées accordent aux réseaux de femmes. Les prochains chapitres présentent les résultats des entrevues ainsi que l'analyse des données recueillies.

CHAPITRE 3 — ANALYSE DESCRIPTIVE

Nous avons présenté le contexte dans lequel se situe notre phénomène en précisant ce que nous entendons par le concept de la représentation politique. En reprenant différentes formes de la représentation politique, Pitkin considère que celles-ci, associées les unes aux autres, se meuvent selon les besoins de la société dans laquelle les individus se situent d'une façon spatio-temporelle. En ce sens, la représentation politique est donc la manifestation des intérêts des individus à travers des activités politiques. Dans ce travail, nous considérons que des intérêts de femmes peuvent s'exprimer par des activités politiques. Si tel est le cas, quel est la forme que prennent ces activités politiques? Peut-on considérer les réseaux comme un mécanisme de représentation politique? En guise de réponse préliminaire, nous croyons que l'existence de réseaux de femmes peut être un bon indice de l'état de la représentation politique des intérêts des femmes.

Afin de clarifier et de synthétiser l'importance des réseaux comme espace féministe et outil de représentation politique, nous proposons dans ce chapitre d'élaborer une histoire descriptive du phénomène et des élues qui en sont les artisanes afin de faire ressortir des liens, voire des rapports, entre leurs caractéristiques propres et l'importance qu'elles accordent aux réseaux de femmes (chapitre 4). Nous comptons décrire brièvement notre échantillon de femmes interviewées en expliquant leurs trajectoires sociales, leur entrée en politique et leur vision du pouvoir politique et de la représentation politique.

A. Les femmes interviewées:

Naomie, Debbie, Mary, Ethel et Connie ont toutes été, au moins une fois dans leur vie, élues à un poste de pouvoir politique¹⁶. La plus âgée a connu la fin de l'époque de la première vague du féminisme au Canada dans les années 1920. Trois autres sont issues de la deuxième vague du féminisme (1960-1970) alors qu'une autre appartient à la génération des trente-cinq ans et moins. Toutes habitent dans la région d'Ottawa depuis au moins dix ans. On peut supposer que ces femmes ont une bonne connaissance de la région. Toutes parlent anglais et quatre des cinq femmes sont d'origine anglo-saxonne¹⁷.

À la question concernant le groupe d'appartenance ethnique des interviewées, trois élues sur cinq ont dit faire partie des anglo-saxons, soit un groupe distingué par la langue. Selon Jim Barry qui posa la même question à des conseillères de la ville de Londres, celles-ci se sont définies selon une «race» ou une «couleur» ou encore selon une région ou une nationalité (1991:94). Dans notre cas, une seule d'entre elles dit appartenir à une minorité visible et une autre a mentionné être canadienne. Elles s'insèrent tout de même toutes dans la culture dominante de la région: la culture anglaise.

Trois des cinq femmes ont fait leur entrée en politique dans la sphère municipale. L'une, après avoir été conseillère municipale et mairesse, s'est ensuite dirigée vers la politique fédérale. La structure politique du gouvernement municipal d'Ottawa fait en sorte que ces élues sont aussi

¹⁶. Pour les fins de cette recherche, les noms des femmes demeurent confidentiels; nous utilisons donc des noms fictifs.

¹⁷. L'une d'entre-elles est d'origine arabe et parle maintenant l'anglais bien qu'elle ait surtout parlé français durant sa jeunesse.

représentantes au niveau de gouvernement régional. Par ailleurs, un gouvernement régional sera bientôt élu au suffrage universel pour la première fois dans la région d'Ottawa-Carleton. Ce nouveau palier de gouvernement est important puisque les deux élues du palier municipal que nous avons rencontrées vont s'y présenter au lieu de se présenter à nouveau au niveau municipal.

Une autre de ces femmes est élue au niveau provincial alors qu'une dernière a fait de la politique étudiante. Seules deux d'entre elles ne sont plus politiciennes à un quelconque des niveaux mentionnés ci-haut. Ces dernières ont plus de douze ans d'expérience politique alors que les autres ont respectivement huit ans, trois ans et un an d'expérience politique. Ce calcul a été effectué à la fin de nos entrevues. Spécifions que ces années d'expérience ne sont pas nécessairement consécutives.

La conjoncture politique entourant les entrevues a fait en sorte que nous avons interrogé ces femmes dans les quelques mois suivant leur élection (3/5) ou quelques mois avant une période électorale (3/5) ce qui a pour effet de situer leur discours dans des contextes différents. Notons qu'il s'agit ici d'une variable importante dans l'articulation de leur pensée sur notre sujet ainsi que sur leurs priorités du moment (voir Tableau I).

Enfin, toutes sont sympathiques à la cause des femmes et au féminisme. Elles contestent, d'une façon ou d'une autre, la discrimination sexuelle. D'ailleurs, à la question qui leur fut posée à savoir si elles se considèrent féministes, toutes ont répondu par l'affirmatif à l'exception d'une. Celle-ci emploie une définition très restrictive du féminisme même si, selon nous, elle adhère à plus de causes féministes que sa définition semble lui permettre. De plus, elles se

considèrent toutes progressistes en ce sens où elles travaillent vers une plus grande justice sociale, ce qui inclut le concept d'égalité entre les sexes.

Tableau 1
La conjoncture politique dans lequel les entrevues se sont déroulées

Événements ¹⁸	Date
Élections provinciales	septembre 1990
Élections municipales	octobre 1991
Entrevues	février-avril 1992
Élections fédérales	octobre 1993
Entrevues	mai-août 1994
Élections municipales et régionales	novembre 1994

B. Les trajectoires sociales:

Toutes ont une formation postsecondaire et Naomie possède deux maîtrises. Elles ont toutes occupé un emploi à temps plein avant de se lancer en politique sauf pour Connie qui était étudiante lorsqu'elle est devenue active en politique étudiante. Le type d'emploi qu'elles ont eu se situe dans le secteur public à l'exception de Naomie qui a oeuvré dans le secteur privé après de nombreuses années dans le secteur public. Pour celles qui n'occupent plus une position de

¹⁸. Notons que les élections ne sont pas les seuls événements d'importance mais nous pouvons tout de même constater qu'elles occupent une place importante dans le programme des politiciennes étant donné que leurs activités sont dirigées vers l'obtention d'un nouveau mandat.

pouvoir politique, elles travaillent à temps plein pour un organisme hautement politisé tel qu'un syndicat ou une organisation d'aide.

Ces données tendent à confirmer les dires de plusieurs autres auteures qui affirment que les femmes en politique ont tendance à être très instruites, plus que les hommes en politique (Gingras, Maillé et Tardy 1989). De plus, les domaines d'étude des femmes de notre échantillon correspondent à l'argument voulant que les femmes aient tendance à se confiner dans des champs d'études qui sont traditionnellement féminins, soient ceux de la santé, de l'éducation et des sciences humaines en général (Coté 1994:6). Il va sans dire que les emplois occupés vont dans le même sens et se retrouvent dans le secteur public (Monique de Sève 1988; Coté 1994:6)¹⁹.

Mis à part Connie qui habite seule, elles vivent avec une ou un conjoint. Debbies et Mary ont des enfants autonomes alors qu'Ethel vit encore avec le plus jeune de ses enfants qui est adolescent. Notons qu'Ethel a été députée provinciale tout en étant mère chef de famille monoparentale.

Ces caractéristiques viennent appuyer les nombreuses recherches démontrant que les femmes attendent que leurs enfants requièrent moins d'attention avant de s'impliquer en politique. En ce sens, le rôle des femmes en tant que prodigueuses de soins (carers) constitue une barrière à l'engagement des femmes en politique (Tremblay 1989; Barry 1991:101, Gingras,

¹⁹. Une analyse des principales professions des femmes au Canada en 1991 nous montre que celles-ci sont présentes à 39,9% dans des emplois traditionnellement féminins: secrétaires, vendeuses, caissières, infirmières, serveuses, employées de services et de bureau et enseignantes — préscolaire et primaire. Françoise Coté, «Les femmes et la restructuration de l'emploi», *L'Observateur de l'OCDE*, no. 186, février-mars 1994:6.

Maillé et Tardy 1989:117). C'est d'ailleurs ce que certaines nous ont dit: *I wasn't interested in politics and I only became interested when my kids started to go to school. Then I started to get involved in the "homing good stuff" [political activities related to the private sphere] and started to see how school related to the city and to stop signs ... (D92)²⁰.*

I think your obstacle is your family. If women know that they are going to have a family then they need time solving all the family problems; they have to look after the children, they have to cook and so on. If you have the money [to take care of the family] you can solve all your problems and you can hire somebody. If you don't have the money it really is quite a major problem. So if you've got a family and you're a young woman, you need your husband to be a real assistant and you need money or you need a terrific amount of organization, you really have to be very organized to be a politician.
(D92)

If you're not having a family and you've got the time then it's much easier. Then you've got your evenings and weekend time to donate to organizing, you know, whether it's the party or whether it's at the municipal level. (D92)

[...] they [male friends in politics] said: "No, come, we'll have a beer". So the, were just, you know, doing male bonding. [A friend in politics] had left before all that thing got through. He has to be home around 6 o'clock everyday just to be there with his family. (N92)

But with a family you have to constantly be aware that you have other demands, demands that you wouldn't like. And you have to realize that, you know, you could save the world but lose your own if you're not careful. (M92)

Nous analyserons dans le prochain chapitre les conséquences des obligations familiales des femmes et de leur entrée tardive en politique. Nous verrons que le manque de réseaux

²⁰. Dans le but d'alléger le texte, nous inscrivons entre parenthèses les informations qui nous permettent d'identifier de qui vient la citation ou les commentaires. Nous utilisons la première lettre du prénom fictif des femmes interviewées ainsi que l'année de l'entrevue, soit 1992 ou 1994.

traditionnels causé par ces deux constats peut engendrer un phénomène positif. Positif puisqu'une arrivée tardive en politique peut servir, comme le suggère Jim Barry, à créer de nouvelles formes de réseaux et de liens sociaux autres que partisans (1991:78). Donc ces barrières associées à la famille rendent les politiciennes particulièrement plus sensibles à l'influence des mouvements sociaux et des mouvements des femmes et donc, conséquemment, à la création de réseaux d'influence entre femmes (Barry 1991:78).

Toutes considèrent appartenir à la classe moyenne sauf pour Connie, la plus jeune, qui dit appartenir à la classe ouvrière alors qu'elle occupe un travail de type professionnel. Notons qu'elle travaille pour un syndicat, ce qui peut expliquer sa perception d'appartenir à la classe ouvrière. Quoique Naomie se soit qualifiée comme appartenant aux échelons supérieurs de la classe moyenne, elle constate que son engagement en politique a eu pour effet de diminuer son niveau de vie pour l'établir dans la classe sociale dite moyenne. Ces perceptions de leur classe sociale par rapport à leurs occupations avant d'entrer en politique ou après, peuvent sembler contradictoires, surtout si on ne tient pas compte du revenu global de la famille à laquelle elles appartiennent (Barry 1991:125). Or c'est surtout la perception qu'elles ont de leur statut social qui nous intéresse et qui détermine le lien qu'elles ont avec leur communauté (de travail ou politique).

Nous y consacrerons plus d'attention dans une prochaine section mais il est bon d'essayer de déterminer au moyen de leurs trajectoires sociales si les femmes que nous avons interrogées sont représentatives (de par leur âge, leur statut civil, leur profession, leur scolarité, leur classe sociale, leur groupe ethnique, etc.) de la population qu'elles représentent ou ont représentée.

À ce stade-ci, nous constatons — bien que notre échantillon ne se voulait pas nécessairement représentatif — que celui-ci est peu représentatif de la population en général. Mais, il est rare au Canada qu'un échantillon de politiciennes et politiciens soit représentatif de la population et ce, surtout lorsque l'on parle de classe sociale, de scolarité et de type d'emploi. Les femmes interviewées sont plutôt représentatives des politiciennes et politiciens en tant qu'élite politique.

C. Leurs entrées en politique:

Oh, when I was elected the first time I was absolutely incompetent. I was terrified and I represented the riding of [...] where most political organizations, aside from municipal council, were the Lions Club.
(E92)

Pour Debbie et Ethel, le premier engagement politique dans une campagne électorale comme candidate s'est soldée par un échec. Cela ne les a pas empêchées d'être par la suite et toujours des élues. La première brigue un cinquième mandat politique pour un total de douze ans d'expérience politique et l'autre en est à sa huitième année d'expérience politique en tant qu'élue. Mary a aussi subi des échecs électoraux. Il s'agissait d'un retour en politique pour elle en tant que députée au niveau fédéral alors qu'elle n'a jamais été vaincue sur d'autres scène politique.

Une dernière nous révèle que, bien qu'elle ait été élue la première fois qu'elle s'est présentée, elle n'y a pas trouvé beaucoup de satisfaction, car il lui a fallu prendre des décisions difficiles et laisser sa première équipe électorale en faveur d'une autre équipe.

Puis je me suis finalement inscrite dans la campagne électorale à cause de leur (les autres membres de l'équipe, tous des hommes) opinion et par leur approche

de la politique qui est très opportuniste. Je me suis fait petite avec eux, je me suis laissée aller avec eux, leur opinion, leur analyse, leur façon de faire de la politique (C92).

S'étant fait élire à leur première tentative en politique, Naomie et Mary ont eu des trajectoires différentes. La première en est à sa troisième année d'expérience en tant que politicienne et elle affirme que son premier engagement équivalait aussi à sa première campagne électorale puisqu'elle n'avait jamais militée auparavant. La deuxième a plusieurs années d'expérience sur la scène politique et compte diverses expériences en tant que politicienne et militante.

Cependant, leur travail en politique n'a pas commencé avec leur élection, bien au contraire. Elles ont toutes appartenu de près ou de loin à des groupes qui prônent des changements sociaux et qui font des revendications auprès des gouvernements. Naomie et Debbie ont travaillé avec des associations communautaires et Mary était engagée depuis longtemps avec un groupe religieux qui prônait l'entraide directe entre voisins et voisines. Pour leur part, Ethel et Mary étaient devenues des membres actives d'un parti politique alors que Connie participait et organisait des activités avec son association étudiante.

Les femmes interviewées considèrent que les associations communautaires sont souvent des tremplins pour atteindre les pouvoirs municipaux: *I was head of a community association and I had been watching the City for a little while and so I knew, to some degree, how it worked (D92). I had been in the [...] Community Association and, as a result of that, I had done a lot of work with [them] ... there were a lot of coalitions that I've had established that I had contacts in both [communities] (N94).*

Parmi notre échantillon d'élues, seule Ethel n'a pas été engagée dans un groupe communautaire. Cependant, cette élue provinciale est membre d'un parti politique depuis près de trente ans: *«I joined the party in late 1965 or early 1966 and I used to work and my best friend, the women who became my best girlfriend, got me involved in the [party]»* (E92). Elle nous explique que ses nombreuses missions bénévoles lui ont permis de développer un intérêt pour les questions politiques:

I got involved in all kinds of demonstrations and protest and political lobbies, etc. And it was then that I decided that I had to join the [party]. My initial interests were really international and they were questions of war and peace [...] It was only as I began to work more inside the [party] as a volunteer and I was quite active, I used to go to the provincial council meetings. And then I developed a real interest in provincial politics (E92).

Alors que Mary qui a été députée fédérale ne s'est engagée dans un parti politique qu'après avoir été mairesse et conseillère municipale: *I only joined the party in 1971 or 1972. I was 40 years old, I joined the party because [nom d'une femme active en politique] said to me-- I worked for her out here--and she said: "You've got to join the party"* (M94).

Un dernier thème concernant la description de l'entrée des femmes dans la vie politique traditionnelle nous a s'interroger sur les raisons de leurs engagements politiques. Selon une enquête auprès de politiciennes et politiciens de la scène municipale, Jim Barry propose une classification des raisons de l'engagement politique de celles qu'il a interrogées. Il propose deux catégories principales: accessibilité des moyens disponibles et la motivation par rapport à des buts à atteindre (1991:213). Nos questions d'entrevues de 1992 et de 1994 nous révèlent que les raisons des engagements des femmes que nous avons interviewées peuvent aussi s'expliquer de la même façon. En premier lieu, la disponibilité des moyens facilite l'entrée des femmes sur la

scène politique. Comme nous l'avons constaté précédemment, l'autonomie des membres de la famille — une fois que les enfants sont grands — permet à la femme et mère de s'estimer libre et donc de participer à la vie publique. Cette explication est revenue à maintes reprises lors des entrevues comme un facteur important, voire une précondition, face à l'entrée en politique. Un autre moyen qui permet d'expliquer l'engagement se situe au niveau des encouragements qu'elles ont reçues pour se présenter. À ce sujet, Debbie d'entre elles nous raconte que c'est après une rencontre avec différents groupes qu'une décision a été prise afin de déloger un conseiller (qui ne plaisait pas aux groupes) et de tenter de le remplacer par elle:

We said: "we don't like the councillor we have, we want to run somebody else, who can we run?" And we had a meeting and we talked about various people and there were a lot of people who would be good, but it was "who did we think we could get in", "who was electable". And so we finally decided that it was me, and so I ran. The guy that I was running against had been in office for 10 years and we didn't think that was a helping hand. So it was an alliance, with a couple of groups and different people and people I've worked with at [...] and in the community association. (D92)

Mais les élues sont beaucoup plus explicites lorsqu'elles nous expliquent leur entrée politique par les buts et objectifs qu'elles considèrent importants. Il est clair pour Debbie, Mary et Naomie que le désir de servir leur communauté est très fort:

Speaking of the municipal scene, I think people generally (municipal politicians) represent the profile of their ward, of the people who live there. So certainly for me—I represented a downtown ward that has many tenants, many women—I have an interest in those areas of housing, human rights... So what I would turn to is fairly progressive on the spectrum of interests that my residents have. I'm working on behalf of them, taking interest in them and moving forward, trying to work within what I call a progressive political sphere [...] (D94).

Pour Mary, le choix s'impose parce qu'on cherche à favoriser une candidature féminine:

I was saying: "You're looking for a candidate and I think you should be looking for a woman" and so on. So they said they had approached two or three people. And there wasn't anybody interested and they asked whether I would consider running. [...]. And then we talked about it a little more and they said: "Well, you know, you're the one who's talking about women and there isn't anybody around here in this place that we could get elected" (M92).

Pour sa part, Ethel a fait ses débuts en politique au sein d'un parti politique où l'idée d'avoir une femme candidate a joué un certain rôle, tout comme celui de l'interprétation qu'aucun autre candidat ne pourrait gagner:

And she [friend who was a politician] called me, left a message for me. I knew there was a by-election in [the area] and what had happened is the Conservatives were retiring a minister. [...] and they were going to replace him [...]. And I had a call from her. She was going to run and [she] called me and she said: "We'd like you to run". And I said: "Oh, [...] I can't do that, I'm a single parent, I don't know [the area]". I said "but women always say no, so I'll think about it". And I talked to my girlfriend over the weekend. [...] I had assumed there was an appointment that was going to happen. And I felt so sick when I realized what the Conservatives were going to get away with it [...]" (E92).

Dans la prochaine section, nous nous attarderons davantage sur les objectifs politiques de ces femmes puisque ceux-ci font partie d'une vision d'ensemble qui leur sert de motivation politique.

D. Leurs visions:

Nous avons demandé aux femmes ce qu'elles considéraient comme étant la politique et comment elles définissaient le pouvoir politique. Nous leur avons aussi demandé de préciser leurs objectifs politiques. Par la suite nous leur avons demandé de situer l'importance, si possible, des questions des femmes dans leurs programmes. Ces questions avaient pour but d'identifier les principales caractéristiques des actions et interactions au phénomène du

«réseautage» que nous analyserons systématiquement dans le chapitre suivant. De plus, nous leur avons demandé de préciser leurs objectifs politiques et de situer l'importance des intérêts des femmes dans leur programme politique.

Les définitions que ces femmes proposent de la politique indiquent, d'abord et avant tout, qu'il s'agit d'un moyen de changer la société: *«[politics] is the ability to make decisions, the ability to change society»* (N94). *How do you make cities work, how do you make the cities grow, how do you make them liveable? How do people live in cities with less crime [...]? Quality of life, of the air to breathe... that's my main entrance»* (D92).

I think everything is political. I think the minute you get up in the morning and you interact with another human being you're making a political act because politics is a way we organize a society and how we interact with each other with a sense of order. And therefore, I mean, I think every action is political (M94).

When I ran... I usually said politics make things work. It's about making things work. For me that's a very loaded expression. Because making things work for me means making things work for certain people in a certain way and because I see the role of government, as the process of politics as moving towards that (goal)... (E94).

L'une des élues ajoute que la politique telle qu'elle est considérée en général, avec l'importance des partis politique, laisse trop de place aux idéologies et pas assez aux actions concrètes:

Politics actually don't mean anything to me. I've never belonged to a political party and I probably never will but I'm sure some day somebody is going to want me to run for them and then I'll really have to decide. But I've never belonged to a political party. [...] I don't believe in ideology and I don't want to be handed in by someone who can't be flexible ... This is the position that you have to take and you have to maintain that position to be alive. [...] I guess I'm in this job because I felt that I could do a good job and accomplish the things that I want

to accomplish, which are not necessarily ideological... but they do have a certain philosophy attached to it (N92).

Enfin, ce qui est politique comprend nécessairement une **relation de pouvoir**. À l'instar de ces commentaires, nous constatons qu'il s'agit, pour elles, à la fois d'un pouvoir de transformation (transformant — pouvoir de) et d'un certain pouvoir de domination (dominant — pouvoir sur) sur les événements. Certaines auteures considèrent que les femmes en politique utilisent autrement le pouvoir dont elles disposent, c'est-à-dire qu'elles utilisent un «pouvoir de» au lieu d'un «pouvoir sur». Nous croyons toutefois, comme Iva Ellen Deutchman, que le «pouvoir de» n'est pas le propre du féminisme mais est plutôt caractéristique des groupes qui ont un statut de outsider (1993:11):

I think the power to enact change for me - I mean not the power to be powerful, but to enact change - [...] has always come from social change. From day one. And now you actually can be in a position to see some things done very quickly, especially at the municipal level, that's why it's so exciting here (N94).

[...] as a politician you carry, in spite of what the press says, a certain amount of weight. And if you call a meeting, it's probably clear that people will come, more than if you just call a meeting as ordinary X. It's a wonderful thing about power and that's how you can get change going. You do have the power to bring all those groups together and let them make a decision about what they want to do and that's very much the kind of way that I operate in a group. Let them make the decisions, but at least you can get them together. I always say I have certain ideas in terms of what should happen anyway but the decision itself comes from the group (N94).

Power is generally a misconception. In fact, a municipal politician has only the power of having one vote out of 16 to do anything on a city-wide basis or to get anything through council. You're only 1 with 16. You have some ability within your own area to have more minor changes made but I think the most useful way to use power is to have public discussions [...] I guess power is being a member of city committees so you can take things to those committees, and try to have actions taken, and then try to get council to agree. But you must understand how much power you have, how to use it most effectively. And I think with experience

comes that knowledge of how to use what power you have. You know this is a democracy so you must make sure that you are representing a majority, that when you're talking about doing something, that you do understand your area and you do understand people's needs properly. So what little power you have, you must be careful how you use it and make sure that you're using it to the benefit of the majority without hurting the minority (D94).

I think power is something that some people assume: that other people are "giving" to make decisions that affect more than just themselves. And I don't think power is about words, I think power is something that people should learn to take. I think it's the use of power that can be negative or positive (M94).

La représentation politique est considérée par les femmes comme la mécanique qui légitimise le pouvoir politique. De ce fait, elles estiment que leur meilleur outil de changement est la consultation publique. La consultation prend différentes formes et elle se manifeste parfois, sinon souvent, par le «réseautage» entre les élues et des groupes qui défendent des intérêts en particulier.

If you are making decisions about what other people have to do and you have the ability to make those decisions and you do not include them or consult them, then look out! Consultation is what I see as sharing of power because then other people have input in the decision-making (M94).

If you want to change something, if you want to change perceptions and have more people thinking about the environment or about housing for people on low incomes, then there needs to be big public debates about that. You are going to have to have public education. So you can use what power you have to enter into a public debate with the media, organize meetings, etc. (D94)

Ce lien entre la représentation politique et les réseaux de femmes est crucial à la compréhension de l'articulation de notre démarche en vue de situer le rapport qu'entretiennent des femmes face au pouvoir politique et aux réseaux de femmes dans la région d'Ottawa. C'est ce que nous tenterons d'approfondir dans le prochain chapitre.

Conclusion:

Notre but dans ce chapitre était de décrire notre échantillon de femmes interviewées en expliquant leurs trajectoires sociales, leur entrée en politique et leur vision du pouvoir politique et de la représentation politique. Nous avons constaté que ces élues font partie d'une élite politique et connaissent bien la région. Nous savons aussi que leur entrée en politique s'explique par la plus grande liberté acquise par les mères lorsque leurs enfants deviennent autonomes et aussi par leur motivation à atteindre des objectifs concrets (des dossiers concrets) de changement de la société. Si plusieurs des femmes interviewées sont en politique, c'est aussi parce qu'on les a invité à poser leur candidature. Si on les a invité de la sorte, c'est qu'elles oeuvraient déjà au sein de groupes. Fait important à noter, leur vision du pouvoir politique s'accompagne d'une reconnaissance de la consultation publique, gage de la démocratie. Enfin, ce qui est intéressant à noter, c'est qu'elles se sont toutes engagées en politique par le biais de groupes de contact (réseaux).

CHAPITRE 4 — ANALYSE INTERPRÉTATIVE

Nous avons défini dans notre premier chapitre la représentation politique comme étant une manifestation des diverses formes de représentation qui sont liées les unes aux autres et qui se meuvent selon les besoins de la société dans laquelle on se situe à un temps donné. Hanna Pitkin, à qui nous avons emprunté cette définition, insiste aussi sur le rôle des actions politiques qui légitiment la représentation politique des intérêts des individus. À ce titre, nous croyons que l'existence de réseaux de femmes est un bon indice de l'état de la représentation politique des intérêts des femmes. Nous avons vu dans notre chapitre trois que pour certaines femmes, la représentation politique est considérée comme la mécanique qui légitime le pouvoir politique. De ce fait, elles estiment que leur meilleur outil de changement est la consultation publique. La consultation prend différentes formes mais elle se manifeste surtout par le « réseautage » entre les élues et les groupes qui défendent des intérêts particuliers.

Pour découvrir si on peut lier les élues aux intérêts des femmes et les voir comme agentes du changement en faveur des femmes, nous présentons dans ce chapitre une synthèse explicative des données décrites dans l'histoire de vie des élues. Ce chapitre se compose de deux axes principaux. Le premier sert davantage à expliquer et à définir les formes de réseaux disponibles selon la perception qu'en ont les élues et ex-élues. Comment les femmes élues définissent-elles les réseaux et quels sont les différents types de réseaux dont elles disposent pour faire valoir leur influence dans les processus de prise de décision? En plus d'expliquer le phénomène que représentent les réseaux comme mécanismes d'influence, nous identifierons les conditions causales du phénomène et le contexte dans lequel les réseaux prennent place, c'est-à-dire

l'ensemble des circonstances qui les entourent. Nous identifierons aussi les actions et les conséquences qu'amène le «réseautage».

Dans un deuxième axe, nous procédons à l'analyse de la place qu'occupe la création d'espaces féministes par les élues. Est-ce que les élues font appel à des réseaux de femmes? Nous décrivons et analysons le phénomène des réseaux de femmes pour ensuite en identifier les conditions causales spécifiques, le contexte général, les actions entreprises ainsi que les conséquences. En guise de bilan analytique des deux axes, nous tenterons d'expliquer pourquoi et dans quelle mesure les élues font appel à des réseaux. Puis, nous tenterons brièvement de mettre en rapport certain liens entre la pratique des élues et leurs utilisations des réseaux de femmes face aux courants féministes de la représentation politique en Occident.

A. AXE 1: Les réseaux: «pressing the flesh and kissing babies»?

Tel que mentionné dans le chapitre premier, les réseaux sont considérés au sens très large. Les réseaux, comme le souligne l'AFÉAS, sont synonymes de relations de confiance entre une ou des élues et d'autres individus (1993:24). Dans un texte plus près de notre étude qui observe les réseaux des groupes de femmes de la région de l'Outaouais, on définit de façon plus concise les réseaux: *[ils constituent] l'ensemble des liens et des contacts qui s'établissent, qui contribuent à la création de rapports relativement durables et qui facilitent la réalisation des activités [politiques] des groupes* (Andrew, Dion et Jacques 1989:256). Nous appuyant sur ces deux définitions, nous avons demandé aux femmes, et ce à différentes reprises dans les entrevues, ce qu'elles entendaient par réseaux. La plupart ont décrit les réseaux comme étant un groupe de contact.

Ce premier axe nous indique que les réseaux sont présents et qu'ils prennent plusieurs formes dans l'univers politique des élues. Après un calcul rapide de la proportion du temps qu'elles accordent aux groupes et aux communications avec des réseaux de pairs concernant des dossiers particuliers, nous constatons qu'elle s'élève à près de soixant-dix pourcent de tout le temps qu'elles consacrent à leur travail. Toutes sont d'accord et affirment qu'il faut parler à la fois de communication et d'actions, de liens et contacts avec des groupes et individus. Aussi, les termes plus positifs auxquels elles ont recours le plus souvent dans le but de décrire les réseaux sont: «alliance» (D92,94), «coalition» (N94), «sisterhood» (M92,94 et E92,94), «kinship network» (N94), «partnership» (N92,94; D92,94), «working relation» (N94; D92,94; E94 et M94), «sounding board» (E94) et «support group» (E92,94; D92,94 et M94).

Les premières entrevues de 1992 ont révélé que des réseaux se créaient ou prenaient toute leur importance lors des campagnes électorales et surtout pour financer les candidates (N92, D92). Au niveau pratique et matériel s'ajoute celui des alliances qui se forment afin d'expulser les élus ou élues indésirables (D92) ou encore d'organiser l'élection des candidates et candidats choisis par le réseau (D92). En 1994, les entrevues qui demandaient beaucoup plus de détails sur la conception des réseaux selon les élues ont fait ressortir plusieurs variables du phénomène. D'abord, l'aspect pratique des réseaux demeure une constante puisque l'on considère que les réseaux prennent leur importance en permettant de réélire quelqu'une (D94).

Une autre caractéristique perçue mais déplorée par les élues est l'aspect formel que prennent les réseaux. Dans la même mesure, on peut inclure les qualificatifs de superficiel et opportuniste que les élues attribuent à ces aspects formels que prennent les réseaux:

It's more of a ressource, like tell me what you found, you tell me what you think and it's like an exchange of ideas rather than networking. I have always found it's somehow more social one more a traditional way of doing politics. It's like pressing the flesh and kissing babies (E94).

[I don't] network just for the purpose of networking, which is what a lot of people do maybe. I don't go to forum's lunches and I don't go to breakfasts with the business community just so I can network. I have to go if there's a specific job to be done and I really want to be task oriented (N94).

Un autre attribut qui s'insère dans l'idée que les réseaux formels sont ennuyeux est de croire que les réseaux formels sont souvent exclusifs, c'est-à-dire réservés à une certaine élite, à un certain groupe particulier. À ce sujet, Mary ne manque pas de rappeler que les réseaux doivent se composer de plusieurs groupes et être ouverts à toutes autres formes de groupes, d'individus et d'idées:

[...] So it becomes impulsive but I've never sort of said "I'm going to speak to this group to see what they think" especially when I was at City Hall because your day is so diversified: you meet with so many different groups in one day. I tried to keep an open door policy. Even if it was a group that I was never going to agree with, I would listen, I think it's important that we know why people feel the way they do and try to legitimize, or at least validate their feelings. [...] And sometimes it helps you with your decision-making (M94).

Ces groupes de contact apparaissent souvent comme des éléments négatifs, voire superficiels et peu intéressants, pour elles. Nous avons dû clarifier, lors de nos entrevues, le sens que nous attribuions aux réseaux, étant donné que nous n'avions pas envisagé qu'elles considéreraient le concept de réseau d'un point de vue très négatif. Ainsi, même s'il nous semblait évident que les réseaux occupaient une place de choix dans leurs activités quotidiennes, nous avons été obligées d'expliquer aux femmes interviewées en 1994 ce en quoi consistait notre

propre conception du mot «réseau» (des liens, souvent amicaux, entre les politiciennes et des groupes ou autres individus qui s'actualisent de façon formelle ou non).

Les aspects négatifs et limités attribués à la définition de réseau, au départ, relèvent de différents facteurs linguistique, culturel et générationnel. Premièrement, les réseaux ne se définissent pas de la même manière en anglais et en français. Quoique la traduction initiale soit la même (réseau = network²¹) le sens qu'on donne au réseau diffère²². Ainsi, c'est probablement un aspect de culture anglophone, qui, dans notre cas, cause l'attribution d'une connotation négative aux réseaux. En français, le sens de «réseaux» prend toute une autre tournure, on lui prête même l'exemple des réseaux d'espionnage. Une connotation conférée au monde des affaires a été particulièrement notée par les élues. Ainsi, le mot réseaux tel qu'il est entendu en anglais (network), prend un sens qui est plus proche du monde des affaires. À ce sujet, trois élues nous ont mentionné que les réseaux (network) étaient des mots beaucoup plus utilisés par les regroupements des femmes d'affaires: «*Networking... I think I first ran across the expression with the Business and Professional Women's Network. They are very big on networking and it all seems pretty superficial to me*» (E94).

²¹. Le Robert & Collins Senior, *Dictionnaire français-anglais, anglais-français*, Dictionnaires Le Robert — Paris, troisième édition, 1993 (1978-1991).

²². En anglais, le sens qui se rapproche le plus de ce qui est dit dans des termes "négatifs" dans notre étude est: «*to form business contacts through informal social meetings*» et dans des termes plus génériques: «*an interconnected group or system*» dans *The Collins Concise Dictionary of the English Language*, Second Edition, Collins, London and Glasgow, 1988 (1982). En français, on définit le réseau comme: «*Répartition des éléments d'une organisation en différents points; ces éléments ainsi répartis*». L'exemple donné de cette définition est celui d'un réseau d'espionnage! Le Petit Robert 1. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1984 (1977).

I love going out to a variety of groups to talk to them and ask them how they feel and letting them know how I feel. Now, if that's networking that's OK but I've always been told that the Business Women's Network was formed so that women would get more business contacts. And I just feel that that's belittling to relationships. (M94)

Qui plus est, la notion de «monde des affaires» fait référence à une vieille conception selon laquelle ce sont les hommes qui font les affaires. D'ailleurs, dans le langage populaire, beaucoup de gens continuent de parler du monde des affaires d'une façon androcentrique («les hommes d'affaires» ou «businessmen»). On entendra souvent des expressions négatives telles que «male bonding», «old boy's network» et «old boy's club». Ces appellations sont clairement liées à une conception «macho» des réseaux. Conception vieillotte? Conception d'une génération antérieure? Nous pouvons avancer quelques autres précisions.

Par exemple, Naomie établit un lien étroit entre «network» et «old boy's network». Elle accole une connotation négative à «network» en ce sens qu'elle décrit les réseaux comme étant surtout inefficaces, inutiles, superficiels, prétentieux, opportunistes et exclusifs (fermés):

But I'm not gonna sit around for 6 years, you know, in committees that actually end up in nothing. It has to be very task-oriented. And to me it's not networking, it's really pulling together people that have been interested in the subject and trying to come up with a solution. The definition of networking to me is much more political... (N94)

to some people networking — and it goes back to the term "old boys' network" and it's something I don't really want to talk about — is about having people around that provide you with funds and if you want to do something then you call on them and form a little committee together regardless of whether they're involved in that issue or not. (N94).

Dans la même veine, Ethel nous explique qu'elle n'utilise pas ce terme «network» mais plutôt l'expression «sounding board» pour expliquer ses liens avec les gens et ainsi définir notre conception du mot «network»:

[...] it's a word I'd never use. [...] I don't know why but there are some words in english that I'm very uncomfortable with it. Somehow it has to do with politics. I will think of it (networking) as discussion. You have discussions with people and you find out where they are at, what they are talking about. And you explain to them where you are at. So networking is something that we all do. That's what we do, I never call it networking... "Réseau" is more like a sounding board. Resources, I look upon groups as a resource. (E94).

Il en va de même pour Mary pour qui les réseaux et surtout le terme anglais «network» est une activité qu'elle ne chérit pas dans le sens où elle la conçoit:

I'm not very good at networking formally. Maybe because first of all [...] I want to get a certain position agreed to. I don't do that well because I do have a tremendous respect for people who don't feel the same way as I do. And I always feel that I am pushing their opinions a little bit when I'm networking. [...] I don't want to just meet with you because you might be a contact for me to be able to better myself. I want to meet with you because I think that you're genuinely a good person, you're doing work this worthwhile so it's worth my time for us to meet (M94).

Pour sa part, Debbie considère les réseaux comme étant essentiels à la survie d'un ou d'une politicienne. Elle estime que les réseaux peuvent être un outil précieux qui sert de liens entre elle, les groupes et les individus.

Well, I'd say networking is actually essential both on the individual and the group basis. Since we're human beings and social creatures, networking really works. [...] the more you network the more people know. So the more City meetings I go to and the more meetings I set up with organizations, the more work it is. But networking is essential and people have to get to know you and trust you (D94).

On constate donc que le «réseautage» formel est en fait pris dans un sens plutôt restreint contrairement au «réseautage» informel qui, lui, prend bien des formes. La définition de réseau

dépasse la définition première qu'on lui donnait, soit celle d'être un bassin de personnes amicales. Ce qui nous surprend, c'est l'importance et la richesse des réseaux après que l'on ait clarifié notre notion auprès d'elles. Les réseaux sont conçus comme une forme de lien qui sert surtout à échanger des idées, des actions, des votes, des renseignements, etc. Notons qu'il existe un fort côté négatif et que la préférence va manifestement aux réseaux informels qui sont considérés plus ouverts.

1. Les conditions causales: les réseaux... pas un mécanisme pour les non-initiées.

En 1992, le fait que les élues s'engagent ou non dans des réseaux s'expliquait par leurs expériences avec des groupes liés à des revendications politiques directes ou indirectes. Toutes ont été impliquées dans un quelconque groupe avant d'occuper des fonctions de représentantes politiques. Ce facteur s'avère important en ce sens où, dès la campagne électorale, les candidates se servent de réseaux pour faciliter leur victoire. Être déjà membre d'un ou de groupes facilite l'inclusion de la candidate à des réseaux ou encore facilite la création de nouveaux réseaux:

You have to work on finding volunteers, people who will help you with your campaign. You see, it's just the beginning because people don't know you and you can't expect them to. So for a woman who doesn't have that kind of network, it's hard. I had that network because I've been working for over 20 years and I was involved in feminine groups and there's enough people who knew who I was and I think it's important (N92).

[... à propos d'une candidate] her interest is in the environment. Now there is an environmental group of which she's the president. That group would be much more likely to be her basis of support. [...] But they would be people who are probably out working in the environment field now. [...] she may also belong to

some women's groups. If she belongs to the Ottawa Business Network or some women's groups, then they would be natural allies trying to help her (D92).

Un autre facteur qui revient dans les deux séries d'entrevues de 1992 et 1994 est le temps. C'est-à-dire que le temps peut expliquer que des réseaux ne soient pas formés ou ne soient pas entretenus tout comme l'organisation du temps peut causer problème:

Socially we hardly spend any time together at all. It's grim, it's grim. We were supposed to have a special dinner of members of the Planning, Priorities and Budget Committee on Monday, but it fell through because the arrangements had been badly made. People who were supposed to be going didn't know (about the dinner) and had other meetings to go to (E92).

Les nombreuses heures requises pour l'organisation d'un réseau formel ainsi que pour organiser les rencontres sociales entre représentantes et représentants sont difficiles à trouver. Que ce soit en début de mandat ou à la fin d'un mandat, certains réseaux sont souvent oubliés pour une question de temps alors que d'autres sont privilégiés, quoique forts coûteux en terme de temps consacré: *«Relationships [...] in the party happen according to who we are working with and on what subject, because there's so little time to be organized about it» (E92).* État de chose aussi remarqué dans la série d'entrevues de 1994: *it's a good coalition but because we're only there briefly we just don't have enough time to really get to know each other (N94). [Noms de personnes] and I meet from time to time but unless you schedule it every Thursday, for example, it doesn't happen (D94). I'd like to do more of that [réseautage]. I probably don't do enough of that, simply because there are so many crises (D94). We don't have enough time to talk about it but we do talk about the old boys network (E94).*

Le dernier aspect qui est similaire à ce que nous avons entendu en 1992 se résume à l'intérêt nécessaire à la création d'un réseau. Un réseau va prendre forme seulement s'il existe

un point commun entre toutes les parties. Ce point est souvent un ou plusieurs intérêts communs ou encore une philosophie commune. Des facteurs thématiques expliquent souvent la forme des réseaux et ceux-ci sont souvent rattachés aux différents intérêts représentés par l'élue de la région désignée:

There's a Chinese networking group because in this area there's a Chinese population. [...] There's a Vietnamese networking group that I also work with. They're trying to set up a national monument through the Vietnamese who came here with Project 4000, so I'm working with them [...]. So there are ethnic networks. I'm just getting involved in an Italian network, because [area] is still an Italian part of the community. There's also the women's networks, there are housing networks, there are tenants association networks. And the tenants' associations, once again, there are often women organizers organizing the tenant's associations [...] So there are lots and lots of networks and I try to link with as many as I can because that's once again related to your real work, the real work on the streets. It's how to improve things that matter (D94).

Mais la caractéristique la plus importante mentionnée par toutes, c'est le niveau de compatibilité et d'intérêt entre l'élue et le groupe qui fera en sorte que ces liens deviennent une forme de réseaux. À la question de savoir si elles trouvaient plus facile de «réseauter» avec certains groupes ou individus voici ce qu'elles répondent:

Yes, mostly it's always a link. I mean, people who have the same sort of philosophy as you do are the easiest and people who are not more difficult because they're coming from different perspectives [...] (D94).

[...] the standard principle on which I operate is that the people who have an interest in the situation have to work together to deal with it (N94).

Les intérêts manifestés au sein des réseaux dépendent aussi des programmes politiques du moment. Par exemple un réseau a été créé entre les femmes lors du débat entourant la question du droit à l'avortement: *[...] I was able to get a couple of them [members of different groups] to join. The Business and Professional women and the Council women because the big*

debate going on at the time was choice, [...] And the abortion debate was on (M94).

Ou encore sur des dossiers particuliers: *In fact within the party there are [different caucuses].*

So people choose. Depending on what discussion is on the agenda (E94).

Les invitations à participer à un événement quelconque favorisent l'installation de réseaux avec les élues. Par exemple, une élue pourra être invitée à présider une assemblée générale annuelle d'une organisation, à prononcer un discours ou à participer à des rencontres avec un groupe en particulier. En tant que réseaux de type formel, ils peuvent aider une élue de plusieurs façons soit en appuyant les campagnes électorales, soit en motivant les candidates. Ils peuvent même les initier à la vie publique: *Before I was elected they invited me to their annual general meeting. So I made sure that I went and I talked with them to find out what was going on... Then I was asked to chair their annual meetings... (D94).*

[...] when I first ran for council, [...] I announced I was going to run for council and the first place that I was asked to visit (as soon as I signed my nomination papers) was the National Council of Women. They asked me to make a presentation to them. They had a tradition at their monthly meetings, where they would invite women who had handed in their nominations to come and speak to them. [...] this was a service to me because that was the first public speech I ever gave in my life. And they invited me because I was a candidate (M94).

D'autres conditions causales découlant de la capacité d'avoir des réseaux pour les élues ont été mentionnées. Certaines ont affirmé que de très bien connaître d'autres individus et groupes facilitait le «réseautage». Pour d'autres, l'impossibilité de former des réseaux provenait des contraintes du secret professionnel ou d'un emploi public qui demande une certaine neutralité politique. Mais, pour toutes, les réseaux de type informel sont privilégiés à un tel point qu'elles considèrent qu'il est dans leur devoir, en tant que représentantes élues, d'établir des liens entre

elles et une variété de groupes et individus. À la question sur la place qu'occupent les liens entre elles et des groupes (de réseaux), plusieurs ont répondu: «*It's part of the political biology [...] you can learn, teach, persuade, etc*» (E94).

[...] I was working to set up a partnership of all the people that focus on youth. And for me that's an automatic first step in doing anything [...] It's an automatic that you have to work with other people in order to get something done" (N58).

I think, unconsciously, that one of my strengths is that I do a lot of "linking" because I'm comfortable, because I like people. I'm very comfortable on walking out of womens' groups and going into a service club that's primarily male (M94).

Les situations décrites ci-haut démontrent que le nombre de conditions nécessaires à l'élaboration ou au maintien de réseaux sont impressionnantes. Il faut peut-être alors regarder aussi le contexte dans lequel les conditions sont présentées.

2. Le contexte: des réseaux... des besoins qui n'arrêtent jamais.

Le contexte dans lequel les réseaux prennent place, c'est-à-dire l'ensemble des circonstances qui entourent le phénomène, dépend souvent du palier gouvernemental. Par exemple, une conseillère municipale (Naomie) nous révèle qu'en temps électoral une candidate n'a pas besoin d'une grosse machine provinciale, c'est-à-dire qu'elle n'a pas besoin d'un réseau influent de type fermé mais surtout d'un réseau qui lui procurera des fonds:

[...] at the federal and provincial level, you have a network to work with the party and if you don't have that it usually it means that you're a part of the old boys network [...]. At the municipal level you don't need that kind of network but you still need a loose basis for fund-raising, of course (N92).

Il s'agit ici d'un contexte non négligeable qui nous permet d'expliquer les raisons de certaines élues à ne pas vouloir s'associer à des réseaux de type fermé. Les réseaux diffèrent selon le

domaine d'intervention des administrations locale, provinciale et fédérale. Dans ces cas, des réseaux de type communautaire vont naturellement s'allier à des personnages politiques de la scène municipale.

3. Les stratégies d'action ... connivence?

Les stratégies d'action des élu·es concernant le «réseautage» se déploient surtout dans le but de «garder un contact». C'est le propre des réseaux. L'analyse des entrevues effectuées en 1992 nous montre que les repas au restaurant sont des moyens efficaces pour entretenir un réseau (N92, D92, E92). En 1994, les élu·es nous confirment que les actions dans le but de maintenir ou créer un réseau sont très importantes. Par exemple, des appuis publics électoraux ainsi que des dons à des groupes ou candidates font partie de stratégies d'actions dans le but de maintenir des contacts (D94, N94, M94). Il faut toutefois noter que les exemples recueillis concernent davantage les réseaux de pairs. Il s'agit donc d'actions en faveur d'un soutien et d'appuis de la part des femmes envers d'autres femmes. On peut alors parler de connivence entre elles.

4. Les conséquences ... l'effet boule de neige du «réseautage».

Comme nous l'avons mentionné auparavant, un réseau entraîne un autre. La formation d'un réseau ou le maintien d'un réseau peut provoquer la création d'une autre forme de réseau. Par exemple, en 1992 aucun réseau communautaire n'a été mentionné par les élu·es, alors qu'en 1994 quatre des cinq femmes ont non seulement identifié le *Centre d'action des femmes contre la violence faite aux femmes* comme étant un réseau mais elles ont nommé d'autres réseaux «satellites» tel que le *Women's Network*. L'une d'entre elles, à travers ses réseaux de pairs, a

développé des liens avec des réseaux communautaires. Nous pouvons supposer que cet exemple, qui s'applique surtout aux réseaux de femmes, est valide pour toutes les formes de réseaux en général.

Finalement, toutes croient que les réseaux, surtout informels, jouent des rôles importants mais pour plusieurs, cela ne signifie pas qu'il faille s'engager dans un ou plusieurs groupes. Ce qui, à première vue, semble contradictoire puisque les réseaux sont formés à partir de groupes. Que peut-on en tirer comme conclusion? Les réseaux peuvent jouer des rôles de soutien, d'expertise, de communication, de représentation, voire même de changement social. Ces réseaux peuvent être politiques, professionnels et dans le cas qui nous intéresse, ils peuvent être caractérisés par le sexe des membres puisque nous parlons de réseaux de femmes. C'est ce que nous chercherons à identifier dans le deuxième axe.

5. Bilan de l'axe 1:

En 1992, c'est l'aspect pratique des réseaux qu'on souligne davantage. Aspect pratique puisque le rôle de soutien des réseaux est important en campagne électorale. En 1994, se sont les côtés négatifs qui ressortent davantage. Un réseau formel est considéré superficiel et un réseau fermé est mal vu tout comme l'aspect «affaire» des réseaux est méprisé. La première perception des réseaux avant une clarification de notre part s'est avérée assez négative alors que les réseaux ont par la suite été défini comme étant essentiel à la démocratie²³.

²³. Une élue nous a même suggéré de ne pas poser la question de l'importance attribuée aux «réseautage» tellement cela lui semblait être une évidence en soi. Car le «réseautage» fait partie du travail d'une politicienne selon elle.

Nous l'avons déjà noté, les principales conditions à la création de réseaux sont nombreuses. Or, ces conditions n'ont pas été synonymes de contraintes importantes avant leurs entrées en politique étant donné qu'elles étaient déjà toutes engagées politiquement avec un ou plusieurs groupes. C'est une fois en position de pouvoir que les conditions semblent plus compliquées. Par exemple, le temps devient difficile à trouver pour «réseauter». Le programme devient aussi une contrainte étant donné que les dossiers du moment déterminent en quelque sorte quels réseaux sont importants. Mais aussi, les intérêts des groupes et leur convergence avec ceux de l'élue deviennent des conditions indispensables à la création ou au maintien de réseaux. Les invitations de groupes sont toujours appréciées et enclenchent souvent de nouvelles formes de réseaux. Aussi, toutes considèrent qu'il est de leur devoir de participer le plus possible à des réseaux. Le contexte dans lequel les réseaux se créent dépend beaucoup de la structure politique. Enfin, disons que notre échantillon de politiciennes considère que les réseaux sont une forme d'action très importante et essentielle à leur travail de représentantes politiques. On ne manquera pas de constater, tout comme Pitkin, que les réseaux font partie de l'activité politique et sont ainsi essentiels à la représentation politique d'intérêts divers.

B. AXE 2: Les réseaux de femmes

En sachant que l'utilisation de réseaux en général est une activité considérée «normale» et même saine pour assurer une meilleure représentation politique, qu'en est-il des réseaux de femmes? Quelles sont les formes que prennent ses réseaux? Nous tenterons de répondre à ces questions selon le discours des politiciennes interviewées.

1. Les réseaux de femmes... des alliés naturels?

«We talk in the bathroom at meetings, we talk in the hallways at meetings» (E94)

Nous constatons que les élues appartiennent formellement et surtout informellement à des réseaux. Notre objectif dans cette section est de connaître la perception des élues sur un certain type de réseau cible, soit les réseaux de femmes. Est-ce qu'il existe des réseaux de femmes? C'est par l'affirmative que les politiciennes nous ont répondu. Or, notre question contient plusieurs sous-questions: est-ce que les élues connaissent des réseaux de femmes? Est-ce qu'elles participent à des réseaux de femmes et quelles formes prennent leurs liens sociaux? En 1992, les questions posées ne permettaient pas nécessairement de voir le rôle des élues par rapport aux réseaux de femmes. Notons que des réseaux peuvent être constitués de plusieurs différents groupes, tout comme un réseau peut exister et ne comprendre que des élues. En fait, c'est ce dernier type de réseau qui semblait le plus prisé lors de notre première série d'entrevues. Les réseaux prennent la forme personnelle et informelle. Il s'agit d'abord et avant tout d'amitié entre les élues: *«[noms] and I are really good friends, I mean, we go out all the time, we go out for dinner quite often and that's good in terms of the perspective of a certain way of approaching things»(N92).*

Pour citer des réseaux qui ont été signalés dans les séries d'entrevues, on se réfère au Tableau II qui dresse une liste des liens sociaux établis entre les élues et des groupes ou entre des élues et d'autres élues.

Ce tableau nous indique que des liens ont été créés entre des élues qui ne sont pas nécessairement des représentantes politiques du même niveau de gouvernement. Ces liens sont fort nombreux et dénotent une certaine façon de «réseauter»; c'est-à-dire qu'on fait face à des réseaux d'appuis, de soutien et d'amitié. Nous appelons ce type de réseau: réseau de pairs. On y retrouve donc de nombreux liens sociaux entre les élues et entre des femmes du cabinet provincial de l'Ontario — étant donné que notre échantillon comprend une élue du niveau provincial.

De plus, lors de la deuxième série d'entrevues, on remarque qu'un réseau s'est formé à la suite des réunions d'un certain Comité de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton. Ce réseau de femmes, qui représente la moitié des membres du Comité, semble être devenu une force politique et sociale et suscite beaucoup de motivations chez les conseillères municipales:

The women, [...] the progressive women, [noms des femmes] — worked together real hard on the [...] Committee in terms of the staffing issue and I would like to spend more time with them, with [même noms], and I'm hoping that we're all elected at the regional level and that we can then spend more time together because it's very very good (D94).

I think of another example when [...] there was a good coalition of women there between the four of us who are still on the [...] Committee. We were trying to get womens' breast cancer on the agenda for the [...] Committee. We tried to get people to get women's health funded and get a one-time grant program for women's health issues. We used "Women's Place" to send out information to all women's organizations about the one-time grant program so that people were aware of it. That was very very useful (N94).

Tableau II

Noms des groupes et groupuscules qui ont pris la forme de réseaux de femmes et qui ont été cités par les élues selon les séries d'entrevues de 1992 et 1994²⁴.

Réseaux	1992	1994
Réseaux de pairs	• Lien entre des élues (peu importe le palier de gouvernement) • Femmes du cabinet provincial	• Liens entre des élues (peu importe le palier de gouvernement) • Femmes du cabinet provincial • Sous-groupes d'un Comité de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton
Réseaux d'appuis	• Association des femmes d'affaires et professionnelles d'Ottawa • Conseil national des femmes	• Association des femmes d'affaires et professionnelles d'Ottawa • Femmes au niveau local qui offrent un appui moral au téléphone • Conseil national des femmes
Réseaux communautaires		• Conseil scolaire • Centre d'action contre la violence faite aux femmes
Réseaux de militantes partisanes	• Caucus des femmes d'un parti politique-fédéral	• Caucus des femmes d'un parti politique - fédéral • Femmes au niveau local mais membres d'un parti politique provincial
Réseaux de pression	• Regroupement sur la question du droit au CHOIX à l'avortement • Regroupement pour une Charte inclusive	• Regroupement sur la question du droit au CHOIX à l'avortement • Regroupement pour une Charte inclusive • Centre d'action contre la violence faite aux femmes • Comité national d'action sur le status de la femme (NAC) • (Women's) Legal Education & Action Fund (LEAF)
Réseaux de services		• Place des femmes • Conseil du Statut de la femme • Institut canadien de recherche sur les femmes • Rape Crisis Center • Women's Book Store
Réseaux de professionnelles	• Association des femmes d'affaires et professionnelles d'Ottawa • Groupe d'infirmières	• Association des femmes d'affaires et professionnelles d'Ottawa • Groupe d'infirmières • Femmes au sein des syndicats
Réseaux électoraux	• Groupe d'infirmières	• Groupe d'infirmières • School board

²⁴. Les noms ne sont pas placés en ordre d'importance ou de mention dans les entrevues.

[...] we have a little informal network with the women, the regional women councillors. [...] so we [nom] and I are going out to dinner with them every night [chaque soir où il y a des réunions du comité] and we [...] certainly will be supporting them with a donation and we wish them well and give them as much support as we can. We meet at Health Committee meetings so there are the four of us who sit there, which just confounds the Health Department. They don't know what to do. Four women on their committee who are over-demanding! [...] Women's health is an important matter that we need to look out for. The nurses - there is a big nurses component in the Health Department and they have been neglected. They're not paying much attention to nurses. So we have been raising hell over there for quite a few months now. So it helps to have the strength of numbers. There are 4 of us out of 8 on that committee. [...] Yes, it is very good, very good. (D94)

Nous avons classé le groupe des femmes du cabinet d'un gouvernement dans le même type de réseaux. Selon l'élue au niveau provincial de notre échantillon (Ethel), quoique ce réseau de pairs s'avère assez faible, il existe:

[...] we talk in the bathroom at meetings, we talk in the hallways at meetings, the old men's thing about talking in the bathroom [...] It's true, yes, we do [network]. And we decide. We know who our colleagues are on certain kinds of issues and it makes a big difference to have women, and a large group of women because the experience in that group is varied. If I have a concern on environmental policy; I know who knows about environmental policy. For a concern on health policy, I know more than one person I can talk to in that group of women. You know, it's something that we need women to work on. [...] We talk in the bathroom and we try to find a few minutes to have a meeting one on one on certain issues. I actually get that with two female colleagues (E92).

Notons que la culture politique privilégie habituellement un rapport de force, de compétition entre chaque ministère ou département, ce qui va à l'encontre des manifestations de solidarité. D'ailleurs Ethel prend soin de le noter: *[...] it's rare for Cabinet ministers to get together and discuss a joint approach to a problem; usually it's two ministries who try to struggle with something together (E92)*. Aussi, mises à part les conditions nécessaires à la création d'un réseau, la politicienne nous indique qu'il est possible de «réseauter» informellement, surtout avec

d'autres femmes qui comprennent facilement ce qu'on décrit comme étant une barrière sexiste:

Yes we do [network] but very informally because we do know where we are at. There are two women in the caucus that are very uncomfortable with what I call positive feminism. We don't have enough time to talk about it, but we do talk about the old boys network (E94).

Une autre forme que prennent les réseaux est celle du soutien, de l'appui qui fait en sorte de motiver les élues ou de maintenir leur ambition. Nous avons classé les Associations de femmes d'affaires et des professionnelles d'Ottawa ainsi que le défunt Conseil national des femmes dans cette catégorie. Un des meilleurs exemples a été évoqué ci-haut: il s'agit d'une élue qui par l'entremise du Conseil national des femmes, a pu exercer ses talents d'oratrice pour la première fois.

Un autre exemple de réseau d'appui est le nombre de contact par téléphone qu'une élue provinciale reçoit de la part d'autres élues de la région, surtout des élues du palier municipal: *Again it depends so much on the women. You know them all [inclus les élues de notre échantillon]. They advise me and they call me if something is going on or I'll call them if I need advice (E94).*

Les réseaux communautaires sont de loin ceux qu'on aurait pu croire les plus significatifs tant pour les élues au palier municipal, régional, provincial que fédéral étant donné que notre échantillon de femmes provient d'une même région. Or, ce n'est pas le cas. En 1992, aucun réseau communautaire de femmes n'a été mentionné. Il faudra attendre la série d'entrevues de 1994 pour se rendre compte que le *Centre d'action contre la violence faite aux femmes* procure aux élues et autres femmes un réseau communautaire régional.

Il est intéressant de mentionner l'importance qu'a eu un réseau de pairs dans la création d'un réseau communautaire pour certaines élues. La relation privilégiée entre Naomie et Debbie a permis à l'une d'entre elles (Naomie) - qui malgré son refus de croire que les femmes représentent un groupe dans la société fait elle-même partie de réseaux de femmes — de se retrouver en plein coeur d'un réseau communautaire de femmes:

I guess I just don't see myself visibly as part of a women's network. I'm sure it's there but I'm also part of a whole network in the bicycling community and I have a whole network in the pedestrian community, I have a whole network in the environmental community ... (N94).

One thing I belong to is the Women's Action Centre for Violence Against Women and I only agreed to go on the board because — and that's really related to my functional work, if I wasn't a politician I would probably do it anyway — I agreed to go on the board (on the other hand I'm not going to do much between now and November) — because they do need a woman politician and [nom d'une personne] spent almost 3 years on it and wanted to move on — so I agreed to sit on that board (N94).

L'élue provinciale que nous avons interrogée (Ethel) a aussi identifié des réseaux locaux, mais il s'agit davantage de réseaux de militantes partisans et de pairs que de réseaux communautaires de femmes. L'explication de cette situation se retrouve peut-être dans les dires de Debbie pour qui les réseaux communautaires de femmes ne peuvent exister sans groupes de femmes qui portent leur action devant les gouvernements municipaux. (Nous y reviendrons plus loin dans la section sur les conditions causales).

Enfin, ce qui est curieux dans la forme communautaire que prennent les réseaux de femmes, c'est le rôle des divers comités et associations de quartiers qui sont considérés comme des réseaux de femmes étant donné que, souvent, la majorité de leurs membres sont des femmes. À ce propos, des politiciennes nous disent: «*Housing is a women's issue. Poverty is a women's*

issue. In fact, every single issue is a women's issue... Health is very much a women's issue... mental health too.

[...] we were trying to improve sidewalks for safety reasons for pedestrians. Well, it's really women we're talking about, women in their 70s maybe, who are having trouble on the sidewalks. So that's another network, but it's a loose network of people who are all women [...] So if you're talking seniors' problems, you're often talking about women's problems, if you're talking housing problems you're talking women's problems (D94)

Mais elle n'est pas la seule à nous affirmer que dans presque tous les dossiers communautaires il est aussi question des embûches que les femmes rencontrent. Mary dira que les problèmes de manque d'emploi sont des dossiers de femmes (M94); Naomie dira que la santé est un dossier de femmes (N94); Debbie et Naomie diront que la sécurité en milieu urbain est un dossier de femmes (D94; N94); que l'immigration et la pauvreté, selon Mary, sont des dossiers de femmes (M94); et que les Conseils scolaires sont des réseaux communautaires de femmes selon Debbie (D94). Toutefois, cette façon de concevoir les réseaux de femmes est insuffisante. Est-il juste de voir un réseau de femmes uniquement là où il y a une représentation descriptive? À la question posée à savoir s'il existait des réseaux de femmes, une politicienne nous explique clairement sa vision des réseaux de femmes:

Yes, I think there are but not just with politicians [...]. For example, the schools: I work with [...] School and it's generally women who are on those Home and School Associations. So that is an informal women's network that gets established and I get to know people on those (committees). And then we either decide to do a garage sale together or something else. Then I know them and we work together. A lot of the grassroots organizing and work is done by women. There are the informal networks. The Health Centre is certainly one (type of network): there's a woman director, the nurses of course are all women and there

must be 80% of the employees at the Health Centre (who) are women. [...] And there is, interestingly enough, a Centretown coalition of all the agencies: there's Out and Open Centre for Women, there's the Health Centre, there's social service groups, there's a table of 20 women who come together with (I guess there's a couple of men). But when you get the whole agency network that supports Centretown, it's really amazing how many women there are there (D94).

Parmi les autres types de réseaux de femmes qui ont été cités par les politiciennes, il y a les réseaux de militantes partisans qui deviennent très souvent des réseaux d'appui. Ils peuvent former les principaux réseaux de femmes d'une élue. Ils se composent de groupes déjà engagés au sein d'un parti politique tels les syndicats (M94) ou les femmes de la communauté:

I do work with a number of women who work in the government either within our own political structures in government or in the public service. And I've developed close and affectionate working relationships with some of them. So it's useful and it's pleasant [...] (E92).

[...] I knew the party so well when we were debating the choice issue in the House. We met with POW (Women's Caucus) and I was the women's critic in the House so that POW demanded to meet with me. [...] So POW said: "We want to see you about the choice debate". So I went to their meeting and they said: "Now what's going to happen"? We said we didn't know what was going happen. We knew that there was all sorts of amendments [...] And I said: "Well, I can't tell you where the caucus will come down". They said: "Well, you promise us that the caucus won't vote until you consult with us". [...] So I made the promise. [...] They were so pleased and so empowered with my respect of getting back to them that it wasn't merely the issue of choice. They had complete trust [...] as women we knew that we were talking to each other in the same way [...] as long as they knew that I understood that their position was not the criminalization of abortion (M92).

Autres formes de réseaux? Les réseaux de pression. La politicienne ex-députée et ex-maire nous raconte comment un regroupement de femmes canadiennes s'est formé autour du débat concernant une Charte canadienne des droits et libertés qui ne garantissait pas l'égalité des sexes:

I think of when the Charter of Rights was being amended...we were trying to get our clause into the Charter back in 1980-1981. At that time the women from across the country decided they were coming to Ottawa and they were going to organize [...] Flora McDonald and Pauline Jewett and Judy O'Reilly and all these people were told that they couldn't have access to any facilities on Sunday because Parliament Hill was closed. Think of the members of Parliament, these were their facilities. I can imagine the boys being told they couldn't use Parliament Hill because parties were for women. So [some of us] were able to open up City Hall. We opened up the cafeteria there. And so together, between the two of us, between the members of Parliament on the Hill and the people at City Hall, we were able to make sure that women or candidates [...] (could) get their resolutions ready [...] those women came in from across this country with very little financial support. And they came on their own. They brought their babies and we found people to take care of the children for them. There weren't that many children but it was a very solid sisterhood. It was very exciting to work at it [...] I was euphoric just knowing that here we were very empowered. You know, the women in the United States have never been able to do it, they've never been able to get their Equal Rights Amendment through because they've never had that kind of solidarity. [...] There was certainly no question between Quebec and Ontario or British Columbia and any of that discussion. We were in a hurry [...]. After that experience there was a very strong move with the aboriginal women to get the Indian Act amended (M92).

Dans la série d'entrevues la plus récente, on remarque de nouveaux types de réseaux : des réseaux de pression et de service. Le Centre d'action contre la violence faite aux femmes se révèle être un réseau tant de pression que de service. La mention de ce centre par les deux conseillères municipales que nous avons interviewées fait preuve de l'importance de ce réseau. Le Centre travaille directement avec des communautés, des associations communautaires ou des groupes particuliers:

And at [an association], once again, they're often women organizers organizing the [them] and we now have quite a safety network in Centretown where we do audits - we walk the streets at night and do safety audits - and we try and get some improvements. And those are all women, they're concerned about their safety much more than men are (D94).

De plus, le centre «la place des femmes» (le Women's place) ne laisse aucun doute quant à ses propriétés de «réseautage»: *«Women's place, for example, they have a full fax system that reaches out to every women's group in the network. And it is there, it is absolutely there»* (N94). Il existe aussi des réseaux de professionnelles tels l'Association des femmes d'affaires et des professionnelles d'Ottawa et un groupe d'infirmières. Ces deux groupes ont été signalés par notre échantillon. Le premier, quoique perçu comme étant superficiel par la majorité des politiciennes rencontrées, a tout de même réussi à intégrer un lobby municipal à son programme politique:

I think that I have kept more in touch with the council women. So when there's a municipal issue that needs some kind of attention, they have a little municipal committee and they have a little housing committee. They'll look at those things and give us a letter. They are very useful and they're very progressive business and professional women. [...] They've been very useful for the urban safety project so they are taking much more of an interest now in municipal matters as well as in provincial and federal matters (D94).

Il faut de plus noter que ce genre d'association semble auparavant avoir eu un rôle à jouer en tant que réseau qui était beaucoup plus important qu'aujourd'hui. Selon une ancienne politicienne active sur la scène municipale: *Council women came in and certainly we started - I supported (nom d'une femme). She started the Ottawa Women's Network (the business network) -and the council women were all sort of inviting me and also asking the other women on council to participate on things (M94).*

Pour sa part, le groupe d'infirmières auquel a fait allusion une élue peut aussi être considéré comme un réseau électoral car il a servi à aider concrètement cette candidate à se faire élire: *[...] in my first political moments, I was working for the Health Department so I had a*

whole group of public health nurses who were used to knocking on doors every day. So they went out on the campus for me, because we were colleagues (M92). Le même type de réseau de femmes, mais électoral, que peut avoir une candidate se retrouve parmi les nombreuses associations mentionnées ci-haut en tant que réseaux communautaires tels que les conseils scolaires (D94).

Enfin, un dernier type de réseau qui peut paraître, à première vue, apolitique vient rasséréner les élues. Par exemple, une des politiciennes nous a indiqué qu'elle n'a jamais raté le marathon de bridge annuel pour femmes. Ce groupe, quoique peu enclin à avoir les mêmes idées que l'élue, lui sert de lieu de ressourcement.

[...] the Women's Marathon Bridge is strictly entertainment, strictly. A lot of very conservative women and very very good friends. And I like bridge. But I think that I enjoy that group because they are so diversified. Some of them are very conservative Catholics and some of them haven't been inside a church for 10 to 15 years [...] What's very interesting is that we play a lot of bridge. Every night you play, you play 24 hands of bridge — which is a fair amount — and you never have superficial discussions. You might get into a fairly deep discussion about spirituality. Once, a woman said: "I don't think we should spend any healthcare dollars on anyone with AIDS. They put themselves there and it's their own fault and we shouldn't be spending any money on them." [...] I said — because I knew she had three boys — "What would you do if Michael or Brian or Donald came home with AIDS?" And I named their names. And she just looked at me and she got deep red and she said "Well, I'd look after them". About a year later I was playing bridge with the same woman and [...] she said "You know, I've been looking on this thing about some of the people who have AIDS. They're dying and their life has already been terminated and we should be trying to do things to help them". So for me it's really important that we keep those contacts. I need those contacts, I need to know that some women think that people with AIDS shouldn't be helped... and I also need to know that they can change if you put them in personal contexts (M94).

Les nombreuses significations attribuées aux réseaux de femmes rappellent que les réseaux sont importants et nombreux, tel que nous l'avons proposé dans le premier chapitre. Cette

importance et cette richesse des réseaux de femmes (relevées surtout au courant des entrevues réalisées en 1994) nous indiquent qu'ils sont aussi des facettes de l'activité politique des politiciennes qui favorisent une meilleure représentation politique des intérêts des femmes.

2. Les conditions causales à la création de réseaux de femmes: être femmes?

Pour certaines, au niveau municipal, il n'existe pas de réseaux de femmes pour la simple raison qu'il n'existe pas de groupes de femmes au niveau local (entrevues de 1992):

[...] there aren't any [women's groups]. Actually there is a strong group, the Association of Gays and Lesbians of Ottawa (ALGO). That's a very strong organization that I work closely with and that I forgot to mention. And that's a good strong lesbian organization, you know. And there's lots of gays and lesbians that live in Centretown. So that is one of groups that I work with and they are strong. (N92).

Cette condition qui empêche un «réseautage» de femmes dans la région s'explique en partie par la non-intervention de groupes de femmes dans la politique municipale et régionale. Comme le mentionnent Dominique Masson et Pierre-André Tremblay dans une étude québécoise, les groupes de femmes ou les mouvements des femmes sont peu intéressés aux «mécanismes institués du développement local et régional» (1993:165). Des élues ont reproché aux groupes de femmes mentionnés, l'habitude qu'ils ont pris de s'adresser seulement aux gouvernements provincial et fédéral:

... in the past they've done almost nothing municipally. When I finally realized that the men on council cut Women's Place budget in half one year, and that we had just set it up. [...] It was a \$150,000 budget and it took us three years to set it up under Marion Dewar [mayor] ... and then they cut the budget in half. And I didn't get one phone call, one protest, nothing. And I said: "Well, no wonder. They're not organized and they're not even going to know that this is happening to them". You know and that's when I really realized that we have to do a little

something about organizing these groups so they do look at the municipal level (D92).

Ceci étant dit, nous nous rendons compte que la création de réseaux a lieu plus souvent si les politiciennes s'entendent déjà avec certains groupes. Pour certaines, appartenir à un réseau de femmes avant même de se lancer en politique est important. Les groupes auxquels les femmes appartiennent deviennent en temps de campagnes électorales des «alliés naturels» (D92). Aussi, ces liens doivent-ils se maintenir durant le mandat des politiciennes étant donné qu'elles n'ont pas toujours le poids nécessaire pour contrer les coupures de ressources financières s'attaquant aux femmes. C'est ce qui s'est déjà passé à Ottawa alors qu'une coupure a suscité peu d'intérêt chez les groupes et les réseaux de femmes (M92; D92). Dès lors, il apparaît essentiel que des réseaux soient organisés (E92).

Il semble que les conseils, en terme de conditions nécessaires à l'élaboration de réseaux, ont été suivis puisqu'on a pu identifier quelques nouveaux réseaux de femmes. Ils sont non seulement constitués de femmes mais ils sont en fait des espaces féministes, des ponts entre les groupes et les élues. Soulignons qu'il nous semble que seules les élues qui considèrent important d'exprimer une solidarité avec les autres femmes sont enclines à collaborer avec des réseaux.

Tout comme les conditions causales qui amènent la création de réseaux, l'élaboration de réseaux spécifiques aux femmes semble demander davantage de conditions. Le temps, ou plutôt le manque de temps, a été la variable la plus souvent mentionnée par les politiciennes. Hormis les conditions propres aux réseaux décrits plus-hauts, nous constatons que les attitudes des femmes entrent en ligne de compte puisqu'elles vont déterminer non seulement vers quels types de réseaux elles se dirigeront mais aussi le temps et l'énergie qu'elles consacreront à ces espaces

féministes. Par exemple, une élue qui ne se considère pas féministe et qui ne croit pas faire partie d'un groupe de femmes — même si elle est perçue comme étant féministe par ses consoeurs et quand bien même elle est membre du conseil d'administration du *Centre d'action des femmes contre la violence faite aux femmes* (CAFCVFF) — sera peu portée à s'intégrer à quelque forme de réseau que se soit: *«I'm on the board of the [Women's Action Centre Against Violence]. I've never been a group person except for community associations and even then I never wanted to be president of a community association. I just want to do stuff and get stuff done, I want to run things»* (N94). Or, ses contacts avec d'autres réseaux de femmes, dans ce cas un réseau de pairs, ont fait en sorte que celle-ci soit mise en position de collaborer et de s'immiscer dans le réseau de femmes qui correspond au CAFCVFF.

Comme le diront les élues que nous avons rencontrées, les réseaux se construisent s'il y a des échanges possibles. Les opinions des femmes comptent:

I think there are communications between women and I think more and more women are talking. I certainly go to women for opinions on things [...] but I don't necessarily think that their opinion is valuable because they belong to the New Democratic Party or the Liberal Party or something. But I would go to them because I've met them in that context and they seem to be open. And I value women's opinions because I think that, first of all, their life experience has been similar to mine. And also I find that we process information in very many similar ways (M94).

Ce qu'il faut retenir de cette citation est non seulement que cette politicienne se fie aux opinions des femmes, mais elle laisse tomber les barrières partisans envers certaines femmes. Il faut donc que les élues voient un rôle à jouer dans le renforcement des liens et la création de ponts entre elles, représentantes politiques, et les femmes: *[...] my role was to try to strengthen the womens' groups and also it was the mayor's responsibility to let the womens' groups know what*

each other was doing. They tended to work a lot in isolation; they still do and I still see that as my ongoing role (M94).

I really have the same objectives and the same ideas. We almost always supported each other in our votes and... But on a personal level, I find it very hard to deal with her as a friend. She wasn't a team player. We now have quiet meetings together, but she would never agree with me. So we could never get a consensus going about how to get around council: how to work on something, which is often what you need to do. You need to say "you start the debate and I'll pick it up and you finish it up". There are situations where we have the same kind of philosophy and the same beliefs and you would think that we were great friends but we weren't friends (D94).

Même si certaines élues considèrent qu'il faut «réseauter» avec le plus de femmes possible, elles ont néanmoins réfuté cet argument en disant qu'il est beaucoup plus facile, étant donné le manque de temps, de s'allier à d'autres femmes qui ont une même façon de voir les choses, qui ont une même philosophie.

[...] she [Barbara McDougall] was fighting a very tough battle herself. She spoke on choice in the House of Commons and there wasn't a Conservative in that house, she was alone. And she gave a marvellous speech. But [...] I don't think we should be electing right-wing women. But I also think that when there are women there and we are talking about issues that we know another woman will understand, we shouldn't neglect working with them (M94).

Ainsi, il semble que les conditions nécessaires à l'élaboration d'un réseau de femmes, peu importe la forme de ce réseau, requièrent d'abord que les femmes soient favorables à un programme féministe. Ensuite, que les élues aient une même philosophie politique (du moins sur des dossiers jugés importants). Ce qui nous préoccupe dans cette conclusion sur les conditions causales à la création ou au maintien de réseaux de femmes, c'est de constater que ces conditions ne semblent pas nécessaires à la formation d'un réseau d'hommes («Old boys network»). Il semblerait qu'il existe une pré-condition chez les femmes en politique qu'on ne

retrouve pas chez les hommes en politique. Car un politicien ne ressent pas nécessairement le besoin de former un réseau d'homme, n'a pas besoin de s'assurer que les hommes sont favorables à un meilleur statut pour eux-mêmes (quoique certain commence à croire qu'il est temps de le faire). C'est une vérité en soi, ce qui n'est pas le cas chez les femmes. Pour certaines, représenter les femmes devient discriminatoire. Ceci nous amène donc à identifier le contexte général dans lequel les réseaux de femmes se manifestent.

3. Le contexte dans lequel on retrouve les réseaux de femmes: discrimination et sous-représentation des femmes.

Le contexte qui nous a été décrit par une politicienne lors des premières entrevues indique qu'il est déterminé par la géographie, qu'il s'agisse de réseaux en milieu urbain ou en milieu rural. Selon elle, les réseaux se créent à partir d'intérêts se rapportant davantage à des besoins dit régionaux qu'à des besoins de femmes: *«I think I'm partly determined to say that it's [networking] not as genetically necessary as it is geographically in most of the cases»*(N92).

C'est la seule élue qui explique l'origine des réseaux de cette façon. Les autres femmes vont plutôt croire que dans le contexte politique actuel, les femmes au Canada, peu importe le palier de gouvernement, demeurent sous-représentées dans la sphère politique (D92). Qui plus est, les femmes, une fois élues, n'ont pas nécessairement accès à des réseaux de pairs, d'appui, de pression ou autre. Cependant, il semble plus facile pour une élue de participer à des réseaux de femmes lorsqu'un dossier de femmes est au programme politique. Les débats entourant la question de l'avortement au Canada et l'arrivée d'une Charte qui au départ ne reconnaissait pas l'égalité entre les sexes ont suscité de vives réactions chez les femmes (Brodie, Gavigan et Jenson

1992). Ces contextes de «crises» occasionnent chez des groupes de femmes et les élues des ouvertures énergiques et aident à la création de réseaux de femmes.

Notons qu'il apparaît désormais de façon plus visibles qu'une série de règles contraignent les femmes à exposer leurs expériences personnelles sur la place publique par l'entremise d'actions collectives qui se traduisent par des réseaux de femmes. En 1994, les entrevues réalisées nous ont permis d'observer un phénomène de «réseautage» entre femmes. En fait, les élues de la région d'Ottawa que nous avons interviewées nous ont toutes parlé de cette collaboration entre quatre femmes conseillères au niveau régional qui, dans un comité en particulier, soit le comité de santé, réussissent à influencer les décisions. Le nombre de femmes (4/8), leurs intérêts communs et, une même compréhension des problèmes des femmes les ont réunies.

Est-ce qu'elles ont pris conscience, par le biais de réseaux de femmes externes ou internes, que les infirmières étaient négligées parce que quatre femmes «fortes» siégeaient sur un comité se rattachant à leur intérêts discutent souvent ensemble? Ou bien est-ce parce que quatre femmes «fortes» ont décidé d'agir sur le dossier des conditions de travail des infirmières qu'elles se sont présentées à ce comité en particulier? En fait, nous questionnons l'ordre des causes et des effets qui ont permis aux infirmières d'améliorer leurs conditions de travail. On ne peut malheureusement pas répondre à cette question. On peut cependant supposer que de voir quatre femmes, soit la moitié des membres du comité, discuter de ce dossier est, en soi, un contexte qui favorise l'éducation, l'échange et l'appui de femmes entre elles qui par une série de facteurs, soient leur nombre, leur idées similaires, etc. sont propices à la création d'un réseau de femmes.

On retrouve les réseaux de femmes dans des contextes qui sont souvent liés aux conditions causales. Les élues peuvent appartenir, comme on vient de le voir, à une structure déjà existante et où la présence de représentantes politiques est significative; les communautés auxquelles appartiennent ces femmes peuvent accueillir positivement les démarches des élues; les élues peuvent aussi être entourées de différentes formes de réseaux et surtout des réseaux de pairs et d'appuis qui sont à même de générer d'autres formes de réseaux. Enfin, des différences dans l'interprétation de ce que constitue un réseau politique peut contribuer à influencer le contexte de sa formation.

4. Les stratégies d'action... une représentation automatique des femmes?

On a constaté sous l'axe premier que les stratégies d'actions en vue de créer des réseaux sont d'ordres générales et amènent des appuis concrets aux réseaux. En ce qui concerne le «réseautage» entre femmes, nous nous apercevons que les actions de «réseauter» permettent la formation de d'autres réseaux et ce, même si l'élue en question ne promouvoit pas les intérêts des femmes. Le «réseautage» entre femmes se traduit par des activités politiques communes (D94, E94). Cette perception des formes de réseaux est beaucoup plus visible dans les entrevues de 1994. On n'a qu'à revoir le Tableau II pour constater que certaines formes de réseaux ressortent dans la deuxième série d'entrevues de 1994 alors qu'elles ne sont pas apparues dans la première (1992). De plus, ils sont plus nombreux. Une élue qualifie même «d'automatique» la responsabilité qu'ont les politiciennes de travailler avec quiconque a un intérêt dans un dossier particulier (N94)

5. Les conséquences ... une représentation politique des intérêts des femmes?

Ce qui est nettement visible et fort intéressant lorsque nous observons les conséquences qui se présentent à la suite du «réseautage» entre femmes c'est qu'il y a possibilité de maintenir des réseaux ou de les créer, avec comme point d'encrage important, non pas les intérêts des femmes mais des liens personnels entre femmes élues. C'est-à-dire que certaines femmes élues sont initiées à des réseaux par l'incitation de d'autres élues, portant ainsi les premières à s'attarder à des questions auxquelles elles n'étaient pas intéressées auparavant. Elles deviennent alors plus favorables à certains intérêts des femmes. En ce sens, on constate que l'une des élues est devenue membre d'un réseau parce qu'une autre élue l'a enjoint d'y participer. Les élues ne s'insèrent donc pas nécessairement dans des réseaux de femmes en raison de leur idéologie mais souvent à cause d'une amitié ou d'une volonté d'assurer un climat de collaboration entre élues. L'implication dans un réseau de femmes ne se fait donc pas seulement à cause d'objectifs féministes mais aussi en raison de liens sociaux et d'objectifs stratégiques.

6. Bilan de l'axe 2:

On a répertorié neuf différents modèles de réseaux de femmes qui existent ou ont existé dans la région d'Ottawa. Les élues nous ont toutes dit que des réseaux de femmes existent mais qu'elles n'ont pas toujours le temps d'y participer. Quelques unes semblent avoir très bien profité des réseaux allant même jusqu'à créer leurs propres réseaux de femmes. On constate que pour qu'il y ait des réseaux de femmes, il doit y avoir un désir de faire place à un espace féministe de la part des élues mais aussi de la part des groupes de femmes de la région et aussi de la part des réseaux qui existent déjà mais qui ont l'habitude d'ignorer le domaine municipal comme champ de pression gouvernemental. Enfin, on pourrait croire que les conditions à la

participation des élues à des réseaux de femmes sont beaucoup plus exigeantes que celles des réseaux d'hommes.

C. Bilan-synthèse:

La double comparaison rendue possible par 1) les distinctions entre les réseaux en général et les réseaux de femmes et 2) les entrevues réalisées en 1992 et 1994 nous permettent d'observer une mouvance qui vient enrichir nos exemples du rôle que peuvent avoir les réseaux comme mécanisme de représentation politique. C'est ce que Hanna Pitkin tente d'expliquer en suggérant que la notion de représentation politique n'est pas quelque chose de stable et statique, que la société est en mouvement continu.

Une première constatation suggère que les deux types de réseaux que nous avons étudiés dans les axes sont des mécanismes importants de la représentation politique. De plus, la richesse des expériences de «réseautage» nous signale que les élues consacrent beaucoup de leur temps à «réseauter». Il s'agit donc d'une activité politique importante.

Une deuxième constatation nous fait remarquer que les réseaux de toutes sortes paraissent être des activités beaucoup plus évidentes pour les politiciennes que pour les politiciens. Notre premier axe indique que les réseaux comportent des activités qui permettent de légitimer le pouvoir politique des élues. Un réseau c'est un mécanisme qui permet l'échange de communications, d'actions par l'entremise de contacts plus ou moins réguliers entre l'élue et des individus ou des groupes.

Une troisième constatation qui provient du deuxième axe indique que l'activité du «réseautage» semble dépendre davantage de la volonté politique des élues, de leur volonté idéologique, de leurs intérêts. Les élues ont toutes indiqué une volonté de travailler avec des segments de la population moins écoutés.

Une quatrième constatation, qui contredit en partie ce que nous avons dit sur l'importance de la volonté politique, suggère que les liens sociaux et les intérêts stratégiques sont aussi considérés lorsque les politiciennes décident de participer à des réseaux de femmes. Leur participation peut donc augmenter indépendamment de leur propre idéologie et des intérêts des groupes de femmes. Il n'en demeure pas moins qu'elles représenteront les intérêts des femmes à travers leur implication au sein des réseaux de femmes.

On s'aperçoit aussi que des groupes de femmes, des réseaux de femmes semblent davantage intéressés qu'avant (c'est-à-dire lors de notre première série d'entrevues en 1992) à ce qui se passe au niveau municipal. Il semble que quelque chose ait changé depuis 1992; il y aurait eu mouvance entre les deux séries d'entrevue car les femmes interviewées n'ont pas autant parlé des différentes formes de réseaux en 1992 qu'en 1994. Il semblerait exister plus de réseaux de femmes aujourd'hui, en particulier au niveau communautaire; la création du *Centre d'action des femmes contre la violence faite aux femmes* en est un bon exemple.

De plus, les réseaux de femmes font davantage appel aux élues afin que les intérêts des femmes soient mieux représentés. En ce sens, nous assistons à une féminisation du discours politique. Par exemple, on a vu que plusieurs élues considéraient que non seulement tout est politique mais que tous les dossiers politiques sont des dossiers de femmes.

Enfin, ces constatations nous permettent de suggérer une mouvance sociale du point de vue des activités politiques mis sous la forme de réseaux et surtout de réseaux de femmes, tel que l'indique Hanna Pitkin.

CONCLUSION:

Notre intention dans cette recherche était de comprendre pourquoi et dans quelle mesure les élues font appel à des réseaux de femmes. Nous avons tenté de saisir la dynamique qui entoure les réseaux en tant que mécanisme de prise de décision et surtout comme activité politique. Nous avons voulu saisir son rapport avec la notion de la représentation politique des intérêts des femmes. Notre but ultime était d'établir certaines interprétations de l'importance de la représentation de ces intérêts. Au début de la recherche, nous avons émis l'hypothèse que l'existence de réseaux de femmes (formels et informels) est un bon indice de l'état de la représentation politique des intérêts des femmes. A l'instar de notre titre de thèse, les réseaux de femmes nous semblent être de bons outils pour les femmes qui utilisent la connivence et parfois la conjuration afin de mieux être représentées.

Nous avons adopté le point de vue théorique qui veut que la représentation politique ne soit pas un concept statique, mais bien une réalité en perpétuelle mouvance. La représentation politique se manifeste par différentes activités politiques. Parmi celles-ci, les mécanismes de prise de décision s'appuient souvent sur des réseaux que détiennent des politiciennes. Afin d'amener une réflexion dépassant celle de la représentation quantitative des femmes, nous avons procédé à deux séries d'entrevues en profondeur de type qualitatif avec cinq politiciennes. Les entrevues se sont déroulées en 1992 (première série) et en 1994 (seconde série).

Une analyse du phénomène du «réseautage», ainsi que ses conditions causales, ses conditions statutaires, son contexte, les stratégies d'actions et les conséquences qui y sont liées, nous ont amené à suggérer que les réseaux - et plus spécifiquement les réseaux de femmes - ont

un rôle important à jouer dans l'élaboration de la représentation politique des intérêts des femmes. Les réseaux sont importants, voire nombreux et prennent de multiples formes selon les circonstances. Les réseaux de femmes "attirent" les élues, et ce, même si les positions des élues sur les intérêts des femmes ne sont pas semblables à celles de certains réseaux. Enfin, les réseaux de femmes semblent avoir pris plus d'ampleur entre 1992 et 1994 pour les femmes que nous savons interviewées.

Notre recherche étant de nature exploratoire, nous croyons qu'il serait intéressant d'étudier le phénomène du «réseautage» à partir des groupes et organisations de femmes de la région d'Ottawa. En les positionnant comme acteurs principaux dans une recherche future, nous croyons qu'il serait possible d'enrichir et comparer nos interprétations sur la signification des réseaux de femmes pour les élues. Dans un tout autre domaine d'intérêt, il serait intéressant d'essayer de comprendre le phénomène de l'augmentation du nombre de réseaux de femmes à partir de l'année 1994. En fait, nous pourrions nous demander si le recul relatif de l'État-providence à tous les paliers de gouvernement n'entraîne pas une croissance du nombre de réseaux de femmes afin de protéger les intérêts et les acquis des femmes.

ANNEXE 1

«Célébration de l'avancement des femmes en politique: hier et aujourd'hui»

Célébration de l'avancement des femmes en politique: hier et aujourd'hui

Jeudi, le 23 septembre 1993

L'Association des femmes d'affaires et professionnelles d'Ottawa, qui a pour but l'épanouissement des femmes sur les plans social, économique et politique, rend hommage aux femmes de notre région présentement actives dans la vie politique ainsi que celles qui visent à être élues dans les prochaines élections. Nous rendons également hommage à celles qui leur ont tracé le chemin telles que, Nellie McClung, Agnes Macphail, Cairine Wilson et Charlotte Whitton. Nous soulignons tout particulièrement la contribution de la première femme première ministre au Canada, Kim Campbell et Audrey McLaughlin, première femme à la tête d'un parti politique national.

MEMBRES DU PARLEMENT & CANDIDATES 1993

LIBERAL

Marlene Catterall, MP, Ottawa Ouest
Beryl Gaffney, MP, Nepean

NPD

Francine Bourque, Hull-Aylmer
Ursule Critoph, Ottawa Sud
Nicole DesRoches, Pontiac-Gatineau-Labelle
Marion Dewar, Ottawa Centre
Elizabeth Holden, Gatineau-La Lièvre
Judie McSkimmings, Lanark-Carleton
Cindy Moriarty, Carleton-Gloucester

PC

Donna Hicks, Nepean
Marie-Christine Lemire, Ottawa-Vanier
Thérèse McKellar, Carleton-Gloucester
Nancy Munro-Parry, Ottawa Ouest
France Somers, Glengarry-Prescott-Russell

MEMBRES DU PARLEMENT PROV.

Evelyn Gigantes, MPP, NDP, Ottawa Centre
Yvonne O'Neill, MPP, LIB, Ottawa-Rideau

CONSEILLÈRES MUNICIPALES CUMBERLAND

Fernande Thomson

GLOUCESTER

Mary Bryden
Claudette Cain, Maire
Patricia Clark
Fiona Faucher

GOULBOURN

Leslie Haubrich

KANATA

Pam Cripps
Eva James
Sheila Elizabeth McKee
Merle Nichols, Maire
Marianne Wilkinson

NEPEAN

Shayna Shuster

OSGOODE

Vera Mitchell

OTTAWA

Jill Brown
Diane Holmes
Jacquelin Holzman, Maire
Nancy Mitchell
Joan O'Neill
Joan Wong

RIDEAU

Ann Robinson

ROCKCLIFFE

Mary Anne Feder-Esdaile
Sheila Nelles

ROCKLAND

Claudette Beland
Francine Maull

VANIER

Diane Doré
Madeleine Meilleur

WEST CARLETON

Sue LeBrun
Anne Robertson

CONSEILLÈRES SCOLAIRES

C.B.E.
Marilyn Cameron
Judy Corbishley
Joyce Hum
Lynda Jackson
Judi Lian
Ann MacGregor
Vivian Mahoney
Pam Morse
Carol Parker, Présidente
Naomi Ridout
Fran Stronach
Karen Young

C.R.C.S.S.B.

Patricia Armstrong
Sylvia Bredeson
Mary Curry
June Flynn-Turner
Lynda Holmes
Jacqueline Legendre-McGuinty
Anne Stankovic, Présidente
Sharron Tremblay

O.B.E.

Elda Allen
Cynthia Bled
Jane Dobell
Mary Lou Fleming
Linda Hunter
Harriet Lang
Margaret Lange
Marian Lothian, Présidente
Marjorie Loughrey
Anne Scotton
Kathy Yach

O.R.C.S.S.B.

Kathy Ablett
Roberta Anderson
Patricia Bowie
Betty-Ann Kealey, Présidente
Bonnie Kehoe
Sandra Lavigne
Thérèse Maloney-Cousineau
Patricia O'Reilly

C.S.L.F. - P

Muriel Paquette
Louise Pinet
Gislaine Reid

C.S.L.F. - C

Yollande Charron
Aurele Lalonde
Rita Holte
Marguerite Proulx

Remerciements à: L'Association des grandes sœurs, Citadel Inn, Dawn & Dale Barry - Musique, Germotte Studio Gallery, Ginn Photographic, Holtz Health & Beauty, Mulligans Florist, O'Neill Consulting, Ottawa Citizen, Ottawa Little Theatre - Leonie Gardner, Susan Loignon, Actrices Denise J. Killick, Susan Monaghan, Gwendey Tolley et Cheryl Westerlund, Pakenham Rural Route, Synergy Print & Copy Inc. Merci à Agnes Macphail, Ellen Fairclough et Judy LaMarsh Funds et La Fédération nationale des femmes canadiennes françaises pour les expositions.

ANNEXE 2
Guides d'entrevue

Guide d'entrevue - 1992**Entrevue #1**

1. Comment occupez-vous votre temps présentement?
a) vos expériences actuelles? b) vos activités actuelles?
2. Quelles sont vos responsabilités de militante?
3. Comment se déroule votre implication politique aujourd'hui?
4. Quels sont vos contacts avec les autres femmes?
5. Comment décririez-vous votre environnement?
6. Quelle est votre perception du système politique?
7. Quelle est votre perception de la culture politique?
8. Racontez-moi votre comment s'est déroulée votre première implication politique ou action militante?
a) étiez-vous avec un groupe spécifique? b) comment étaient vos contacts avec les femmes?
9. Racontez-moi votre première ascension dans le monde politique «officiel» (formel)?
10. Quelle était votre perception du système en ce temps là?
11. Quelles ont été les difficultés rencontrées lors de votre première apparition dans l'organisation?
12. Vous souvenez-vous de vos amitiés les plus proches en ce temps là?
13. Avez-vous vécu des expériences de solidarité?
a) solidarité de femmes? b) solidarité sociale? c) solidarité de travail, politique?
14. Si vous deviez privilégier une solidarité, laquelle privilégieriez-vous? (intérêts communs?)

Guide d'entrevue - 1992
Entrevue #2

1. Comment occupez-vous votre temps présentement?
a) vos expériences? b) vos activités apolitiques?
2. Quels sont vos contacts avec les femmes?
a) collaboration, appui? b) groupes, réseaux?
3. Pouvez-vous me décrire votre premier engagement en politique?
a) relation avec les autres femmes? b) les obstacles?
4. Vous souvenez-vous des ami-e-s de ce temps?
a) travail politique? b) ami-e-s personnel-le-s?
5. Quel a été le plus grand obstacle lors de votre dernière campagne électorale?
6. Considérez-vous que votre vie sociale est une contrainte à votre engagement (vie) politique?
a) est-ce que cela affecte votre vie?
7. Quelle a été la raison de votre engagement en politique active?
8. A votre avis, y a-t-il des éléments qui vous ont aidé favorablement dans votre victoire électorale?
a) curriculum vitae? b) situation financière? c) votre partenaire?
d) d'autres militantes? e) l'appui de membres du parti ou de groupes?
9. De façon générale, est-ce que la façon dont opère votre parti vous satisfait?
a) fréquence des réunions? b) l'horaire des réunions? c) la structure des réunions, et autres?
10. Pendant les assemblées, les réunions, et autres, parlez-vous beaucoup?
a) souvent? b) pourquoi?
11. Quel est le profil d'un ou une militante? a) exemples?
12. Diriez-vous que les femmes ont une façon différente que les hommes d'être engagées en politique? a) pourquoi?
13. Pensez-vous que les femmes sont bien représentées dans votre parti (au niveau municipal)?

14. Quelle est la solution qui pourrait amener plus de femmes à avoir un poste de pouvoir en politique?
a) affirmation positive? b) autre?
15. Croyez-vous que la structure (patriarcale) actuelle peut être renversée? i.e est fondamentalement changée pour une participation équitable entre les hommes et les femmes?
16. Croyez-vous qu'il est plus difficile pour les femmes de s'engager en politique?
a) ... d'avoir plus de responsabilité?
17. Est-ce que vos ami-e-s sont impliqué-e-s en politique?
a) croient-ils et elles en la même idéologie que vous, même parti politique?
18. Qu'est-ce que vous pensez des dossier suivant?
a) avortement? b) la violence faite aux femmes?
19. Croyez-vous qu'il y a une autre façon de faire de la politique pour les femmes?
a) autre façon de parler en politique?
b) autre façon de faire?
c) autres idées de l'agenda politique?
20. Si on créait un parti féministe, en seriez-vous membre?

Guide d'entrevue - 1994
Entrevue #3

Nous allons débiter l'entrevue par des questions plutôt spécifiques et descriptives si vous le voulez-bien.

1. En tant que politicienne, combien d'heures requiert votre travail durant une semaine?
 - a) Combien d'heures sont allouées au travail de bureau, à la correspondance, aux comités, aux communications par téléphone, aux débats, aux restaurants, aux événements, aux médias, etc.?
2. Quelles sont les activités qui vous tiennent occupée:
 - a) Présentement?
 - Membre actuelle de groupes en général: (lesquels, leurs rôles, à quel titre, depuis quand, lieux)
 - Membre actuelle de groupes ou associations politiques: (lesquels, leurs rôles, à quel titre, depuis quand, lieux)
 - Activités sociales, familiales, etc. actuelles: (lesquelles, quand)
 - b) Par le passé, avant même d'être en politique?
 - Activités passées:
 - Ancienne membre de groupes ou d'associations: (lesquels, leurs rôles, à quel titre, années et durée, lieux):
 - Ancienne membre d'associations politiques (lesquelles, leurs rôles, à quel titre, années et durée, lieux):
3. Selon vous, qui sont les groupes ou les individus avec lesquels vous avez (ou avez eu) le plus de contacts? Nommez-les ou décrivez-les?
 - a) Comment se sont établis les contacts?
 - b) Sous quelles formes se sont manifestés ses contacts?
 - c) Où ont pris naissance ses contacts, quels endroits?

• au travail:	• à la correspondance:
• aux comités:	• aux communications par téléphone:
• aux débats:	• aux restaurants, cafés, bars:
• aux événements:	• aux médias:
• dossiers prioritaires du moment:	• autres:

4. Croyez-vous avoir développé des liens de collaboration avec certains groupes ou individus dans votre milieu de travail?

• Qui sont-ils? (les réseaux politiques, les réseaux d'amitiés, les autres réseaux).

Nous allons continuer l'entrevue avec des questions introspectives qui se réfèrent à ce que vous m'avez dit lors de la série d'entrevue réalisée en 1992.

5. Revenons un peu à votre première entrevue que vous m'avez accordée en 1992. Vous disiez alors que vous aviez décidée de vous présenter comme candidates aux élections parce que... (voir entrevue 1992).

a) Quelles étaient les amitiés «personnelles» les plus proches lors des premiers engagements en politique (la variable sexe, l'appui ou l'aide moral, l'appui ou l'aide financier, l'appui ou l'aide en termes de ressources humaines, de bénévolat, de garderie, si l'aide ou l'appui vient d'une autre élue, à quel niveau gouvernemental)?

b) Quelles étaient les amitiés «politiques» les plus proches lors des premiers engagements en politique (la variable sexe, l'appui ou l'aide moral, l'appui ou l'aide financier, l'appui ou l'aide en termes de ressources humaines, de bénévolat, de garderie)?

c) Quelles sont maintenant les amitiés «personnelles» les plus proches en politique (la variable sexe, l'appui ou l'aide moral, l'appui ou l'aide financier, l'appui ou l'aide en termes de ressources humaines, de bénévolat, de garderie)?

d) Quelles sont maintenant les amitiés «politiques» les plus proches en politique actuelles (la variable sexe, l'appui ou l'aide moral, l'appui ou l'aide financier, l'appui ou l'aide en termes de ressources humaines, de bénévolat, de garderie)?

Tantôt, vous m'avez parlé de personnes ou de groupes contacts avec lesquels vous avez travaillé. La prochaine question touche aux échanges et aux liens qui se sont établis entre vous en tant que politicienne et les autres.

6. Quel est l'importance que vous accordez à toutes ces formes de collaboration que vous avez entre vous et les autres?

a) Croyez-vous que ces liens de collaboration sont des formes d'influence (sur la politicienne)?

• si non, pourquoi?

• si oui, pourquoi?

- h- ... sur les événements?
- c) ... sur quoi)?
7. Quels sont les différentes formes d'influence que vous croyez posséder?
- a) sur ou avec des groupes et organisations?
- b) sur ou avec les organisations politiques (partis politiques):
- c) sur ou avec les programmes électoraux:
- d) sur ou avec les règlements et lois adoptés (le processus d'émergence, de formulation et de mise en oeuvre des politiques):
- e) sur ou avec les facteurs d'autorité politique (crédibilité, la variable sexe, l'expérience, etc.):
- f) les stratégies employées dans un but politique:
8. Quelles sont les différentes formes de contraintes qui limitent votre capacité d'influencer les décisions?
- institutionnelles:
 - partisans:
 - autres:
 - personnelles:
 - sociales:
9. Quelles sont les dossiers (les intérêts) qui vous intéressent (priorités, dossiers de femmes):
- a) Quels sont vos appuis (des autres) face à ces dossiers (les mêmes, sinon qui, pourquoi, quel palier politique):
- b) Quels sont les moyens mis à votre disposition pour obtenir des transformations selon les dossiers:
10. Avez-vous des intérêts qui recoupent ou sont sous la juridiction des autres paliers de gouvernement (fédéral, provincial, municipal, régional, communautaire)?
- a) Si oui, comment vous y prenez-vous pour arriver à vos fins, un exemple?

b) Si non, voyez-vous des recoupements avec ou entre des paliers de la même administration municipale?

- si oui, comment vous y prenez-vous pour arriver à vos fins, un exemple?

11. Avez-vous des liens avec des groupes ou individus qui proviennent de d'autres paliers gouvernementaux?

- si oui, lesquels?

- si non, croyez-vous qu'il soit possible de créer des liens, des échanges qui recoupent différentes juridictions politiques et qui vous soient profitable en tant que politicienne?

Pour terminer, j'aimerais connaître quelques détails dans le but de me permettre de vous situer dans un contexte socio-économique plus large.

12. • Année de naissance ou décennie (afin de situer dans le temps les événements socio-politique):
- Degré de scolarité (phénomène générationnel):
 - L'emploi rémunéré (le type d'emploi):
 - Habitez-vous seule (en terme de contrainte de temps):
 - Enfants à charge (le nombre, l'âge):
 - Langue maternelle et d'usage (situer selon un groupe majoritaire et minoritaire):
 - A quelle classe sociale croyez-vous appartenir? (situer les groupes sociaux)
 - A quelle groupe ethnique croyez-vous appartenir? (majoritaire ou minoritaire)
 - Depuis combien de temps habitez-vous ici? (temps d'établir des contacts)

Guide d'entrevue - 1994
Entrevue #4

Nous allons débiter cette deuxième entrevue avec quelques questions très générales pour ensuite aborder un peu plus en profondeur les thèmes des réseaux et des femmes.

1. Quel est votre conception de l'espace politique?
2. Que signifie le pouvoir pour vous?
 - Pouvoir social:
 - Le système politique (avant et après):
 - La représentation politique:
 - Le pouvoir politique au niveau fédéral, provincial, régional, municipal:

Nous allons maintenant revenir à ce que vous avez dit lors de la première entrevue en ce qui concerne vos rapports avec d'autres groupes et individus.

3. Selon les activités que vous avez décrites lors de la première entrevue, quelle est la place que vous accordez à ces liens entre groupes et individus (se fier à la première entrevue)?
 - Peut-on alors parler de réseaux?
 - si oui, définir réseau:
 - si non, définir réseau:
4. Vous avez mentionné que les groupes et individus avec lesquels vous avez ou avez eu le plus de contacts étaient ... (voir la première entrevue) alors:
 - a) Comment qualifiez-vous cette relation d'échanges entre vous et les groupes (mentionnés dans la première entrevue)?
 - b) Comment qualifier vous votre rôle dans cette collaboration?
 - c) Quelle est la place qu'occupe vos liens entre femmes?

Nous allons maintenant aborder le thème des femmes en politique.

5. Croyez-vous qu'il soit maintenant plus facile pour les femmes de se présenter en politique?
 - si oui, depuis quand est-ce plus facile?
 - si non, pourquoi?

6. Croyez-vous que le mouvement des femmes est la cause de l'augmentation ou du moins d'un plus grand accès des femmes au pouvoir politique?
 - si oui, pourquoi, comment:
 - si non, pourquoi, comment expliquer ce phénomène?
7. Comment décrivez-vous le mouvement des femmes au Canada? C'est-à-dire, quelle est la forme que prend le mouvement des femmes?
 - radical:
 - de gauche:
 - autres:
 - conciliateur:
 - anti-institutionnel:

Selon les époques?

 - Dans les années 1970?
 - Dans les années 2000?
 - Dans les années 1990?
8. Avez-vous déjà eu des contacts avec le mouvement des femmes?
 - si non, pourquoi?
 - si oui, pourquoi et...
 - a) Quand ont eu lieu vos premiers contacts?
 - b) Dans quelles circonstances?
 - c) Vous considérez-vous comme étant membre du mouvement des femmes?
9. Croyez-vous que l'augmentation et l'accessibilité des femmes en politique a permis d'améliorer les conditions des femmes (population féminine)?
 - si oui, expliquer:
 - si non, expliquer:
10. Est-ce que les questions reliées aux conditions politiques, sociales et économique des femmes vous sont importantes?
 - a) Quelles est le degré d'importance que vous consacrez aux questions touchant les femmes?
 - b) En tant qu'élue ou qui a déjà été élue, quelle est la place qui doit être allouée aux questions concernant les femmes?

Avant de terminer, j'aimerais que l'on revienne un peu sur les réseaux en politique.

11. Croyez-vous qu'il existe des réseaux de femmes (formels ou informels)?
- a) Etes-vous membres de l'un de ces réseaux de femmes?
 - pourquoi (les avantages)?
 - êtes-vous membre de réseaux d'hommes ou autres?
 - b) Combien d'efforts sont nécessaires, selon vous, pour devenir membre ou pour demeurer membre de ces groupes?
 - c) Quelles en sont les contraintes?
 - d) Croyez-vous avoir une influence à l'intérieur de ces réseaux?
 - expliquer:
 - e) Quelles sont les formes de collaborations que vous considérez le plus utile pour vous?
 - f) Qu'est-ce que les hommes pensent de vos réseaux de femmes?

ANNEXE 3

Lettre de demande d'entrevue

Ottawa, le X mai 1994

Madame XXX
Titre et fonction
Adresse

OBJET: Demande pour deux entrevues dans le cadre d'un projet de thèse de maîtrise sur le rôle des femmes en politique.

Dans le cadre du programme de maîtrise en Science politique de l'Université d'Ottawa et sous la direction de la professeure Caroline Andrew, j'effectue présentement une recherche sur l'influence et le rôle des élues en politique au Canada. Le but de la recherche est de déterminer, selon le point de vue des femmes, si les femmes en politique peuvent trouver des façons d'exercer une influence féministe par le biais des réseaux et à travers les mécanisme de prise de décision dans le cadre des institutions politiques formelles.

A cette fin, je sollicite votre collaboration à mon étude par votre participation à deux entrevues individuelles et semi-dirigées d'une durée d'environ 90 minutes chacune, tout comme celles auxquelles vous avez si précieusement coopéré en 1992 sur le même sujet.

Les entrevues se dérouleront en anglais et à votre convenance, dans un lieu choisi par vous. Les entrevues seront enregistrées, mais le contenu des entrevues sera traité de façon à préserver la confidentialité. Je serai la seule à connaître l'identité de la personne interrogée. Finalement, vous aurez le droit de cesser l'entrevue à tout moment ou de ne pas répondre à certaines questions sans aucune forme de pénalité. Aussi, ma disponibilité pour une rencontre est grande car je suis libre la semaine tout comme la fin-de-semaine, jours et soirs. Toutefois, des entrevues durant le mois de mai seraient souhaitées.

Je vous serais grandement reconnaissante de votre collaboration envisagée pour les entrevues. Je communiquerai avec vous au cours des prochaines semaines afin de savoir si vous êtes intéressée à collaborer à mon projet de thèse par des entrevues et aussi afin de fixer des rendez-vous pour les entrevues. Pour de plus amples détails ou pour toutes questions concernant ce projet de recherche, vous pouvez me contacter ou Caroline Andrew au numéro de téléphone suivant: 564-6554 et me contacter pour fixer un rendez-vous au 565-3940.

Je vous prie d'agréer, Madame XXX, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Édith Garneau
Étudiante à la maîtrise

Édith Garneau
2-114, avenue Daly, Ottawa (ON) K1N 6E7

ANNEXE 4

Formulaire de consentement.

Formulaire de consentement de la participante

Nom de la personne effectuant la recherche: Édith Garneau

Institution: Université d'Ottawa

No. de téléphone: 565-3940

Les recherches sur les sujets humains requièrent le consentement écrit des personnes participant à l'étude. Cela ne veut pas dire, bien entendu, que le projet dont il est question comporte nécessairement un risque. En raison du respect auquel ont droit les personnes impliquées, l'Université d'Ottawa et les organismes de subvention de la recherche ont rendu obligatoire ce type d'accord.

Je, _____, suis intéressée à collaborer à cette étude sur l'influence et le rôle des femmes en politique au Canada par Édith Garneau, étudiante de maîtrise au Département de science politique de l'Université d'Ottawa. L'objectif de cette étude est de savoir si les femmes en politique peuvent trouver des façons d'exercer une influence féministe par le biais des réseaux et à travers les mécanismes de prise de décision dans le cadre des institutions politiques formelles. Si je décide de prendre part à cette étude, ma participation consistera essentiellement à participer à deux entrevues individuelles de 90 minutes, pendant lesquelles je répondrai à des questions portant sur ma perception de ma situation et mes expériences personnelles en politique.

Je donne mon consentement pour que les sessions soient enregistrées sur des bandes sonores. Je m'attends à ce que les contenus ne soient utilisés que pour des fins de recherche. Je donne mon consentement afin que mes paroles soient citées dans le rapport de recherche, à condition qu'aucun détail ne soit donné de façon à pouvoir m'identifier.

Je suis libre de me retirer à tout moment de l'étude et de l'entrevue sans encourir de pénalisation sous aucune forme. Si je ne me sens pas à l'aise avec une question, je peux refuser d'y répondre.

Il y a deux copies du formulaire de consentement, dont une que vous pouvez garder. Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec moi ou la professeure Caroline Andrew au 564-6554.

Signature de la personne
participant à la recherche

Signature de la personne
effectuant la recherche

Date: _____

ANNEXE 5

Tableau des régulations non verbales et équilibre des comportement

LES RÉGULATIONS NON VERBALES

Facteurs	Niveaux	Actions et effets
Proximité/éloignement	Les postures	Retrait, rapprochement
L'orientation corporelle	Se détourner de, se tourner vers.	
Ouverture/fermeture	La mimique, les gestes, la posture	Détendre, accueillir, se fermer, se défendre, clore, se rétracter.
Tension/Détente	Le regard, le visage, le corps, la voix.	Se concentrer, se relaxer, s'opposer, se défendre, s'ouvrir.
Le rythme	Les mouvements, les gestes, le regard, la voix, la respiration.	Stimuler, moduler, ralentir, renforcer, etc.
L'énergie	Le regard, les gestes, la voix.	Diminuer, imposer, appuyer, stimuler, moduler, se retirer.
Syncronisation	Le regard, les gestes, la voix, la respiration.	Imiter, suggérer, brouiller, renforcer, détendre.
Gestes de réassurance	Toucher, tapoter, etc.	
Gestes de retrait, de déconnexion	Détourner le regard, bâiller, s'avachir, se détourner, etc.	

ÉQUILIBRE DES COMPORTEMENTS

(variations sur les différents pôles de réaction)

1	Tendu, hypertonique.	◀ TENSION ▶	Relâche, hypotonique
2	Optimiste, comblée, euphorique.	◀ HUMEUR ▶	Dépressif frustré, pessimiste.
3	Chaleureux, extraverti, hyper-expansif.	◀ EXPRESSION ▶	Renfermé, introverti, laconique.
4	Abstrait, théorique, général.	◀ LANGUAGE ▶	Concret, familier, personnel.
5	Indifférent, non impliqué.	◀ MOTIVATION ▶	Motivé, impliqué.
6	Stratégique, tactique	◀ CONTROLE ▶	Spontané, naturel.
7	Pertinent, cohérent par rapport au but.	◀ PERTINENCE ▶	Non pertinent, incohérent, brouillage de l'information.
8	Contredépendant, agressif, opposant	◀ AUTONOMIE ▶	Dépendant, recherche le soutien, la reconnaissance.
9	Égocentré, narcissique.	◀ ATTITUDE ▶	Empathique, compréhensif.
10	Adaptatif, ouvert, confiant.	◀ ADAPTATION ▶	Défensif, fermé, bloqué.

BIBLIOGRAPHIE

Livres:

ADAMSON, Nancy, Linda BRISKIN et Margaret MCPHAIL (1988). *Feminist Organizing for Change The contemporary Women's Movement in Canada*, Toronto, Oxford University Press.

AFÉAS (1993). *Les rouages d'une municipalité. Femmes et vie municipale*, Dossier d'étude 1993-1994, Montréal, AFÉAS.

BARRY, Jim (1991). *The Women's Movement and Local Politics*, Aldershot, Avebury.

BASHEVKIN, Sylvia (1993). *Toeing the Lines. Women and Party Politics in English Canada*. Toronto, Oxford University Press (2e édition).

BASHEVKIN, Sylvia (1992). «Building a Political Voice: Women's Participation and Policy Influence in Canada» dans Barbara J. Neilson & Najma Chowdhury (sous la dir.), *Women and Politics Worldwide*, Yale University Press, photocopié.

BEATTIE, Margaret (1988). «La recherche féministe: recherche novatrice» dans J.-P. Deslauriers (sous la dir.) *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sillery (Québec), Presses de l'Université du Québec.

BRODIE, Janine, Shelley GAVIGAN et Jane Jenson (1992). *The Politics of Abortions: Representation of Women in Canada*, Toronto, Oxford University Press.

BRODIE, Janine (avec le concours de Célia CHANDLER) (1991). «Les femmes et le processus électoral au Canada», dans Kathy MEGYERY (sous la dir.), *Les femmes et la politique canadienne: pour une représentation équitable*, Ottawa, Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis, Wilson et Lafleur (Coll. d'étude), Volume 6.

BRODIE, Janine (1985). *Women and Politics in Canada*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson Limited.

CARROLL, Susan J. (1992). «Women State Legislators, Women's Organization, and the Representation of Women's Culture in The United State» dans Jill M. Bystydzienski (sous la dir.) *Women Transforming Politics. Worldwide Strategies for Empowerment*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press.

Condition féminine Canada (septembre 1994). *Rapport national du Canada aux Nations Unies pour la quatrième conférence mondiale sur les femmes*, Beijing (Chine), Condition féminine Canada.

- DESCARRIES, Francine et Shirley ROY (1988). *Le mouvement des femmes et ses courants de pensée: essai de typologie*, Ottawa, ICREF/CRIAW.
- DESLAURIERS, Jean-Pierre (1991). *Recherche qualitative: guide pratique*, Montréal, McGraw- Hill (Coll. Thema).
- DESLAURIER, Jean-Pierre (sous la dir.) (1988). *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sillery (Québec), Presses de l'Université du Québec.
- DEUTCHMAN, Iva Ellen (1993). «Feminist Theory and the Politics of Empowerment», dans Lois LOVELACE DUKE (sous la dir.), *Women in Politics: Outsiders or Insiders? A Collection of Readings*, Englewood Cliffs (New Jersey), Prentice Hall.
- DUMONT, Micheline (1986). *Le mouvement des femmes hier et aujourd'hui*, Ottawa, ICREF/CRIW.
- GINGRAS, Anne-Marie, Chantal MAILLÉ et Évelyne TARDY (1989). *Sexes et militantisme*, Montréal, CIDIHCA.
- GITHENS, Marianne, Pippa NORRIS et Joni LOVENDUSKI (1994). *Different roles, different voices: women and politics in the United States and Europe*, New York, Harper Collins College Publishers.
- GOTELL, Lise et Janine BRODIE (1991). «Women and Parties: More than an Issue of Numbers» dans Hugh G. THORBURN (sous la dir.) *Party Politics in Canada* (6e édition), Scarborough (Ontario), Prentice-Hall.
- GUITET, André (1990), *L'entretien*, Paris, Armand Collin (3e édition).
- KOFMAN, Eleonore (1993). «Pour une théorisation féministe de l'État: contradictions, complexités et confusions» dans Arlette Gauthier et Jacqueline Heinen (sous la dir.), *Le sexe des politiques sociales*, Paris, Côté-femmes (coll. Recherches).
- LOVENDUSKI, Joni (1987). «Toward the Emasculation of Political Science: The Impact of Feminism» dans D. Spencer (sous la dir.) *Men's Studies Modified: The Impact of Feminism on the Academia Discipline*, Oxford, Pergamon press.
- MAILLÉ, Chantal (1990a). *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique*, Montréal, Saint-Martin.
- , (1990b). *Vers un nouveau pouvoir: Les femmes en politique au Canada*, Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.

- MEGYERY, Kathy (sous la dir.) (1991). *Les femmes et la politique canadienne: Pour une représentation équitable*, Montréal, Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis, Wilson et Lafleur (Coll. d'études).
- NORRIS, Pippa (1987). *Politics and Sexual Equality: the Comparative Position of Women in Western Democracies*. Boulder, Brighton, Sussex: Rienner, Wheatsheaf Books.
- PHILLIPS, Anne (1991). *Engendering Democracy*, Pennsylvania, The Pennsylvania State University Press.
- PITKIN, Hannah Fenichel (1967). *The concept of representation*, Berkeley, University of California Press.
- SINEAU, Mariette (1988). *Des femmes en politique*, Paris, Economica (Coll. La vie politique).
- SINEAU, Mariette et Évelyne Tardy (1993). *Droits des femmes en France et au Québec: 1940-1990*, Montréal, éditions du Remue-ménage.
- STRAUSS, Anselm et Juliet CORBIN (1990). *Basics of Qualitative Research. Grounded Theory Procedures and Techniques*, Newbury Park, Sage Publications.
- THORBURN, Hugh G. (sous la dir.) (1991). *Party Politics in Canada* (6e édition), Scarborough (Ontario), Prentice-Hall.
- VICKERS, Jill, Pauline RANKIN & Christine APPELLE (1993). *Politics as if Women Mattered. A Political Analysis of the National Action Committee on the Status of Women*, Toronto, University of Toronto Press.

Revue et périodiques:

- ANDREW, Caroline, Hélène DION & Brigitte JACQUES (1989). «Les groupes de femmes de l'Outaouais et l'identité régionale: étude exploratoire», *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 33, 89:253-261.
- COTÉ, Françoise (février-mars 1994). «Les femmes et la restructuration de l'emploi», *L'observateur de l'OCDE*, no. 186:6.
- DAGENAIS, Huguette (1987). «Méthodologie féministe et anthropologie: une alliance possible», *Anthropologie et Sociétés*, vol.11,1:19-31.
- DE SÈVE, Monique (1988). «Pour une mise à jour des caractéristiques de l'emploi féminin de 1961 à 1986», *Intervention économique*, 20:59-101.

- JUTEAU-LEE, Danielle (1981). «Visions partielles, visions partiales: vision (des) minoritaires en sociologie», *Sociologie et Sociétés*, XIII-2:
- KARL, Marilee (1994). «Paths to Empowerment: Women and Political Participation», *Women in Action*, ISIS International, Manila, 1:9-12.
- LAMOUREUX, Diane et Micheline DE SÈVE (1989). «Faut-il laisser notre sexe au vestiaire?», *Politique*, 15:5-22.
- LEMIRE, Denise (1994). «Les réseaux de femmes francophones... une solution à l'iniquité.» *Femmes d'action*, Ottawa, Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, 24,1:21-22.
- MASSON, Dominique et Pierre-André Tremblay (1993). «Mouvement des femmes et développement local», *Revue Canadienne des sciences régionales*, XVI,2:165-183.
- SAPIRO, Virginia (1981). «When are interests interesting? The problem of political representation of women», *American political science review*, 75, 3:701-716.
- SHIP, Susan Judith (1991). «Au-delà de la solidarité féminine», *Revue québécoise de science politique*, 19:5-36.
- SIMARD, Carole (1984). «Changement et insertion des femmes dans le système politique», *Politique*, 5:27-49.
- TREMBLAY, Manon (1992). «Quand les femmes se distinguent: Féminisme et représentation politique au Québec», *Revue canadienne de science politique*, 25, 1:55-68.
- (1989). «Les élus du 31^e Parlement du Québec et les mouvements féministes: de quelques affinités idéologiques», *Politique*, 16: 87-109.
- , et Réjean PELLETIER (1993). «Les femmes et la représentation politique vues par les députées et députés du Québec», *Recherches féministes (Enjeux)*, volume 6, numéro 2:89-114.
- YOUNG, Iris Marion (1990). «The Ideal of Community ...» dans Linda NICHOLSON (sous la dir.), *Feminism/Postmodernism*, London, Routledge.
- YOUNG, Lisa (1993). «Fulfilling the Mandate of Difference: Cross-Party Cooperation Among Women in the Canadian House of Commons», présentation à l'*Assemblée annuelle de l'association canadienne de science politique*, Carleton University (Ottawa).

Liste des tableaux

Tableau I	La conjoncture économique dans laquelle les entrevues se sont déroulées.	52
Tableau II	Noms des groupes et groupuscules qui ont pris la forme de réseaux de femmes et qui ont été cités par les élues selon les séries d'entrevues de 1992 et 1994.	82